

ANALYSE DU PAYSAGE DE L'ÉLABORATION DE POLITIQUES FONDÉES SUR DES DONNÉES PROBANTES EN AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OUEST

Tendances et opportunités de 2015
à aujourd'hui

JUIN 2023

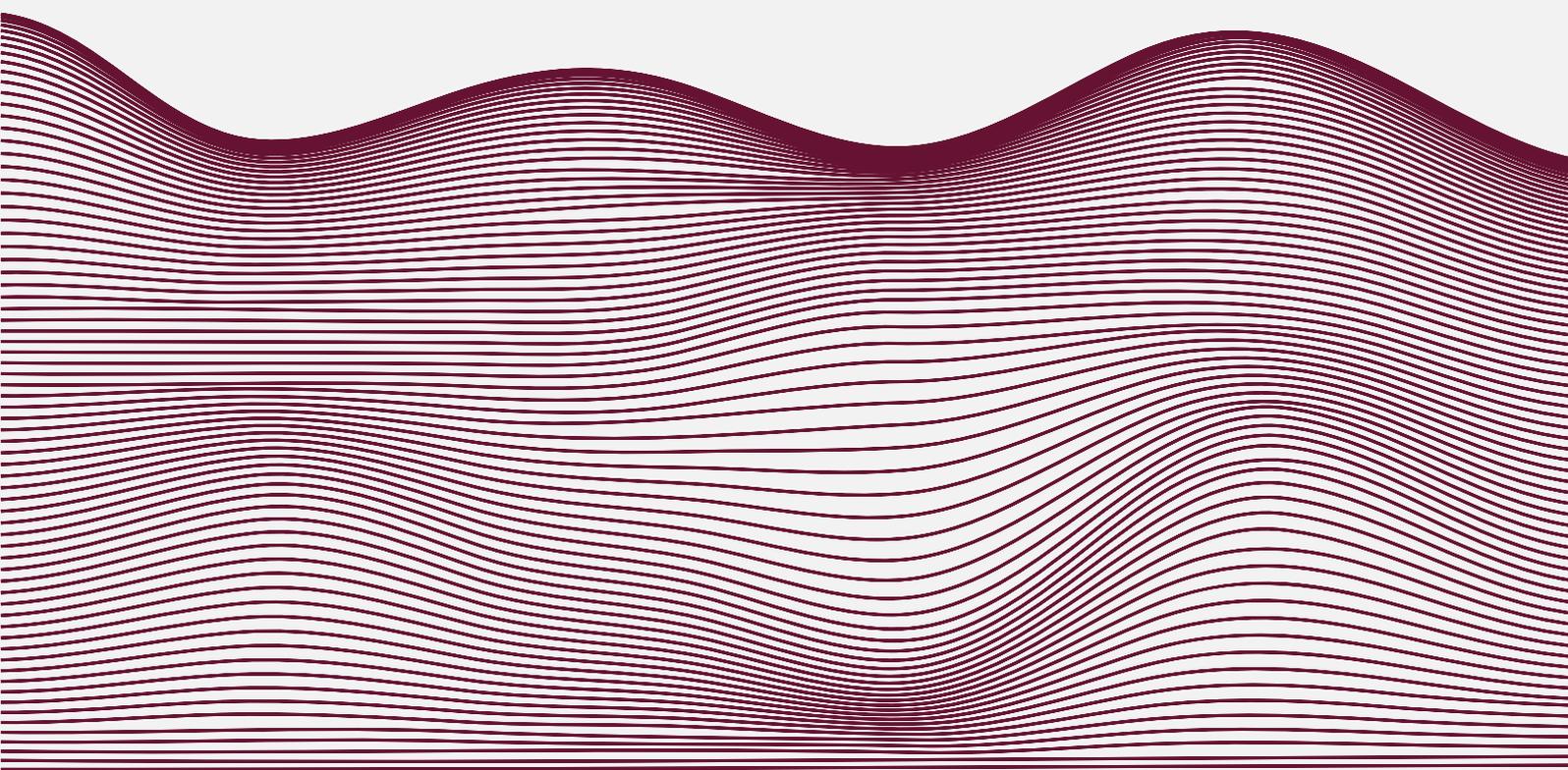


Table des matières

i. Résumé	6
<i>Portée et objectif de l'analyse du paysage</i>	6
<i>Qu'est-ce que l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes?</i>	6
<i>L'EPFDP en 2015</i>	7
<i>Progrès et tendances de l'EPFDP aujourd'hui</i>	9
<i>Obstacles au progrès</i>	11
<i>Opportunités</i>	13
<i>Conclusion</i>	15
ii. Introduction	17
<i>Portée et objectif de l'analyse de la conjoncture</i>	17
<i>Méthodologie</i>	17
<i>Limites</i>	19
iii. L'écosystème de l'EPFDP	20
<i>Vue d'ensemble de l'écosystème</i>	20
<i>Définition de l'EPFDP</i>	20
<i>Définir les données et les éléments probants</i>	21
<i>Utilisation des données et les éléments probants dans le processus d'élaboration des politiques</i>	22
<i>Comprendre les acteurs de l'écosystème de l'EPFDP</i>	24
iv. L'EPFDP en 2015	28
<i>Suivi des progrès effectués dans la réalisation des nouveaux objectifs de développement</i>	28
<i>Les données au service du développement et la révolution des données</i>	28
<i>Investissement dans les évaluations et leur localisation</i>	30
<i>Diversification des formes d'éléments probants</i>	31
<i>Renforcement des capacités des institutions africaines</i>	31
<i>Collaboration entre les gouvernements et les autres acteurs de l'écosystème de l'EPFDP</i>	32
<i>Environnement favorable et gouvernance des données</i>	33
v. L'EPFDP aujourd'hui	35
<i>Tendance de progrès 1 : les institutions africaines de l'EPFDP se renforcent</i>	35
<i>Tendance de progrès n° 2 : une plus grande attention portée à l'intermédiation des données et une collaboration plus étroite avec les gouvernements</i>	39
<i>Tendance de progrès 3 : trouver un équilibre entre la révolution des données et leur gouvernance adéquate</i>	41
<i>Tendance de progrès 4: Augmentation de la demande et de l'utilisation de données probantes</i>	46

vi. Obstacles	54
<i>L'EPFDP en tant qu'outil</i>	54
<i>Intermédiation des données</i>	56
<i>Incitations politiques</i>	57
<i>Systèmes de données des administrations publiques</i>	57
<i>Capacité technique</i>	58
<i>Processus d'élaboration des politiques</i>	59
vii. Opportunités	60
<i>Conclusion</i>	62

Acronymes et abréviations

ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
AfHEA	Association Africaine pour l'économie et la politique de la santé
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
BAD	Banque Africaine de Développement
BMGF	Fondation Bill et Melinda Gates
BNS	Bureaux nationaux de statistiques
BRIDGE-U	Mettre la recherche au service du développement, de l'engagement international et de l'utilisation des ressources
CEA	Commission Économique pour l'Afrique
COVID-19	Maladie à coronavirus-2019
CSDPA	Agence pour le cyber sécurité et la protection des données
CUA	Commission de l'Union Africaine
D4D	Données pour le (au service du) développement
DE4A	Initiative Économie Numérique pour l'Afrique
DEIJ	Diversité, Équité, Inclusion et Justice
DRUSSA	Development Research Uptake in Sub-Saharan Africa
ECR	Essais Contrôlés Aléatoires
EPFDP	Élaboration de politiques fondées sur des données probantes
FCDO	Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement
Fintech	Finance digitale (mobile)
GG	Bonne gouvernance
IA	Intelligence Artificielle
IAEG	Groupe consultatif d'experts indépendants
ICS	Indice de capacité statistique
MDA	Ministères, départements et agences
MISA	Institut des médias d'Afrique australe
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisations Non Gouvernementales
ONGI	Organisations Non Gouvernementales Internationales

ONS	Office National des Statistiques
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la Société Civile
OSF	Open Society Foundation
PIB	Produit Intérieur Brut
PDFDP	Prise de Décisions Fondées sur des Données Probantes
PIPL	Loi sur la protection des données personnelles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POPIA	Loi sur la protection des renseignements personnels
PPP	Partenariat Public-Privé
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RUM	Gestion de l'utilisation de la recherche
S&E	Suivi et évaluation
SIG	Système d'Information Géographique
SNS	Système Nationaux de Statistiques
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TTI	Initiative Think Tank
UNECA	Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique
ZLECAf	Zone de Libre-Échange Continentale Africaine

Liste des figures et encadrés

Figures

<i>Figure 1 Illustration de l'écosystème de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes en Afrique de l'Est et de l'Ouest*.</i>	20
<i>Figure 2 Utilisation de données et d'éléments probants dans le processus d'élaboration des politiques</i>	22
<i>Figure 3 Cartographie des parties prenantes pour le développement économique au Ghana</i>	23
<i>Figure 4 Chevauchement des communautés de pratique pertinentes pour l'EPFDP</i>	24
<i>Figure 5 Les cinq caractéristiques d'un champ et l'EPFDP</i>	27

Encadrés

<i>Encadré 1 La complexité du processus d'élaboration des politiques en Afrique</i>	23
<i>Encadré 2 La conférence de haut niveau sur la révolution des données s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, EPFDP en mars 2015.</i>	30
<i>Encadré 3 Par leurs propres mots : Points de vue des parties prenantes de l'EPFDP sur la défense des citoyens, les médias et l'EPFDP</i>	46
<i>Encadré 4 Possibilités de l'EPFDP grâce à l'action citoyenne au Kenya</i>	47

I. RÉSUMÉ

Portée et objectif de l'analyse du paysage

Dalberg Advisors collabore avec la Fondation William et Flora Hewlett pour actualiser sa stratégie d'octroi de subventions pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (Evidence-Informed Policymaking, EIP en anglais). Dans le cadre du processus de mise à jour de la stratégie, Dalberg a effectué une analyse du paysage afin de documenter les tendances des sept dernières années dans le domaine de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (EPFDP), y compris en Afrique de l'Est et de l'Ouest. La Fondation cherche à comprendre l'état actuel et futur de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, avec un intérêt particulier pour le contexte africain, notamment son évolution, compte tenu des chocs profonds des cinq dernières années, tels que la COVID-19, le changement climatique et la montée de l'autoritarisme. En outre, l'analyse vise à identifier les lacunes et les possibilités de financement futur qui complètent et améliorent le travail d'autres acteurs.

Qu'est-ce que l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes?

L'une des difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (EPFDP) est de définir ce qu'elle est. Il n'existe pas de définition standard de l'élaboration des politiques fondées sur des données probantes. D'une manière générale, elle encourage l'utilisation régulière d'une variété de données et d'éléments probants pour éclairer les décisions politiques dans tous les secteurs et à tous les niveaux du gouvernement. Les éléments et les données probants peuvent être utilisés de différentes manières à chaque étape du processus d'élaboration des politiques, depuis la définition de l'objectif et la formulation des politiques jusqu'à la légitimation et la mise en œuvre. Dans le contexte de sa stratégie EPFDP, la Fondation Hewlett définit les données probantes comme englobant les sources traditionnelles et nouvelles de données, la recherche sur les politiques et les résultats d'évaluation d'impact, en mettant l'accent sur celles qui sont pertinentes, actualisées et pragmatiques pour l'élaboration de politiques gouvernementales dans l'ensemble du spectre politique, y compris la mise en œuvre.¹

Le vaste écosystème de l'EPFDP comprend divers acteurs et trois grandes communautés de pratique qui se chevauchent : l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (EPFDP), les données au service du développement (D4D) et la bonne gouvernance des données. La prise de décisions fondées sur des données probantes (PDFDP) fait référence au processus consistant à utiliser des données rigoureuses pour éclairer les décisions, y compris la conception des politiques et programmes de développement, dans le but de maximiser l'impact social et environnemental. Elle est étroitement liée à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (EPFDP), mais elle englobe un éventail plus large de prises de décision, au-delà de la sphère réglementaire. La D4D se concentre sur la production et l'analyse de sources de données innovantes pour améliorer les programmes de développement, et va au-delà de l'élaboration de politiques pour donner plus de pouvoir aux citoyens, améliorer la prestation de services publics, promouvoir la transparence et la responsabilité, et favoriser le développement social et économique. En mettant l'accent sur la transparence, la responsabilité et les initiatives inclusives, la bonne gouvernance vise à promouvoir l'implication des citoyens, y compris des communautés marginalisées. À cet égard, les données et les éléments probants sont des outils de plus en plus importants utilisés par les citoyens africains pour influencer l'élaboration des politiques.

Bien qu'ils s'engagent dans l'EPFDP de différentes manières, de nombreux acteurs de l'écosystème de l'EPFDP, tels que les instituts de recherche, les organisations à but non lucratif et celles du secteur privé fournissant des données innovantes pour le développement, les défenseurs de la bonne gouvernance, les bailleurs de fonds

¹ Voir la stratégie d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes de la Fondation Hewlett (2018), disponible ici : <https://www.hewlett.org/wp-content/uploads/2018/04/EPFDP-Strategy-March-2018.pdf>

internationaux, les départements de recherche et de planification des gouvernements, et une variété de gouvernements régionaux, nationaux et locaux, de ministères, de départements et d'agences (MDA), peuvent ne pas se considérer comme faisant partie d'un de l'EPFDP uniforme.

L'EPFDP en 2015

En 2015, au début de la mise en œuvre du plan stratégique EPFDP actuel de la Fondation Hewlett, de nouveaux objectifs de développement et la révolution des données augmentaient la production de données pouvant être utilisées pour éclairer l'élaboration des politiques. Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et l'Agenda africain 2063 de l'Union africaine ont été lancés en 2015. Pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation de ces nouveaux objectifs de développement et ajuster les priorités politiques en conséquence, la communauté internationale du développement et les gouvernements africains ont reconnu la nécessité de produire des données plus nombreuses et de meilleure qualité. Dans le même temps, l'émergence du big data et de l'économie numérique, ainsi que les mouvements en faveur de l'ouverture des données et des données au service du développement, ont stimulé les investissements dans les nouvelles technologies et les innovations qui ont produit un volume sans précédent de données susceptibles d'être utilisées pour éclairer l'élaboration des politiques. Malgré cette effervescence, le PNUD a rapporté en 2016 sur l'état de la révolution des données en Afrique que « des innovations et des expérimentations considérables sont en cours au sein de multiples communautés et écosystèmes de données dans de nombreux pays africains. Cependant, pour la plupart, il s'agit d'initiatives à petite échelle, pilotes, isolées ou ad hoc. »² Il reste encore beaucoup à faire pour renforcer les écosystèmes de données et les systèmes statistiques publics afin de mieux rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement et de permettre aux gouvernements d'utiliser efficacement les nouvelles sources de données pour éclairer l'élaboration des politiques.

Dans le cadre de cet intérêt croissant pour les données et les éléments probants, l'intérêt pour l'amélioration et la localisation des évaluations s'est accru à travers le continent. Parallèlement à la nécessité de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement, il y avait une reconnaissance croissante que certains programmes de développement en Afrique ne produisaient pas les résultats escomptés, ce qui a conduit à accorder une plus grande importance aux évaluations. En 2015, de nombreuses évaluations étaient déjà menées sur les programmes des bailleurs, ceux des gouvernements et les politiques publiques en Afrique. De nombreux gouvernements africains disposaient de départements ou de systèmes de planification, de suivi et d'évaluation. L'Association africaine d'évaluation et le Journal africain de l'évaluation étaient actifs et en pleine expansion à l'époque, et en 2017, une base de données sur l'évaluation en Afrique a été créée avec des milliers d'entrées. Toutefois, la plupart des évaluations étaient encore commanditées par de grands bailleurs. Les méthodologies d'évaluation étaient donc ancrées dans les normes établies par les organisations occidentales, alors même que le nombre de professionnels africains de l'évaluation augmentait et ils devenaient de plus en plus actifs. En 2015, une forte pression a été exercée pour relever ce défi en localisant les méthodologies d'évaluation, en promouvant des partenariats plus équitables entre les producteurs de données mondiaux et régionaux, et en investissant dans la formation et le renforcement des capacités des chercheurs et des institutions de recherche africaines.³

Plusieurs défis ont limité l'implication des institutions de recherche africaines dans l'EPFDP. En 2015, certaines institutions et organisations de recherche basées en Afrique s'engageaient déjà auprès des gouvernements et menaient des activités dans le cadre de l'EPFDP. La plupart de ces activités étaient relativement nouvelles en 2015. En même temps, une grande partie de la communauté des chercheurs en Afrique est restée à l'écart du pouvoir public et s'est concentrée sur la production de données, sans pour autant en produire dans des formats permettant d'éclairer l'élaboration de politiques. Cette déconnexion est due à des facteurs tels que les incitations à publier dans des revues universitaires pour obtenir des financements, la

² PNUD (2016). Rapport 2016 sur la révolution des données en Afrique. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/africa/publications/africa-data-revolution-report-2016>

³ Blaser Mapitsa, Caitlin & Morkel, Candice & Pophiwa, Nedson & Tirivanhu, Precious & Ramasobana, Mokgophana & Khumalo, Linda. (2020). Paysage de l'évaluation en Afrique - Contexte, méthodes et capacités. 10.18820/9781928480198.

méfiance dans certains pays entre les gouvernements et les organisations non gouvernementales, et l'attention limitée portée à la formation spécifique à l'EPFDP pour les étudiants et les professionnels de la recherche africains.

En 2015, les institutions de recherche, les bailleurs de fonds et les autres acteurs de l'écosystème de l'EPFDP reconnaissent de plus en plus la nécessité d'améliorer l'intermédiation afin de relier plus efficacement les communautés de recherche et d'élaboration des politiques en Afrique. Certains acteurs de l'écosystème EPFDP ont commencé à relever ce défi, notamment les institutions de recherche, les gouvernements, les bailleurs et la société civile. Des bailleurs tels que FCDO et des fondations privées, notamment la Fondation William et Flora Hewlett, l'Open Society Foundation (OSF) et la Fondation Bil et Melinda Gates (BMGF), finançaient des programmes et des organisations visant à améliorer l'utilisation des données et des éléments probants par les décideurs politiques dans les pays en développement. Les bailleurs bilatéraux et multilatéraux se concentrant de plus en plus sur la responsabilité en matière de financement du développement, l'augmentation des investissements dans le suivi et l'évaluation (S&E) a exercé une pression sur les gouvernements partenaires pour qu'ils démontrent leurs résultats. Les groupes de réflexion et d'actions ont gagné en portée et en influence, fournissant des données pour des services d'élaboration de politiques destinés aux décideurs politiques et aux praticiens du développement.

Malgré ce travail d'intermédiation émergent en 2015, la plupart des gouvernements d'Afrique de l'Est et de l'Ouest continuent à s'appuyer largement sur leurs propres données pour informer la planification du développement et l'élaboration des politiques. Lorsqu'ils recherchent des données ou des éléments probants pour éclairer les politiques, la plupart des décideurs politiques s'appuient sur les offices nationaux de statistiques, les départements de recherche du gouvernement et les groupes de réflexion publics, ainsi que sur des ensembles de données internationaux et des données provenant de partenaires bailleurs. La disponibilité des données et la sophistication des systèmes statistiques nationaux varient considérablement d'un pays à l'autre et d'un secteur à l'autre. En 2015, des pays africains comme l'Afrique du Sud, le Bénin, l'Ouganda, le Ghana et le Kenya avaient mis en place des politiques et des systèmes nationaux de planification, de suivi et d'évaluation afin d'informer et d'évaluer l'efficacité des politiques publiques. Dans de nombreux pays, les systèmes de données nationaux étaient et restent solides dans les domaines des soins de santé, de la finance et de la politique macroéconomique. Cependant, même dans les pays les plus avancés, la plupart des institutions et départements de recherche publics étaient sous-financés et manquaient de capacités, ce qui limitait l'utilisation efficace des données et des éléments probants pour éclairer l'élaboration des politiques.

En 2015, le financement, les réseaux et l'enthousiasme pour les données et les informations probantes ont créé un environnement favorable relativement solide pour l'EPFDP, mais la gouvernance des données était faible. L'enthousiasme pour les ODD et la révolution des données a apporté des opportunités de financement et de mise en réseau pour soutenir la croissance des données au service du développement. De nombreux acteurs, y compris des bailleurs de fonds, des organisations de la société civile, des gouvernements et des instituts de recherche, ont été incités à poursuivre des objectifs similaires en raison de l'importance accrue accordée aux données et aux éléments probants pour améliorer les résultats en matière de développement et de politiques publiques. Les agences de développement investissaient dans le suivi et l'évaluation, et plusieurs grandes fondations privées investissaient dans l'EPFDP, comme indiqué plus haut. Toutefois, il est de plus en plus admis que des règles plus strictes en matière de gouvernance des données sont nécessaires pour garantir leur utilisation responsable et en toute sécurité par les gouvernements et d'autres acteurs. Dans la plupart des pays africains, les cadres juridiques n'offraient pas de garanties pour encadrer la révolution des données. En 2016, une législation sur la protection des données avait été introduite dans plusieurs pays africains et l'Union Africaine avait établi une convention sur la cybersécurité et les données personnelles (en 2014), mais très peu de pays mettaient en œuvre ces cadres et la plupart des législations n'étaient pas adaptées pour prendre en compte les nouvelles sources de données innovantes.⁴

⁴ Le Partenariat statistique pour le développement au 21^{ème} siècle (PARIS21) et la Fondation Mo Ibrahim (2021). Comblent le fossé de la politique des données en Afrique : Document de travail. Avril 2021. Disponible ici : https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf

Progrès et tendances de l'EPFDP aujourd'hui

Aujourd'hui, de nombreuses institutions de recherche basées en Afrique sont plus fortes en termes de capacité et d'influence. De nombreuses parties prenantes interrogées dans le cadre de ce rapport ont noté cette tendance et l'ont attribué à une évolution générale vers la localisation et à l'importance croissante accordée par les bailleurs et les fondations privées au financement, au renforcement et à l'autonomisation des institutions de recherche africaines, ainsi qu'à leur mise en relation avec les ressources internationales de l'EPFDP. Par exemple, en 2018, le FCDO a lancé le programme de renforcement des institutions de recherche en Afrique. En 2021, l'USAID a lancé le programme BRIDGE-U pour faciliter les partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur en Afrique et aux États-Unis, dans le cadre d'un vaste mouvement de localisation des activités d'octroi de subventions de l'USAID dans les pays en développement. Par le biais de diverses initiatives, ces programmes de bailleurs et d'autres organisations ont fourni un financement, une assistance technique et un soutien au renforcement des capacités des institutions de recherche africaines, les aidant à développer leur expertise en matière de collecte, d'analyse et d'utilisation des données. En outre, ils ont mis les institutions de recherche africaines en contact avec les réseaux et ressources internationaux, contribuant ainsi à combler le fossé entre les institutions de recherche africaines et leurs homologues ailleurs dans le monde.

Le renforcement des capacités des institutions de recherche basées en Afrique a également été soutenu par des réseaux qui favorisent un large éventail d'échanges de connaissances et d'apprentissages sud-sud en Afrique. Les organisations basées dans le Nord qui travaillent dans le domaine des données et des statistiques pour le développement ont joué un rôle essentiel dans le renforcement des institutions de recherche basées en Afrique.

En outre, les bailleurs et les institutions régionaux ont augmenté leurs investissements dans la formation des étudiants africains en tant qu'économistes, chercheurs et responsables institutionnels. Les partenariats entre les institutions internationales et locales ont accru l'influence des acteurs locaux et démontré la valeur de leur capacité à contextualiser les données et à établir des relations dynamiques et de confiance avec les gouvernements. Malgré ces progrès considérables, les parties prenantes ont également signalé que de nombreux instituts de recherche en Afrique restent déconnectés de l'élaboration des politiques.

Un nombre croissant d'institutions de recherche et d'autres acteurs de l'écosystème de l'EPFDP se concentrent désormais sur l'amélioration de l'utilisation de nombreux types de données et d'éléments probants par les décideurs politiques. Depuis 2015, les efforts d'intermédiation se sont développés et sont devenus plus sophistiqués en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Les parties prenantes ont noté un intérêt et une volonté croissants de la part d'un plus grand nombre de producteurs de données probantes et d'intermédiaires de s'engager dans l'économie politique de l'EPFDP au cours des dernières années. Les institutions de recherche font davantage en établissant des relations et en investissant dans des ressources humaines dotées d'un sens politique, en alignant les agendas de recherche sur les priorités politiques nationales et en établissant des services d'assistance et des plates-formes de dialogue. Si les essais contrôlés aléatoires (ECR) sont considérés comme la norme de référence pour l'évaluation de l'impact des interventions, cette tendance s'accompagne d'une reconnaissance de la valeur d'autres types de méthodologies de recherche pour répondre aux besoins spécifiques des décideurs politiques. Les parties prenantes ont constaté une augmentation de l'utilisation de diverses méthodologies, notamment les méthodes quasi expérimentales, la recherche qualitative, les synthèses de données probantes, les méta-analyses et les nouveaux outils issus de la science des données. Les fournisseurs de nouvelles sources de données innovantes (données géo spatiales, données de drones, intelligence artificielle, etc.) travaillent également en étroite collaboration avec les gouvernements pour renforcer les capacités techniques et démontrer la valeur et la pertinence de leurs données. À mesure que les nouvelles sources de données gagnent en importance, les grands bailleurs de fonds partenaires, tels que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, aident également les gouvernements à intégrer des données innovantes dans les projets de développement.

La société civile et les bailleurs de fonds plaident et se concentrent de plus en plus sur l'utilisation responsable des données par le biais d'une meilleure gouvernance. Depuis 2015, en réaction à la révolution des données, les organisations de la société civile internationales et locales plaident de plus en plus en faveur de l'amélioration de la confidentialité des données, de la protection des personnes et de la nécessité de lutter contre la

désinformation en ligne (entre autres sujets), tout en reconnaissant la valeur que peuvent apporter les données au service du développement. Une série d'OSC et d'institutions connexes basées en Afrique mènent une conversation sur ce que devrait être la gouvernance des données dans un contexte africain. Depuis la Convention de Malabo de 2014, et maintenant avec l'introduction en 2022 du cadre stratégique de l'Union africaine en matière de données et de la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique, une série de parties prenantes basées en Afrique mènent des conversations au niveau national et font pression pour la promulgation et l'application de lois sur la confidentialité des données et d'autres réglementations en matière de données dans toute l'Afrique. Bien que cette tendance ait parfois provoqué des tensions entre la société civile et les gouvernements, les gouvernements africains reconnaissent également la valeur de l'économie numérique et, dans de nombreux pays, les responsables gouvernementaux sont désireux d'acquérir des connaissances et des conseils d'experts sur les questions de l'économie numérique et des droits numériques (par exemple, l'identification numérique, la réglementation de la finance digitale, la fiscalité numérique) et les meilleures pratiques en matière de gouvernance des données dans ce domaine.

Dans certaines agences gouvernementales d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, la demande et l'utilisation des données et des éléments probants par les décideurs politiques ont augmenté et sont devenues plus sophistiquées, sous l'impulsion du plaidoyer de la société civile, de la pression exercée pour rendre compte des progrès du développement, des crises mondiales et du travail des institutions EPFDP soutenues par des champions au sein du gouvernement. De nombreuses parties prenantes ont souligné qu'aux niveaux national et local des gouvernements d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, les citoyens et la société civile s'appuient de plus en plus sur des ensembles de données ouvertes, génèrent leurs propres données et exigent davantage de données et d'éléments probants de la part des gouvernements afin de contrôler la prestation des services publics et d'influencer les politiques. Cette tendance importante incite davantage les décideurs à utiliser les données et les éléments probants pour informer les politiques et démontrer les résultats. Les pressions exercées pour rendre compte des progrès accomplis en matière de développement dans le cadre des ODD et de l'Agenda 2063 et pour améliorer la bonne gouvernance, ainsi que les crises telles que la COVID-19, l'inflation et le changement climatique, ont accru la demande des décideurs politiques pour des données plus opportunes et de meilleure qualité afin de lever les incertitudes et de répondre aux besoins urgents des citoyens. Dans le même temps, le travail effectué par les institutions de l'EPFDP pour renforcer la confiance et les capacités techniques des gouvernements a accru la capacité et l'incitation des décideurs politiques à utiliser les données et les éléments probants. Ce travail a été rendu possible et soutenu par les champions de ces domaines au sein des gouvernements.

Malgré cette augmentation de la demande, les gouvernements africains continuent de s'appuyer largement sur leurs propres données et éléments probants pour élaborer leurs politiques, avec un changement progressif vers l'incorporation d'un plus grand nombre de sources non gouvernementales. Les données montrent que les gouvernements africains demandent de plus en plus de données et d'éléments probants à leurs systèmes statistiques nationaux. Cependant, c'est seulement dans quelques instances que l'augmentation de la demande a entraîné une hausse des investissements dans les offices nationaux de statistiques et les instituts de recherche publics⁵. Les données montrent que les capacités statistiques nationales en Afrique se sont légèrement améliorées au cours de la dernière décennie, avec de grandes variations d'un pays à l'autre, en partie sous l'effet de la pression exercée pour rendre compte des ODD et de l'Agenda 2063. Cependant, les systèmes statistiques nationaux restent sous-financés et sous-capacités dans tous les pays africains par rapport à d'autres régions.⁶

⁵ Paris21 et la Fondation Mo Ibrahim. Comblent le fossé entre les données et les politiques en Afrique. Avril 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf.

⁶ L'indice de capacité statistique (ICS) mesuré par la Banque mondiale montre une augmentation de la moyenne continentale africaine de 56 à 57,2 points de 2004 à 2019, et le nombre de stratégies nationales de développement des statistiques (SNDS) entièrement financées en Afrique a bondi de 4 en 2017 à 12 en 2020. Voir : Paris21 et la Fondation Mo Ibrahim. Comblent le fossé entre les données et les politiques en Afrique. Avril 2021. Disponible à l'adresse : https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf. Autre exemple, au Ghana, le ministère de l'environnement, de la science, de la technologie et de l'innovation a achevé les travaux de rénovation du Conseil de la recherche scientifique et industrielle afin d'établir un centre de calcul à haute performance dans le but d'accroître la capacité des gouvernements à analyser, modéliser et simuler des données de grande ampleur pour relever les défis du développement. Voir : <https://mofep.gov.gh/sites/default/files/budget-statements/2020-Budget-Statement-and-Economic-Policy.pdf>

L'augmentation de la demande a conduit les décideurs politiques à s'appuyer progressivement sur des fournisseurs de données et des intermédiaires non gouvernementaux dans certains pays, les gouvernements reconnaissant l'importance d'exploiter des données externes pour compléter les leurs. Dans des secteurs sociaux importants tels que l'agro-industrie et l'éducation, les gouvernements forment des partenariats avec des entreprises du secteur privé et des instituts de recherche spécialisés dans la collecte et l'analyse de données. Ils s'engagent également avec des ONG et des OSC qui travaillent sur des questions liées aux données. Ces organisations fournissent une assistance technique, un soutien en matière de plaidoyer et un renforcement des capacités pour aider les gouvernements à mettre en place des écosystèmes de données plus robustes et plus réactifs, capables de mieux répondre aux besoins de leurs citoyens.

Les réseaux, les normes et les réglementations qui soutiennent les activités de l'EPFDP se sont améliorés au sein de communautés de pratique cloisonnées, tandis que le financement et la collaboration entre les domaines de pratique ne se sont pas améliorés. L'écosystème de l'EPFDP comprend au moins trois communautés de pratique qui se chevauchent : l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (EPFDP), les données au service du développement (D4D) et la bonne gouvernance. Au sein de ces communautés, il existe des communautés plus petites, telles que celles des évaluateurs africains ou des statisticiens. Les institutions de recherche, les chercheurs qui produisent des données innovantes et les défenseurs de la gouvernance des données s'appuient sur les normes et les meilleures pratiques internationales et régionales dans leurs domaines d'expertise pour améliorer la qualité de leur travail.

Toutefois, si les réseaux favorisent l'échange de connaissances au sein des communautés existantes, ils relient moins souvent les acteurs de l'écosystème de l'EPFDP entre eux. Malgré l'enthousiasme collectif suscité en 2015 par le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063, ces communautés de pratique cloisonnées ne se sont pas réunies depuis pour élaborer des approches permettant de surmonter les obstacles communs propres à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. En ce qui concerne le financement, de nombreux bailleurs de fonds continuent de soutenir des projets pertinents pour l'EPFDP, mais les principaux bailleurs de fonds ont également suspendu leur soutien général à l'EPFDP et aux institutions de recherche pour se concentrer sur les données probantes en tant qu'outil permettant de relever des défis spécifiques à un secteur ou à une question. Cette évolution est motivée par la pression exercée pour démontrer l'impact des investissements, la nécessité d'exploiter les partenariats avec d'autres parties prenantes et la concurrence croissante pour le financement des crises mondiales et des besoins sociaux et environnementaux urgents. En se concentrant sur des défis sectoriels, les bailleurs de fonds indiquent qu'ils peuvent plus facilement mettre en commun leurs ressources et leur expertise avec d'autres parties prenantes et réaliser des progrès plus mesurables pour relever des défis de développement spécifiques.

Obstacles au progrès

La plupart des bailleurs de fonds et de nombreux praticiens considèrent les données probantes comme un outil permettant de soutenir des projets spécifiques à un secteur ou à une question, ce qui limite la collaboration et la flexibilité du financement pour les institutions qui en produisent. Les producteurs de données probantes et les intermédiaires signalent que la plupart des financements étant liés à des projets sectoriels ou thématiques spécifiques à court terme, il est difficile d'obtenir un financement de fonctionnement général, d'investir dans le développement institutionnel à long terme, d'investir dans l'établissement de relations à long terme avec les gouvernements ou de répondre de manière opportuniste aux demandes des gouvernements. En outre, de nombreux praticiens actifs au sein de l'écosystème EPFDP, tels que les fournisseurs de données innovantes, les praticiens de la gouvernance des données ou les militants de la bonne gouvernance, utilisent des données ou des éléments probants comme outils dans leur travail, mais ne se considèrent pas comme faisant partie d'une communauté de pratique organisée de l'EPFDP, ce qui limite les possibilités de collaboration avec les autres acteurs. L'absence d'une vision commune de l'EPFDP parmi les acteurs de l'écosystème limite également l'ampleur et la portée des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la pratique. En l'absence d'une vision commune, les acteurs ne collaborent pas souvent et ne travaillent pas en réseau pour développer et étendre des approches efficaces spécifiques à l'EPFDP. Par exemple, les décideurs politiques ont besoin à la fois d'évaluations d'impact et de nouvelles sources de données

innovantes, mais les fournisseurs de ces différents types de données et d'éléments probants ne s'engagent pas activement les uns avec les autres pour surmonter les obstacles tels que la motivation politique, les systèmes de données inefficaces ou le manque de capacités techniques qui empêchent les décideurs politiques d'utiliser régulièrement divers types de données et d'éléments probants dans l'élaboration de politiques. De même, les militants de la bonne gouvernance et de nombreux producteurs/intermédiaires de données probantes aimeraient s'attaquer aux incitations politiques qui empêchent les décideurs de prendre des décisions fondées sur des données probantes, mais ces acteurs ne coordonnent pas souvent leurs travaux en vue d'atteindre des objectifs communs propres à l'EPFDP.

Un autre obstacle potentiel relève du fait que les approches d'intermédiation réussies basées sur les relations sont coûteuses et peuvent être difficiles à mettre à l'échelle. Un nombre croissant d'acteurs de l'écosystème de l'EPFDP utilisent avec succès l'établissement de relations à long terme pour favoriser l'utilisation des données et des éléments probants par les décideurs politiques, mais cette approche est coûteuse et prend du temps, ce qui la rend difficile à transposer à plus grande échelle. Dans toute l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, les parties prenantes ont noté qu'une déconnexion importante persiste entre les décideurs politiques et les producteurs de données probantes, tant pour les départements de recherche gouvernementaux que pour les institutions de recherche non gouvernementales. Beaucoup d'universités, de groupes de réflexion, d'ONGI et d'instituts de recherche (tant au niveau international que local) restent déconnectés ou mal informés des priorités des décideurs politiques et des besoins en matière de données probantes. Les parties prenantes évoquent également le besoin généralisé d'améliorer la qualité, la précision et l'actualité des données et des éléments probants afin de les rendre pertinents pour les décideurs politiques. Les acteurs de l'EPFDP relèvent avec succès ce défi dans des cas isolés en améliorant la communication entre les départements de recherche gouvernementaux et les décideurs politiques et en instaurant la confiance grâce à des relations durables entre les fournisseurs d'informations non gouvernementaux et les gouvernements. Au fil du temps, ce travail intensif commence à déboucher sur des normes et des réglementations qui ancrent plus durablement l'utilisation des données probantes dans l'élaboration des politiques (par exemple, au Ghana). Cependant, le besoin d'une intermédiation plus efficace en Afrique de l'Est et de l'Ouest dépasse de loin les ressources disponibles pour la fournir. Des approches plus évolutives sont nécessaires.

La motivation politique empêche également l'utilisation régulière d'éléments probants dans l'élaboration des politiques de nombreux pays, même lorsque les décideurs politiques y ont accès, ont la capacité technique de les utiliser et entretiennent de bonnes relations avec ceux qui les produisent. De nombreuses parties prenantes ont évoqué cet obstacle lors des entretiens, y compris des représentants des gouvernements eux-mêmes. Les personnes interrogées ont décrit comment de nombreux décideurs politiques recherchent et utilisent des données probantes pour soutenir des opinions ou des positions politiques existantes, et ont tendance à ignorer les données et les éléments probants qui vont à l'encontre de ces positions. Les relations de confiance entre les producteurs/intermédiaires de données et les gouvernements peuvent accroître l'utilisation des données et des éléments probants par les décideurs politiques en améliorant l'accès et la capacité technique, et en démontrant la valeur de données et d'éléments probants adaptés pour résoudre les problèmes liés à l'élaboration des politiques. Cependant, même ces relations de confiance sont souvent incapables de surmonter les obstacles politiques. Ce défi n'est certainement pas limité aux pays africains – l'élaboration des réglementations est un processus politique dans la plupart des pays. La réponse la plus fréquente à la question de savoir ce qui pourrait être fait pour surmonter cet obstacle en Afrique de l'Est et de l'Ouest a été de promouvoir la bonne gouvernance et de donner aux défenseurs des citoyens et aux médias les moyens d'exiger davantage de transparence et de responsabilité de la part de leurs gouvernements. Les parties prenantes ont également décrit comment les débats fondés sur des données probantes au sein du parlement et avec les partis d'opposition dans certains pays contribuent à améliorer la gouvernance et les résultats politiques.

Le sous-investissement chronique dans les systèmes statistiques nationaux et les infrastructures de données limite l'accès et empêche ainsi l'utilisation régulière des données et des éléments probants par les décideurs politiques, à l'exception notable de certains secteurs tels que la santé et la finance. La plupart des décideurs politiques et des fonctionnaires continuent de s'appuyer principalement sur leurs propres systèmes de données et sont de plus en plus exigeants. Cependant, les investissements dans les systèmes statistiques nationaux et les

infrastructures de communication des données ne suivent pas le rythme de l'augmentation de la demande. Dans la plupart des pays d'Afrique, les systèmes de données nationaux sont sous-financés, inefficaces et difficiles à remettre en état, en particulier pour les bailleurs de fonds qui ne sont pas en mesure de financer directement les gouvernements et/ou qui ne disposent pas d'un soutien financier suffisant pour réaliser d'importants investissements dans l'infrastructure de données. L'inefficacité des systèmes de données empêche également les gouvernements d'accéder efficacement et d'utiliser de manière cohérente les nouvelles formes de données rendues disponibles par la révolution des données.

La capacité technique des décideurs à accéder aux données et aux éléments probants, et à les utiliser efficacement reste également un défi. En ce qui concerne l'EPFDP, cette capacité s'est améliorée dans certains secteurs tels que les soins de santé et la finance, mais elle reste limitée dans la majorité des instances gouvernementales dans la plupart des pays, pour toutes les différentes formes de données et d'éléments probants, y compris dans les écosystèmes de l'EPFDP plus matures tels que le Ghana, le Sénégal ou le Kenya. Certains bailleurs de fonds et organisations travaillent au renforcement des capacités, mais l'ampleur de ce besoin, le taux de rotation des décideurs politiques et les priorités concurrentes de financement dans d'autres domaines, ainsi que la nécessité de faire face à des crises urgentes, limitent l'ampleur de ces efforts.

En raison de la complexité et de la longueur du processus d'élaboration des politiques, il est difficile de garantir que les interventions à un moment donné du processus conduisent à une amélioration du bien-être des populations. Les données et les éléments probants jouent un rôle important à tous les stades du processus d'élaboration des politiques, de la définition des objectifs à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques. À chacune de ces étapes, de nombreux décideurs et des facteurs d'influence complexes interviennent. De nombreuses parties prenantes ont relevé des difficultés liées à l'importance des investissements consentis par les acteurs de l'écosystème de l'EPFDP aux premiers stades du processus d'élaboration des politiques, qui peuvent être réduits à néant par une mauvaise mise en œuvre aux stades ultérieurs. Les parties prenantes ont noté que les acteurs de l'EPFDP ont accordé beaucoup moins d'attention et d'investissement à l'amélioration de la mise en œuvre des politiques. De même, l'établissement de relations qui n'influencent qu'un petit nombre de décideurs politiques peut avoir un impact limité si les autres décideurs impliqués dans le même processus d'élaboration des politiques ne sont pas impliqués.

Opportunités

Pour apporter plus de cohérence au domaine de l'EPFDP, il est possible de promouvoir une implication accrue entre les différents acteurs de l'écosystème des politiques fondées sur des données probantes, sous l'égide de la communauté de prise de décisions fondées sur des données probantes (PFDP). La communauté PFDP est active, organisant diverses conférences et opportunités de réseautage, avec des acteurs travaillant vers des objectifs communs pour améliorer l'efficacité des programmes sociaux et environnementaux grâce à l'utilisation de données probantes. Elle met notamment l'accent sur l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Cependant, les événements de mise en réseau de la PFDP se concentrent souvent sur les institutions de recherche, les praticiens du développement et les décideurs politiques, avec moins d'implication de la part des fournisseurs de données innovantes, des praticiens de la gouvernance des données ou des défenseurs de la bonne gouvernance. La promotion d'événements, de plateformes ou de programmes qui engagent intentionnellement les acteurs de ces communautés pourrait favoriser l'échange de connaissances, les partenariats et de nouvelles approches pour relever les défis spécifiques à la PFDP.

Dans le cadre de cette implication plus large, l'une des opportunités les plus importantes concerne la bonne gouvernance et la défense des intérêts des citoyens. La production et l'utilisation de données et d'éléments probants par les citoyens, les OSC et les médias pour promouvoir la redevabilité des gouvernements deviennent plus fréquents dans de nombreux pays africains, ce qui incite les décideurs politiques à les utiliser davantage pour éclairer leurs décisions et démontrer leurs résultats. Cela crée un espace pour élever les données et les éléments probants au rang d'outils de plaidoyer efficaces pour contrer la prolifération de la désinformation dans les données numériques et les nouvelles sources médiatiques, et pour travailler avec les bailleurs de fonds et les organisations de bonne gouvernance pour faire avancer les objectifs de l'EPFDP. Il s'agit là d'une opportunité

importante, citée par de nombreuses parties prenantes, qui pourrait lever les obstacles à l'EPFDP liés à la motivation politique.

On pourrait également faire davantage pour aligner et exploiter d'autres ressources spécifiques à un secteur ou à une thématique afin de faire progresser les objectifs de l'EPFDP. Les possibilités sont notamment les suivantes :

- **Données au service du développement (D4D):** L'élan, l'intérêt généralisé et le financement des D4D et de l'économie numérique pourraient être mis à profit pour se concentrer plus intentionnellement sur les besoins des décideurs politiques et les lacunes des systèmes de données gouvernementaux.
- **Gouvernance des données :** Un certain nombre d'organismes bailleurs et de fondations privées financent des initiatives de gouvernance des données, ce qui témoigne d'un intérêt croissant pour cet espace. Toutefois, les travaux sur la gouvernance des données portent sur un large éventail de questions, qui ne sont pas toutes pertinentes pour l'EPFDP. Il serait possible de collaborer avec d'autres bailleurs de fonds afin de tirer parti de ces efforts pour atteindre des objectifs plus spécifiques à l'EPFDP, en mettant l'accent sur la méfiance des citoyens à l'égard de l'accès des gouvernements aux données et de leur utilisation, et sur le manque d'harmonisation transfrontalière qui empêche le partage des données et pourrait constituer un obstacle à l'utilisation efficace des données dans le cadre de l'EPFDP.
- **Mesure et gestion de l'impact :** Au niveau organisationnel, il peut être possible d'améliorer la compréhension qu'ont les instituts de recherche de leur impact sur le bien-être des personnes. Ils seraient ainsi mieux à même d'investir en priorité dans des travaux plus utiles ou plus efficaces afin de lever davantage de fonds auprès de bailleurs de fonds sectoriels ou spécialisés dans le développement.
- **Cofinancement :** De même, il existe des possibilités d'associer le financement de projets sectoriels ou nationaux pour les instituts de recherche et d'autres acteurs de l'écosystème de l'EPFDP à une aide générale au fonctionnement afin de parvenir à la fois à une croissance institutionnelle et à un impact ciblé et mesurable par le biais de projets co-financés.

Afin d'intensifier les efforts d'intermédiation en matière de données probantes, il pourrait être possible d'investir dans la reproduction et l'intensification de modèles relationnels réussis et/ou d'envisager des approches moins coûteuses et plus facilement extensibles. Des modèles tels que les unités d'apprentissage intégrées ou l'approche basée sur les relations pour travailler avec les parlements pourraient être étendus à d'autres pays et agences gouvernementales. Un soutien accru aux organisations pour documenter et diffuser les enseignements pourrait encourager la reproduction et l'extension, y compris peut-être une analyse sur la manière de rendre ces modèles plus efficaces et efficaces. D'autres approches pourraient inclure l'examen de la possibilité d'étendre les modèles de réussite par le biais d'organes régionaux d'élaboration des politiques afin d'obtenir un impact plus large qui pourrait se répercuter dans tous les pays. Les réseaux sectoriels existants actifs dans le domaine du plaidoyer politique et les réseaux de pairs des décideurs politiques offrent également des possibilités de faire progresser l'intermédiation des données probantes tout en réduisant considérablement la dissociation entre les données et les politiques. Les parlementaires, les ministères et les autres agences gouvernementales se réunissent souvent avec leurs pairs d'autres pays et régions dans des forums existants qui pourraient être exploités de manière cohérente pour établir des relations de confiance avec les acteurs de l'EPFDP et rapprocher les données probantes des politiques à moindre coût et à plus grande échelle.

Il est urgent d'investir davantage sur les gouvernements, mais pour le faire durablement, il faut un financement à grande échelle et à long terme. Il est également possible de répondre à ce besoin par des interventions catalytiques. De nombreuses parties prenantes ont souligné la nécessité d'investir plus largement dans l'étude des besoins et des priorités des décideurs politiques en matière de données probantes, d'intensifier les efforts de renforcement des capacités adaptés à l'EPFDP pour toucher un plus grand nombre de décideurs politiques et d'autres fonctionnaires, d'investir dans l'amélioration des systèmes statistiques nationaux à tous les niveaux et de se concentrer davantage sur la mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes afin de garantir l'impact sur le bien-être des populations. Si l'on ne s'attaque pas à ces grands défis interdépendants, les investissements isolés visant à améliorer l'accès ou la capacité des gouvernements peuvent être efficaces ponctuellement, mais sont limités en termes d'échelle, de durabilité et d'impact à long terme. Les bailleurs de fonds intervenant à plus petite échelle, comme la Fondation Hewlett, pourraient explorer les

moyens de catalyser les importants financements nécessaires dans ces domaines. Pour améliorer les capacités techniques des décideurs en matière d'EPFDP, les investissements catalytiques pourraient se concentrer sur l'intégration des approches d'EPFDP dans l'enseignement des politiques publiques (ce que font déjà certains bénéficiaires de subventions de la Fondation Hewlett), ainsi que sur la formation et les pratiques d'embauche des fonctionnaires, en particulier dans les pays où la sensibilisation et la demande d'EPFDP se sont améliorées. Les investissements catalytiques pourraient également piloter des approches innovantes pour améliorer les systèmes statistiques nationaux et l'infrastructure des données, dans le but d'étendre les modèles réussis grâce à un financement de la part de grands organismes bailleurs. Une attention particulière pourrait être accordée à l'amélioration des systèmes de données nationaux afin de faciliter un suivi plus efficace et des corrections de trajectoire dans la mise en œuvre des politiques. Les bailleurs de fonds catalytiques pourraient également promouvoir des interventions d'EPFDP spécifiques à la phase de mise en œuvre des politiques. Il serait également possible de faciliter le partage des connaissances en mettant l'accent sur les enseignements tirés des besoins décisionnels des gouvernements et de la phase de mise en œuvre des politiques.

Conclusion

Depuis 2015, le soutien accru des fondations privées et des bailleurs multilatéraux et bilatéraux a permis de renforcer les institutions de recherche basées en Afrique en fournissant une assistance technique, un soutien au renforcement des capacités et un financement, permettant ainsi à ces institutions d'accroître leurs capacités et leur influence. En outre, les partenariats entre les institutions internationales et locales ont renforcé l'influence des acteurs locaux, et les programmes de formation ont investi dans les étudiants africains en tant qu'économistes, chercheurs et dirigeants d'institutions. Malgré les progrès accomplis, de nombreux instituts de recherche africains restent déconnectés de l'élaboration des politiques. Toutefois, les efforts d'intermédiation se multiplient en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Les producteurs de données probantes et les intermédiaires s'intéressent de plus en plus à l'économie politique de l'EPFDP. La société civile et les bailleurs de fonds plaident en faveur d'une utilisation responsable des données et, reconnaissant la valeur de l'économie numérique, les gouvernements africains recherchent de plus en plus l'avis d'experts sur les questions relatives à l'économie numérique et aux droits numériques. Bien que les gouvernements africains continuent de s'appuyer largement sur leurs propres données pour éclairer leurs décisions politiques, ils s'engagent de plus en plus auprès des institutions non gouvernementales et adoptent des méthodologies de recherche plus diversifiées.

Cependant, alors que des volumes importants et des types plus divers de données et d'éléments probants sont disponibles pour éclairer l'élaboration des politiques, l'adoption généralisée et cohérente reste limitée par l'inefficacité des systèmes de données, le manque de capacités techniques et des priorités politiques concurrentes. Remédier à ces contraintes dans l'ensemble de la région nécessiterait un investissement considérable et à grande échelle dans l'EPFDP qui est limité par l'absence d'objectifs communs entre les bailleurs de fonds et les praticiens de l'EPFDP, ainsi que par une concurrence intense pour obtenir des fonds afin de faire face à de nombreuses crises mondiales urgentes.

Les crises favorisent l'utilisation de données probantes dans certains domaines et réduisent les investissements dans l'EPFDP dans d'autres. La COVID-19 et le changement climatique ont conduit à des investissements dans des systèmes de données adaptés (données sur les soins de santé en temps réel et recherche des contacts, systèmes d'alerte précoce, etc). De nombreux citoyens africains soumis à la pression des chocs économiques et frustrés par le rétrécissement de l'espace civique et la corruption exigent également une plus grande redevabilité par le biais de données et d'éléments probants, démarche qu'il est important de soutenir. Toutefois, la concurrence pour obtenir des fonds afin de répondre aux besoins sociaux et environnementaux urgents limite le montant des fonds disponibles pour la recherche et le développement institutionnel lorsqu'ils ne sont pas directement liés à court terme à la résolution d'un problème spécifique ou d'un défi sectoriel.

À l'avenir, les promoteurs de l'EPFDP pourraient explorer plusieurs moyens d'améliorer la durabilité et l'impact à long terme de leurs interventions. Il est possible d'encourager une plus grande collaboration entre la communauté d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (EPFDP) et les acteurs travaillant sur la bonne gouvernance et les données au service du développement ; de co-investir avec des bailleurs de fonds

sectoriels et thématiques pour assurer la croissance institutionnelle des organismes de recherche et d'autres producteurs et intermédiaires de données probantes ; de catalyser davantage d'investissements dans les gouvernements pour lever les obstacles à l'utilisation durable et régulière des données probantes dans les gouvernements et améliorer la mise en œuvre des politiques ; et d'étudier l'impact à long terme de ces différentes approches sur le bien-être des populations pour permettre aux acteurs de l'EPFDP de sélectionner des interventions qui maximisent l'impact sur les populations.

II. INTRODUCTION

Portée et objectif de l'analyse de la conjoncture

Dalberg Advisors collabore avec la Fondation William et Flora Hewlett pour actualiser sa stratégie d'octroi de subventions pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (Evidence-Informed Policymaking, EPFDP). Dans le cadre du processus d'actualisation de la stratégie, Dalberg a effectué une analyse générale de la conjoncture pour documenter les tendances des sept dernières années dans le domaine de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes en Afrique de l'Est et de l'Ouest. La Fondation espère comprendre l'état actuel et futur de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, avec un intérêt particulier pour le contexte africain, notamment son évolution, compte tenu des chocs profonds des cinq dernières années, tels que la COVID-19, le changement climatique et la montée de l'autoritarisme. En outre, l'analyse vise à identifier les lacunes et les possibilités de financement futur qui complètent et améliorent le travail des autres.

Méthodologie

La méthodologie de recherche pour l'analyse de la conjoncture a été conçue pour informer le processus d'actualisation de la stratégie de l'EPFDP. Les questions et les approches de la recherche ont donc été conçues pour éclairer les choix stratégiques qui devront être faits dans le cadre du processus d'actualisation, à la lumière de l'évolution de la conjoncture, des modèles d'EPFDP dominants, des principales parties prenantes, des facteurs de réussite et des opportunités stratégiques. Ces choix sont les suivants : l'objectif de la Fondation Hewlett doit-il changer ou être affiné ? Comment les voies d'impact et les résultats cibles doivent-ils être modifiés pour refléter les progrès, les leçons et les opportunités changeantes dans le domaine de l'EPFDP ? L'objectif de la Fondation Hewlett devrait-il être plus étendu, plus limité, ou rester le même ? Et comment la Fondation Hewlett pourrait-elle adapter ses pratiques pour mieux soutenir ses bénéficiaires à progresser dans le domaine de l'EPFDP ? Y a-t-il des tendances auxquelles l'équipe de l'EPFDP de la Fondation Hewlett devrait intervenir ?

Questions de recherche

Les questions spécifiques de recherche et d'apprentissage explorées dans ce rapport pour éclairer les choix stratégiques ci-dessus et tester les hypothèses de la théorie actuelle du changement de l'EPFDP sont les suivantes :

- Comment les parties prenantes et les bénéficiaires définissent-ils les données probantes ?
- Quels sont les problèmes et les obstacles à l'EPFDP les plus importants pour les parties prenantes ?
- Quels changements avons-nous observés dans l'EPFDP au cours des cinq dernières années ?
- Quelle est l'importance relative de l'EPFDP par rapport aux grands enjeux actuels ? Où se situe l'EPFDP par rapport aux besoins des décideurs dans l'ensemble et dans des domaines spécifiques de l'élaboration des politiques ?
- Quel est le degré de maturité des différentes parties du domaine de l'EPFDP ?
- Quels sont les facteurs de l'économie politique qui déterminent les décisions politiques, et que faut-il faire pour modifier les incitations politiques en faveur d'une utilisation cohérente des données probantes ?
- Comment les modèles de l'EPFDP réussis dans une région influencent-ils le changement dans une autre ?
- Quel est le rôle des données probantes dans la défense des intérêts des citoyens ?
- Quel type d'éléments probants les décideurs politiques demandent-ils et utilisent-ils ? Dans quels domaines les données probantes sont-elles le plus demandées et le plus utilisées ? L'offre actuelle de données probantes correspond-elle à la demande ?
- Quels sont les principaux obstacles à une meilleure mise en œuvre des politiques ?
- Quelles sont les principales tendances et lacunes dans le financement de l'EPFDP ?

- Quelles sont les possibilités actuelles d'avoir un impact sur l'EPFDP ? Parmi ces possibilités, quelles sont celles qui ont le plus grand potentiel d'amélioration du bien-être des populations ? Existe-t-il d'importantes possibilités d'impact futur dans les programmes politiques de certains pays ?
- Qui sont les principaux acteurs de l'EPFDP en Afrique de l'Est et de l'Ouest ? Dans quels pays travaillent-ils ? Sur quels sujets ? Qui sont les acteurs qui travaillent à la mise en œuvre des politiques ?

Activités de recherche

Les conclusions de ce rapport sont basées sur des recherches primaires et secondaires menées par Dalberg Advisors pendant trois mois de collecte de données de la fin de l'année 2022 au début de l'année 2023. Les sources de recherche comprenaient :

- La revue documentaire d'une sélection de publications de la Fondation Hewlett et des bénéficiaires de subventions de l'EPFDP ainsi que des principaux rapports sur l'EPFDP et des analyses documentaires qui ont fourni un contexte pour le retour d'informations des parties prenantes.
- 52 réponses à une enquête en ligne auprès des bénéficiaires du programme de l'EPFDP, provenant de 44 organisations bénéficiaires.
- 5 groupes de discussion avec les bénéficiaires de l'EPFDP sur des domaines thématiques (institutionnalisation de l'utilisation des données probantes, révolution des données, gouvernance des données, défense des intérêts des citoyens)
- Des entretiens individuels avec 38 parties prenantes externes et 24 bénéficiaires de subventions relatives à l'EPFDP, représentant tous les principaux écosystèmes et catégories d'acteurs de l'EPFDP, comme le montre le graphique ci-dessous, y compris des entretiens avec des décideurs politiques et des fonctionnaires au Sénégal, au Ghana et au Kenya.

Diversité, équité, inclusion et justice (DEIJ)

Nous avons abordé le processus de collecte des données en utilisant la diversité, l'équité, l'inclusion et la justice (DEIJ) comme principes directeurs. Lors de la sélection des personnes interrogées, nous avons recherché un équilibre entre les parties prenantes basées dans les pays du Nord et les pays africains, un équilibre géographique au sein du continent africain et un équilibre entre les hommes et les femmes parmi les personnes interrogées.

Notre recherche a également porté sur des questions d'apprentissage spécifiques à la DEIJ, notamment :

- Comment les données et les éléments probants peuvent-ils aider à surmonter les obstacles qui empêchent les communautés marginalisées de bénéficier des politiques ?
- Qu'est-ce qui empêche les femmes et les communautés marginalisées d'exercer une plus grande influence sur les décisions politiques qui les concernent ? Comment les données probantes pourraient-elles permettre de relever ces défis ?
- Quels sont les progrès réalisés et quelles sont les approches qui ont été les plus bénéfiques pour les femmes et les communautés marginalisées par le biais de l'EPFDP ? Comment cela varie-t-il selon les pays et les régions ?
- Existe-t-il des opportunités significatives d'impact sur les femmes ou les communautés marginalisées dans des domaines thématiques ou des pays spécifiques de l'EPFDP ?

Limites

L'absence d'une compréhension commune de l'EPFDP en tant que domaine et l'étendue même de ce domaine ont constitué des limites importantes dans l'élaboration de ce rapport d'analyse de la conjoncture. L'écosystème de l'EPFDP couvert par ce rapport comprend de nombreux types de données et d'éléments probants, divers acteurs et des communautés de pratique distinctes, à chaque étape du processus d'élaboration des politiques, dans tous les secteurs et toutes les instances du gouvernement, dans des douzaines de pays.

De nombreux rapports de qualité et plus longs ont été rédigés sur l'EPFDP dans un seul pays ou une seule chaîne de valeur des éléments probants, ce qui permet d'explorer la dynamique de l'écosystème de manière beaucoup plus approfondie. En revanche, l'objectif de ce rapport général est de saisir les tendances globales et de comprendre comment les nombreuses pièces et les écosystèmes qui se chevauchent dans le puzzle global de l'EPFDP fonctionnent (ou non) pour stimuler (ou inhiber) les progrès vers l'utilisation régulière des données et des éléments probants pour informer les politiques susceptibles d'améliorer le bien-être des populations en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest.

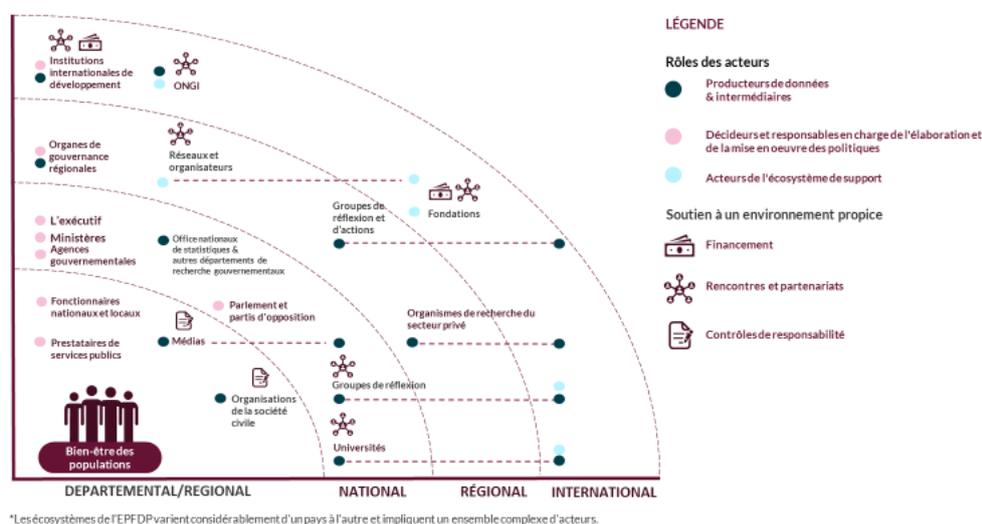
Cette vue d'ensemble nous donne un aperçu des tendances, des obstacles et des opportunités en Afrique. Il reste encore beaucoup à apprendre. Nous espérons que les informations présentées ici serviront de point de départ à d'autres investissements et à d'autres recherches dans le domaine de l'EPFDP.

III. L'ÉCOSYSTÈME DE L'EPFDP

Vue d'ensemble de l'écosystème

L'écosystème de l'EPFDP englobe divers acteurs et des communautés de pratique qui se chevauchent, y compris ceux qui ne se considèrent pas comme faisant partie d'un domaine de l'EPFDP, mais qui s'y engagent dans une certaine mesure. Ces acteurs comprennent des instituts de recherche, des organisations à but non lucratif et du secteur privé fournissant des données innovantes pour le développement, des défenseurs de la gouvernance inclusive, des bailleurs de fonds internationaux, des départements de recherche et de planification gouvernementaux et une variété d'agences, de ministères et de départements gouvernementaux régionaux, nationaux et locaux (MDA). Ils peuvent être regroupés en trois catégories principales : les producteurs de données probantes et les intermédiaires ; les responsables de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'exécution des politiques ; et les acteurs de l'écosystème de support. Une carte simplifiée de l'écosystème de l'EPFDP est présentée ci-dessous.

Figure 1 Illustration de l'écosystème de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes en Afrique de l'Est et de l'Ouest.



Définition de l'EPFDP

Il n'existe pas de définition standard de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes (EPFDP), mais dans toutes ses versions, l'EPFDP encourage l'utilisation régulière d'une variété de données et d'éléments probants pour éclairer les décisions politiques dans tous les secteurs et à toutes les instances du gouvernement, dans le but d'améliorer les politiques sociales et économiques et d'améliorer le bien-être des populations.

La Fondation Hewlett définit l'EPFDP dans son objectif stratégique de 2018 comme suit : « Peu à peu, les gouvernements utilisent systématiquement des données probantes pour améliorer les politiques sociales et économiques. Nous espérons faire progresser cet objectif en aidant à améliorer les processus et systèmes politiques nationaux qui intègrent l'utilisation des données probantes dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques ; en contribuant à des améliorations fondées sur des données probantes dans des politiques et programmes gouvernementaux spécifiques susceptibles d'avoir une influence plus large ; et en renforçant le domaine émergent de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Nous nous concentrons sur l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, et nous finançons également des travaux globaux qui permettent de réaliser des progrès plus importants au niveau national ».⁷

⁷ Hewlett Foundation EPFDP Strategy 2018, disponible ici : <https://www.hewlett.org/wp-content/uploads/2018/04/EPFDP-Strategy-March-2018.pdf>

Dans une enquête en ligne menée par Dalberg en 2022, plus de 50 réponses de bénéficiaires de subventions relatives à l'EPFDP de la Fondation Hewlett ont mis en évidence divers éléments essentiels dans leurs définitions de l'EPFDP. Leurs définitions sont diverses, reflétant les différentes communautés de pratique dans lesquelles ils opèrent, tout en étant largement congruentes et se renforçant mutuellement. Les éléments importants de leurs définitions sont les suivants :

Caractéristiques des données et des éléments probants

- **Rigueur** : La plupart des bénéficiaires ont utilisé des termes liés à la rigueur et à la qualité pour décrire le type de données et d'éléments probants utilisés pour l'EPFDP, tels que « les meilleures données disponibles », « objectives », « empiriques », « générées scientifiquement », « précises, fiables et opportunes », et « des données de qualité transformées en connaissances ».
- **Pertinence** : Plusieurs bénéficiaires ont également souligné l'importance de « faire correspondre les données et les éléments probants aux besoins contextuels d'élaboration de politiques », et de les traduire et les résumer en « recommandations politiques digestes ».
- **Innovation** : Un plus petit nombre de bénéficiaires, dont nombre appartiennent au groupe « révolution des données », ont souligné l'importance de la « recherche de pointe », des « ensembles de données innovants », des « sources alternatives de données » et des « écosystèmes de partage de données ».

Formes d'implication dans le processus d'élaboration des politiques

- **Répondre aux questions prioritaires pour éclairer les décisions** : certains bénéficiaires ont souligné l'importance d'un programme de l'EPFDP dynamique pour combler les lacunes en matière de connaissances et d'éléments probants et répondre aux questions prioritaires que les décideurs politiques peuvent se poser sur un certain nombre de sujets. Ces réponses tendent à être moins axées sur les processus.
- **Priorité à l'allocation des ressources pour le développement et amélioration de l'efficacité des programmes** : de nombreux bénéficiaires ont parlé de la nécessité d'utiliser les données et les résultats des évaluations des performances des politiques et programmes, dans les contextes locaux et internationaux, pour donner la priorité aux investissements dans les politiques et les conceptions de programmes performants. Certains ont relevé la longueur du processus d'utilisation des données et des éléments probants pour traduire les objectifs politiques en programmes efficaces, suivre leur impact et rentabilité, concevoir de nouveaux programmes pour améliorer l'impact et l'efficacité et étendre les programmes performants.
- **Garantir la transparence et l'implication des citoyens** : d'autres bénéficiaires ont souligné que l'EPFDP était un moyen de promouvoir la responsabilité dans le processus politique par le biais d'un « engagement public significatif », d'une « Élaboration de Politiques consultative » et d'un « processus démocratique ouvert », afin de garantir que les citoyens aient leur mot à dire dans les politiques et les programmes qui affectent leur vie.

L'objectif de l'EPFDP

- **Améliorer les conditions de vie grâce à un développement inclusif** : presque tous les bénéficiaires ont indiqué que l'objectif de l'EPFDP était d'améliorer les conditions de vie grâce à de « meilleurs services pour les populations », de répondre aux « besoins matériels et aux aspirations des populations », de relever les défis du développement, de réduire la pauvreté et de veiller à ce que « personne ne soit laissé pour compte ».
- **Défi et innovation** : quelques bénéficiaires ont vu dans l'EPFDP une occasion de remettre en question le statu quo, d'innover et de tester de nouvelles idées.

Définir les données et les éléments probants

En se basant sur les définitions de l'EPFDP données par les bénéficiaires ci-dessus, il est utile de clarifier ce que nous entendons par « données » et « éléments probants ». La Fondation Hewlett définit les éléments probants comme englobant les sources traditionnelles et nouvelles de données, la recherche sur les politiques et l'évaluation de l'impact, en mettant l'accent sur celles qui sont pertinentes, actualisées et pragmatiques pour

l'élaboration de Politiques publiques dans l'ensemble du spectre politique, y compris la mise en œuvre, dans le contexte de leur stratégie.⁸ Il existe d'autres définitions, mais pour les besoins de ce rapport, nous avons considéré les données et les éléments probants dans le contexte de l'EPFDP selon les définitions résumées ci-dessous.

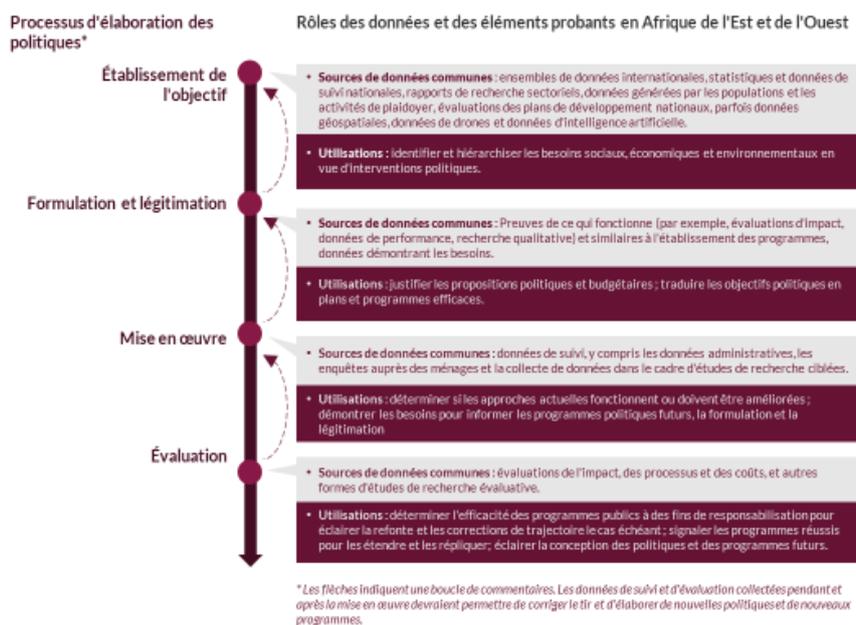
Les données font souvent référence à des informations brutes, collectées dans le contexte de l'EPFDP sous la forme de données de suivi des politiques, des programmes et des services publics, ainsi que de nombreuses nouvelles formes de données qui peuvent éclairer les décisions politiques en fournissant des informations sur les besoins des citoyens, l'impact du changement climatique, et la portée et la mise en œuvre des services publics. De nouveaux ensembles de données sont produits par les citoyens à travers les téléphones mobiles, les drones, l'intelligence artificielle, les scans géo spatiaux et d'autres technologies numériques. Les données en elles-mêmes sont généralement insuffisantes pour éclairer efficacement l'élaboration des politiques. Elles doivent être agrégées, analysées, résumées et synthétisées pour éclairer l'élaboration de Politiques.

Dans le contexte de l'EPFDP, les **éléments probants** font souvent référence à la recherche sur les performances et l'efficacité des politiques et des programmes, c'est-à-dire aux « preuves de ce qui fonctionne ». Il peut s'agir d'un certain nombre de méthodologies et d'approches de recherche telles que les évaluations d'impact ou de processus, les essais contrôlés aléatoires, la recherche qualitative, les méthodes quasi expérimentales, la méta-analyse, l'analyse coût-efficacité, la science ouverte, la synthèse des données ou même les connaissances indigènes. Les éléments probants s'appuient sur des données, y compris les nombreux types de données mentionnés ci-dessus.

Utilisation des données et les éléments probants dans le processus d'élaboration des politiques

Les éléments probants et les données peuvent être utilisés de différentes manières à chaque étape du processus d'élaboration des politiques, de la définition de l'objectif et la formulation des politiques à la légitimation et à la mise en œuvre, comme le montre le tableau ci-dessous.

Figure 2 Utilisation de données et d'éléments probants dans le processus d'élaboration des politiques



Le processus d'élaboration des politiques commence par la définition de l'agenda, qui est influencé par divers acteurs tels que les gouvernements, les partenaires au développement, les organes de gouvernance régionaux

⁸ Hewlett Foundation EPFDP Strategy 2018, disponible ici : <https://www.hewlett.org/wp-content/uploads/2018/04/EPFDP-Strategy-March-2018.pdf>

et, dans certains cas, les manifestes des partis politiques. Les gouvernements nationaux résumant ensuite les programmes politiques dans des plans de développement nationaux, qui sont ensuite traduits en plans sectoriels et de district et utilisés pour développer des politiques et des programmes spécifiques. Les propositions de budget pour les politiques et les programmes sont ensuite examinées par le parlement et d'autres décideurs avant d'être approuvées, adoptées et finalement mises en œuvre par les fonctionnaires et les agents publics et évaluées en termes d'efficacité. Comme le montre le graphique ci-dessus, différentes formes de données et d'éléments probants jouent des rôles différents à chaque étape de ce processus.

En réalité, les processus d'élaboration des politiques sont extrêmement complexes et impliquent de nombreux acteurs et décideurs différents aux niveaux mondial, régional, national et local. La dynamique, les acteurs impliqués et les types de données et d'éléments probants utilisés varient considérablement d'un secteur à l'autre et d'une question à l'autre. La carte du processus d'élaboration de la politique de développement économique au Ghana présentée ci-dessous est un bon exemple de la complexité du processus d'élaboration de la politique dans un seul secteur, dans un seul pays. D'où la difficulté pour les acteurs du programme de l'EPFDP de savoir où introduire les données et les éléments probants dans le processus d'élaboration des politiques pour maximiser l'impact, comment s'assurer qu'ils utilisent toutes les pièces du puzzle nécessaires pour avoir un impact et le suivre, sachant qu'il pourrait se produire à de nombreuses étapes, parfois plusieurs années plus tard, bien en aval de leur intervention d'origine.

Encadré 1 La complexité du processus d'élaboration des politiques en Afrique

En réalité, l'élaboration des politiques ressemble moins à la figure 2 ci-dessus qu'à l'exemple ci-dessous du Ghana (figure 3), avec une grande complexité multidirectionnelle et des variations selon le domaine, le secteur, le pays, l'instance gouvernementale, la dynamique du pouvoir individuel et les relations entre les technocrates, les politiciens, les bailleurs de fonds et les groupes d'intérêt. Cette complexité montre que la **demande et l'utilisation d'éléments probants pour éclairer les décisions politiques varient considérablement à chaque étape du processus** en fonction de nombreux facteurs contextuels et de contributions concurrentes.⁹

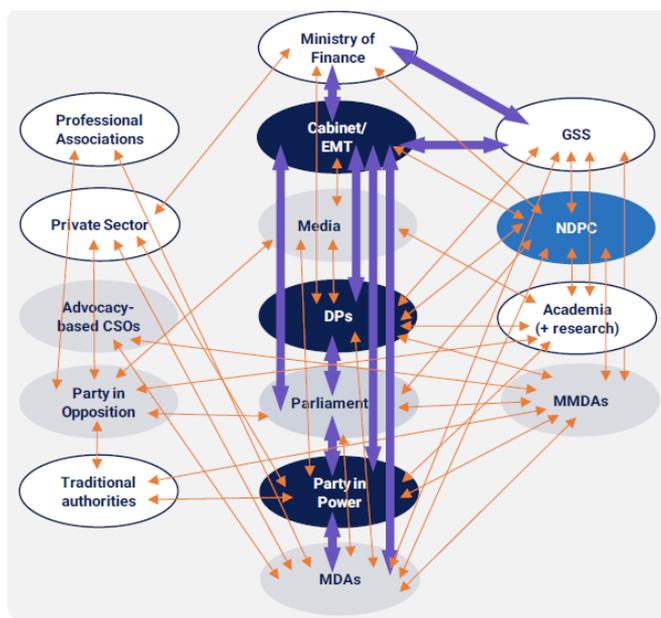


Figure 3 Cartographie des parties prenantes pour le développement économique au Ghana

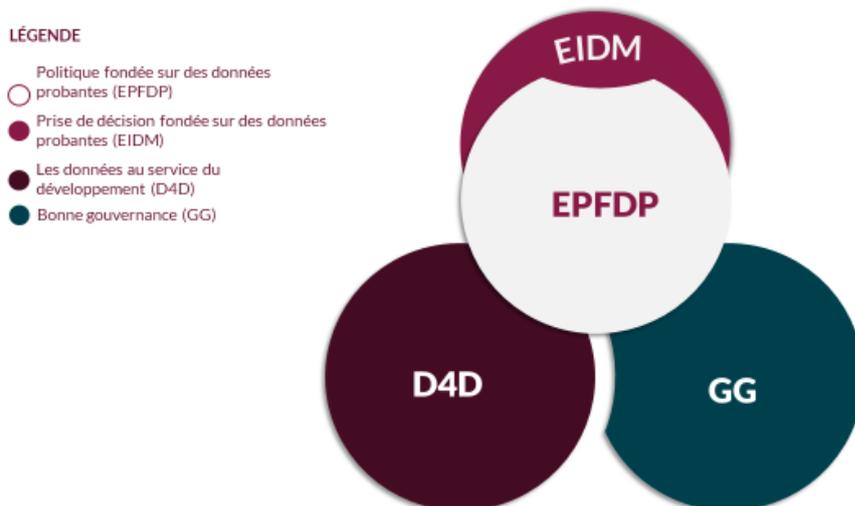
Source : SEDI (2021), construction de l'auteur. Représentation des relations entre les différentes parties prenantes de l'élaboration des politiques de développement économique, montrant les acteurs puissants (formes ovales bleu foncé) et les acteurs potentiellement puissants (formes ovales bleu clair). Les grandes flèches indiquent les relations les plus importantes et les plus influentes, tandis que les petites flèches représentent les relations plus routinières (moins influentes).

⁹ Gatune, J., Commodore, R., Darko, R., Atengble, K.O., Harris, D., Osei, D.R., Oteng-Abayie, F.E., Shah, N., Bainsong, A.K., Fenny, A., Osei, C., et Rosengren, A. (2021) The role of evidence in policymaking in Ghana : a political economy analysis, SEDI : Oxford.

Comprendre les acteurs de l'écosystème de l'EPFDP

Les acteurs de l'écosystème de l'EPFDP opèrent au sein de trois communautés de pratique qui se chevauchent, mais qui sont quelque peu distinctes.

Figure 4 : Chevauchement des communautés de pratique pertinentes pour l'EPFDP



Élaboration de Politiques fondées sur des données probantes (EPFDP)

- L'accent est mis sur la production et l'utilisation de données probantes pour éclairer l'élaboration de politiques, y compris la conception et la refonte des politiques et des programmes de développement afin de maximiser l'impact social et environnemental positif.
- Dans la continuité de l'EPFDP, mais allant au-delà de l'élaboration des politiques pour prendre en compte les tendances et directives dans le cadre du développement international et des programmes de la réduction de la pauvreté de manière plus générale.
- Regroupant les institutions de recherche, les groupes de réflexion, les gouvernements et les décideurs politiques, les bailleurs et les praticiens du développement international, ainsi que le secteur privé.

Les données au service du développement (D4D)

- L'accent est mis sur la production et l'analyse de nouvelles sources de données innovantes susceptibles d'améliorer l'efficacité, la transparence et l'inclusivité des programmes de développement.
- Bien plus que des données pour éclairer l'élaboration des politiques, il s'agit de plus en plus d'un outil pour l'EPFDP, qui permet de donner plus de pouvoir aux citoyens, d'améliorer la prestation de services, de promouvoir la transparence et la responsabilité, de soutenir l'innovation et l'esprit d'entreprise, et de favoriser le développement social et économique.
- Regroupant les organisations à but non lucratif et les acteurs du secteur privé qui travaillent sur l'économie numérique, le big data, les données mobiles, les données des drones, l'intelligence artificielle, les données géo spatiales, les systèmes de données, la science des données, la gouvernance des données, la confidentialité des données, l'infrastructure des TIC, etc.

Bonne gouvernance (en anglais Good Governance GG)

- L'accent est mis sur la promotion de l'implication des citoyens dans la gouvernance, y compris l'implication équitable des femmes, des jeunes et d'autres communautés marginalisées, par le biais d'initiatives de sensibilisation, de transparence, de responsabilité et de bonne gouvernance.

- Les données et les éléments probants sont un outil parmi d'autres utilisés par les défenseurs de la gouvernance inclusive, mais de plus en plus de citoyens en Afrique tirent parti du mouvement des données ouvertes et des données mobiles pour influencer l'élaboration des politiques.
- Regroupant les OSC, les ONGI, les citoyens et les médias qui travaillent sur la transparence, la responsabilité et les initiatives de bonne gouvernance.

Description et rôle des différents acteurs de l'EPFDP

Les institutions et organisations engagées dans des activités en rapport avec l'EPFDP peuvent être regroupées en quatre catégories.

Gouvernements nationaux et partenaires internationaux du développement

Les gouvernements nationaux et les partenaires du développement produisent la plupart des données utilisées par les décideurs politiques en Afrique de l'Est et de l'Ouest. En travaillant ensemble, ces acteurs puissants établissent des objectifs et des plans de développement qui informent les politiques. Les données produites par une série d'entités gouvernementales qui constituent le système statistique national (SSN) sont largement utilisées par les décideurs politiques. Cependant, les données produites par les gouvernements sont souvent limitées en termes de qualité, d'actualité et de pertinence en raison de défis tels que le manque de financement et de ressources humaines, l'absence de normes et la faiblesse ou l'absence d'infrastructure numérique. Les gouvernements produisent principalement des données de suivi et des données démographiques. En revanche, les partenaires internationaux du développement ont un meilleur accès aux fonds, ce qui leur permet de produire des données d'évaluation plus coûteuses, sectorielles et micro-orientées. Ce soutien est souvent limité à des secteurs ou à des projets spécifiques, ce qui contribue à l'inégalité de l'offre de données.

ONGI, universités et groupes de réflexion et d'actions

Il existe une relation symbiotique entre les institutions internationales de l'EPFDP et les acteurs régionaux et nationaux, car les premières développent des biens publics et partagent leur expertise par le biais de partenariats avec les seconds, qui entretiennent des relations plus étroites avec les décideurs politiques et peuvent fournir des éléments probants plus directement. Les ONGI, les universités et les groupes de réflexion établissent de plus en plus de partenariats solides avec les gouvernements en investissant dans l'établissement de relations à long terme, ce qui aide à surmonter les soupçons de partialité politique de certains décideurs politiques et le manque de confiance dans les données produites par certaines de ces institutions non gouvernementales. Les partenariats entre les organisations internationales et régionales se développent et sont de plus en plus symbiotiques et bidirectionnels, ce qui permet aux institutions africaines d'améliorer leurs innovations, leurs meilleures pratiques et leurs méthodes de production de données. Les partenariats avec des organisations basées en Afrique ont contribué à accroître l'utilisation des données probantes par les acteurs internationaux de l'EPFDP. Les organisations locales comprennent le contexte et la culture, ce qui leur permet de servir de courtiers en connaissances et d'établir des relations de confiance avec les décideurs politiques.

Médias, citoyens et Organisation de la Société Civile

Lorsqu'ils sont efficaces, les médias et les OSC peuvent donner aux citoyens la possibilité de s'engager dans les processus d'élaboration des politiques, en faisant entendre les voix et les expériences vécues des communautés marginalisées. Les médias traditionnels et les nouvelles formes de médias modifient le discours politique en servant de lieu de discussion. Les citoyens ont ainsi un meilleur accès aux preuves, aux politiques et aux décideurs politiques, ce qui favorise la responsabilisation. Grâce à l'accès à l'internet et aux médias sociaux, les citoyens génèrent leurs propres données. Ces données sont utilisées pour alimenter les mouvements sociaux qui s'efforcent de combler les lacunes des ensembles de données gouvernementales et de mettre en avant les besoins, les points de vue et les histoires des groupes les plus vulnérables et marginalisés.

Secteur privé

Le secteur privé adopte une approche plus spécialisée de la production de données, ce qui donne lieu à des technologies innovantes et nouvelles. L'implication du secteur privé dans le partage des données et le renforcement des capacités peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement, d'autant plus que

de plus en plus d'entreprises développent des stratégies de responsabilité sociale. Les études de marché du secteur privé sur les secteurs sociaux, tels que l'agriculture, les soins de santé ou l'énergie, sont utilisées par les réseaux industriels et la société civile pour plaider en faveur de l'amélioration des politiques sectorielles, et sont parfois commandées directement par les gouvernements pour informer les politiques. Le rôle du secteur privé varie considérablement d'un pays à l'autre, l'essentiel de l'activité et de l'innovation provenant de pôles d'investissement régionaux tels que le Kenya, le Nigeria et le Ghana. Dans certains cas, ces services innovants s'étendent aux pays voisins.

L'EPFDP en tant que domaine de pratique

Comme nous l'avons vu tout au long de cette section, l'écosystème de l'EPFDP est diversifié et fragmenté. Cette fragmentation limite la cohésion et la productivité de l'EPFDP en tant que « pratique ».

L'écosystème comprend de nombreux types d'acteurs différents tels que les gouvernements et institutions de recherche, les défenseurs de la bonne gouvernance et les producteurs de données innovantes. Ces acteurs interviennent dans au moins trois domaines de pratique qui se recoupent : l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, la bonne gouvernance et les données au service du développement. Nombre d'entre eux ont une compréhension et une définition similaires de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, mais travaillent souvent en vase clos, avec des domaines d'intervention et des objectifs différents. Bien qu'ils puissent être bien interconnectés à l'intérieur de ces silos, les acteurs sont moins enclins à former des partenariats, à échanger des connaissances ou à coordonner leurs efforts.

Par exemple, un acteur axé sur les évaluations d'impact peut comprendre la valeur de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et mener des activités visant à promouvoir l'utilisation des évaluations d'impact par les décideurs politiques, mais l'objectif principal de son travail et l'objectif qu'il poursuit est de renforcer le domaine des évaluations d'impact. Il est peu probable qu'elles travaillent en réseau ou en coordination avec une organisation axée sur la gouvernance des données, qui peut travailler sur des questions telles que la confidentialité des données, la protection des données, le partage des données ou l'infrastructure des données, qui sont essentielles pour soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Ainsi, les deux organisations risquent de manquer des opportunités de collaboration et d'apprentissage mutuel, et l'impact potentiel de leur travail sur l'élaboration des politiques et la gouvernance risque d'être limité. Parallèlement, même une organisation qui promeut divers types de données et d'éléments probants pour éclairer l'élaboration de politiques peut ne pas se coordonner directement avec les défenseurs de la bonne gouvernance sur la manière de modifier les incitations politiques en faveur de décisions politiques plus transparentes et fondées sur des éléments probants. L'absence d'une vision commune du domaine rend également plus difficile l'obtention de ressources pour surmonter les obstacles communs. La faiblesse des systèmes de données gouvernementaux peut empêcher les décideurs politiques d'utiliser de manière cohérente les évaluations d'impact et les données géo spatiales, mais ni les évaluateurs d'impact, ni les producteurs de données géo spatiales, ni ceux qui les financent ne collaborent pour relever ce défi parce qu'il n'est pas au cœur de leurs objectifs.

Ainsi, la diversité des acteurs impliqués dans l'écosystème de l'EPFDP, leur absence d'objectif commun et la nature cloisonnée de leur travail limitent la cohésion de l'EPFDP en tant que domaine de pratique. Comme le montre le tableau ci-dessous, le domaine de l'EPFDP reste relativement faible en ce qui concerne la plupart des éléments d'un domaine de pratique (base de connaissances, acteurs, agenda, infrastructure et ressources). Le manque d'échange de connaissances, de partenariats et de coordination qui en résulte limite la résolution collaborative des problèmes entre les acteurs de l'écosystème de l'EPFDP et rend difficile la coordination des ressources en vue de progresser vers les objectifs spécifiques de l'EPFDP.

Figure 5 Les cinq caractéristiques d'un champ d'action et l'EPFDP¹⁰

Caractéristiques et définitions du champ tirées de "Building a Strong Nonprofit Sector : A Toolkit for Boards and Leaders" par le Bridgespan Group.

Base de connaissances : La base de connaissances d'un domaine est l'ensemble des recherches universitaires et pratiques qui aident les acteurs à mieux comprendre la problématique, à identifier et à analyser les obstacles communs à sa résolution et à élaborer des solutions.

Acteurs : "Les acteurs d'un domaine sont l'ensemble des individus et des organisations qui, ensemble, apportent un sentiment d'identité partagée et une vision commune au domaine".

Objectif au niveau du terrain : Un programme de terrain fait référence à l'ensemble des approches stratégiques visant à lever les obstacles communs et à débloquer le progrès collectif. Il est co-créé (et continuellement adapté) par les acteurs du terrain.

Infrastructure : L'infrastructure de terrain est un "tissu conjonctif" qui renforce chacune des quatre autres caractéristiques du terrain ainsi que leur complémentarité. L'infrastructure renforce de manière exponentielle les efforts des acteurs sur le terrain en les rendant plus coordonnés, plus connectés et plus efficaces.

Les ressources : Les ressources d'un domaine comprennent à la fois les soutiens financiers et non financiers.

Le champ d'action actuel de l'EPFDP est relativement faible pour chacune des cinq caractéristiques du champ d'action :

Base de connaissances : Les acteurs de l'écosystème d'EPFDP partagent une définition similaire de l'EPFDP, mais ne travaillent pas tous pour résoudre un problème commun, ce qui limite la coordination pour développer des solutions à des obstacles communs.

Acteurs : La diversité et l'étendue des acteurs de l'écosystème de l'EPFDP, dont beaucoup poursuivent des objectifs différents, ont limité le sentiment d'une identification partagée ou d'une vision commune pour le domaine.

Objectif : L'absence d'une vision ou d'un objectif commun a empêché l'élaboration d'un programme de travail au niveau du domaine de l'EPFDP et a limité les progrès collectifs vers les objectifs spécifiques de l'EPFDP.

Infrastructure : Les acteurs de l'écosystème de l'EPFDP coordonnent à l'intérieur de silos, mais pas entre eux, ce qui limite l'efficacité de leur travail lié à l'EPFDP.

Ressources : L'absence de vision commune, la coordination limitée et le manque de collaboration dans la résolution des problèmes ont rendu difficile l'obtention de ressources supplémentaires pour renforcer l'EPFDP en tant que domaine ou pour surmonter les obstacles spécifiques à l'EPFDP.

¹⁰ The Bridgespan Group, "Field Building Diagnostic Tool", mars 2020, <https://www.bridgespan.org/getmedia/29a0c7c4-7328-4f30-8f5f-ee41a6a8689b/field-building-diagnostic-tool-march-2020.pdf>.

IV. L'EPFDP EN 2015

Suivi des progrès effectués dans la réalisation des nouveaux objectifs de développement

En 2015, de nombreux bailleurs de fonds et autres acteurs de l'écosystème de l'EPFDP se sont concentrés sur le renforcement de la production de données et d'éléments probants, motivé en partie par un besoin de données pour suivre les progrès vers les Objectifs de développement durable (ODD/Agenda 2030) et l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Ces deux agendas ont été lancés en 2015 avec des priorités de développement similaires et dans le but d'aligner les efforts de développement vers des cibles communes. L'enthousiasme pour les ODD et l'Agenda 2063 a suscité une volonté d'augmenter le volume de données nécessaires à la planification, au suivi et à la responsabilisation des gouvernements en matière de progrès. Au-delà de la collecte de données, les acteurs du développement ont reconnu la nécessité de développer des systèmes capables de produire des données plus opportunes et plus fiables qui pourraient être utilisées pour soutenir le processus d'élaboration de Politiques, impliquer les citoyens et permettre à tous les membres de la société de contribuer au développement durable.

Compte tenu de la nature complexe des ODD et de la complexité des réseaux d'acteurs, des relations et de la coordination impliqués, le président de la 70^e Assemblée des Nations unies, Mogens Lykketoft, a décrit l'initiative comme un « défi statistique sans précédent ». ¹¹ En réponse à ces nouveaux défis, Ban Ki-moon, le Secrétaire général de l'ONU, a reconnu qu'il faudrait une « révolution des données » et a créé le Groupe consultatif d'experts indépendants (IAEG) sur la révolution des données pour le développement durable en 2014. ¹²

Étant donné que les ODD ont été conçus pour être pris en charge et dirigés par les pays, et que le processus de production des données pour les ODD exigeait des capacités améliorées et élargies et un investissement financier considérable estimé à 650 millions de dollars par an, ¹³ une variété de solutions spécifiques aux pays ont été créées. Cependant, malgré l'enthousiasme général en 2015, le financement de la réalisation des ODD était généralement insuffisant (et a été aggravé depuis par les crises mondiales), ce qui a considérablement limité l'investissement réel dans le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs des ODD. ¹⁴

L'engagement des ODD à "ne laisser personne de côté" nécessite que, dans le cadre de l'objectif 17, l'accent soit mis sur le renforcement des capacités des pays à tirer parti de la "disponibilité de données de qualité, actualisées et fiables, ventilées par revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, situation géographique et autres caractéristiques pertinentes dans les contextes nationaux". ¹

¹United Nations. 2021. "Goal 17 | Department of Economic and Social Affairs." Sdgs.un.org. 2021. <https://sdgs.un.org/goals/goal17>.

Les données au service du développement et la révolution des données

Dans le cadre des efforts déployés pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, de nouvelles technologies et de nouvelles sources de données susceptibles d'améliorer considérablement l'actualité, l'exactitude et la précision ont fait leur apparition. La « révolution des données » a marqué l'intégration des sources de données traditionnelles, telles que les enquêtes auprès des ménages et les données administratives, avec des innovations telles que les données géo spatiales, mobiles, les drones, les médias sociaux, les

¹¹ MacFeely, Steve. 2020. « Mesurer les indicateurs des objectifs de développement durable : Un défi statistique sans précédent ». *Journal of Official Statistics* 36 (2) : 361–78. <https://doi.org/10.2478/jos-2020-0019>.

¹² Groupe de la révolution des données de l'ONU. 2014. « La révolution des données de l'ONU ». *Révolution des données de l'ONU*. 2014. <https://www.undatarevolution.org/>.

¹³ Macfeely, Steve. 2019. "Pour suivre les ODD, nous avons besoin d'une révolution des données - CNUCED". *Unctad.org*. 17 janvier 2019. <https://unctad.org/news/keep-track-sdgs-we-need-data-revolution>.

¹⁴ MAEP. 2021. "Étude de base du MAEP - Mise en œuvre des principes de gouvernance efficace pour le développement durable en Afrique (UN-CEPA)". *Auto-évaluation de l'Afrique en matière de bonne gouvernance*. <https://www.aprm-au.org/publications/aprm-baseline-study-implementation-of-the-un-cepa-principles-of-effective-governance-for-sustainable-development-in-africa/>.

Lors de l'épidémie d'Ebola qui a ravagé l'Afrique de l'Ouest entre 2013 et 2016, les données produites et partagées grâce aux innovations ont joué un rôle important en permettant aux décideurs politiques d'être réactifs et agiles dans leur approche de la pandémie, en évaluant constamment l'impact de leurs mesures de santé publique.¹

¹ Bell, Beth P. "Overview, control strategies, and lessons learned in the CDC response to the 2014–2016

renseignements alternatifs et les données générées par les citoyens. Ce mouvement a été favorisé en partie par une révolution numérique concomitante qui a entraîné une augmentation exponentielle de la quantité de données produites et a amené de nouveaux acteurs à la production de données, permettant une croissance rapide du volume de données, des types de données et de la fiabilité des données. Ces nouvelles formes de données ont été considérées comme une solution pour soutenir les décideurs politiques à travers l'Afrique en leur fournissant les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions opportunes et éclairées.

En 2015, le secteur privé a commencé à jouer un rôle plus important dans la révolution des données en tant que producteur et consommateur de données. Étant donné que de grandes quantités de données ont été collectées passivement en tant que sous-produit de nombreux modèles d'entreprise, les décideurs politiques et les citoyens ont bénéficié d'une ressource alternative à partir de laquelle ils ont pu tirer des données et des éléments probants. Pour les citoyens, cela signifiait une plus grande prise de conscience d'un nouveau mécanisme pour s'engager dans le processus d'élaboration des politiques. En produisant eux-mêmes des données et en y ayant accès, ils étaient mieux placés pour demander aux décideurs politiques de rendre compte de leurs actions.¹⁵ Cela s'est avéré particulièrement utile dans les régions où les services statistiques de leur pays avaient laissé des lacunes.

Alors qu'avant 2015, les décideurs politiques comprenaient que les données étaient essentielles pour faire avancer et gérer leurs politiques, l'augmentation des données et l'accès à celles-ci permis par la « révolution numérique » ont engendré une appréciation croissante des données et des statistiques de la part des acteurs non gouvernementaux et des citoyens. Cette démocratisation de la production et de l'accès a permis d'établir des mécanismes clairs pour l'utilisation des données dans la politique, la planification, la bonne gouvernance, la responsabilité et la mesure. En outre, elle a contribué à rééquilibrer les relations entre les producteurs et les utilisateurs de données en les rapprochant. Contrairement au rôle qu'ils jouaient auparavant à la périphérie des systèmes statistiques, les décideurs africains ont commencé à exiger des éléments probants et des données susceptibles de mieux éclairer leurs décisions.¹⁶

Malgré cette effervescence, le PNUD a rapporté en 2016 sur l'état de la révolution des données en Afrique que « des innovations et des expérimentations considérables sont en cours au sein de multiples communautés et écosystèmes de données dans de nombreux pays africains. Cependant, pour la plupart, il s'agit d'initiatives à petite échelle, pilotes, isolées ou ad hoc. »¹⁷ Il reste encore beaucoup à faire pour renforcer les écosystèmes de données et les systèmes statistiques gouvernementaux afin de mieux rendre compte des progrès accomplis dans

¹⁵ Banque mondiale. 2021. "Rapport sur le développement dans le monde 2021 : Des données pour une vie meilleure", mars. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1600-0>.

¹⁶ Kiregyera, Ben. *La révolution des données émergentes en Afrique : Renforcer la chaîne des statistiques, de la politique et de l'élaboration de politiques*. African Sun Media, 2015.

¹⁷ PNUD (2016). Rapport 2016 sur la révolution des données en Afrique. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/africa/publications/africa-data-revolution-report-2016>

la réalisation des objectifs de développement et de permettre aux gouvernements d'utiliser efficacement les nouvelles sources de données pour éclairer l'élaboration des politiques publiques.

Encadré 2 La conférence de haut niveau sur la révolution des données s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, EPFDP en mars 2015

Cet événement de deux jours a rassemblé des décideurs africains, des défenseurs des données ouvertes, de la gouvernance des données et de la protection de la vie privée, ainsi que des organisations de la société civile, et a abouti à un consensus sur les données en Afrique.

Ce consensus reconnaît les défis existants pour la construction d'un écosystème de données africain, y compris un manque de normes communes, des capacités et des compétences limitées, et un financement insuffisant. En réponse à ces défis, le consensus a défini des actions clés qui pourraient être entreprises pour créer "un écosystème de données inclusif", soulignant spécifiquement l'importance des partenariats "impliquant le gouvernement, le secteur privé, les universités, la société civile, les communautés locales et les partenaires du développement qui abordent les aspects informationnels de la prise de décision en matière de développement d'une manière coordonnée".

Outre les partenariats, le consensus a mis l'accent sur l'adoption de normes internationales et sur les investissements nécessaires pour renforcer l'écosystème africain en augmentant la capacité des chercheurs et en soutenant les institutions qui composent l'écosystème.¹

¹ High Level Conference on the Data Revolution. 2015. "Final Version Adopted by the High Level Conference on Data Revolution -A Side Event of the 8 Th AU-ECA Conference of Ministers." <https://www.cgdev.org/sites/default/files/Africa-Data-Consensus.pdf>.

Investissement dans les évaluations et leur localisation

Dans le cadre de cette attention croissante portée aux données et aux éléments probants en 2015, l'intérêt pour l'amélioration et la localisation des évaluations s'est accru à travers le continent. Parallèlement à la nécessité de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement, il était de plus en plus admis que certains programmes de développement en Afrique ne produisaient pas les résultats escomptés, ce qui a conduit à mettre davantage l'accent sur l'évaluation et la responsabilité. L'évaluation a également été considérée comme un outil important pour progresser vers la réalisation des ODD. Ces derniers ont mis en évidence l'importance de l'utilisation des données pour identifier les lacunes et suivre les progrès dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, la santé, l'éducation et la durabilité environnementale, ce qui a entraîné une augmentation des investissements dans le suivi et l'évaluation. Grâce à ces investissements accrus, les bailleurs et les gouvernements ont été mieux à même de lier l'action à l'impact en s'éloignant du suivi des intrants et des indicateurs de processus pour utiliser des méthodologies d'évaluation plus récentes capables de corrélérer les intrants avec les résultats et l'impact.¹⁸

En 2015, de nombreuses évaluations étaient déjà menées sur les programmes des bailleurs, les programmes gouvernementaux et les politiques publiques en Afrique. De nombreux gouvernements africains disposaient de départements ou de systèmes de planification, de suivi et d'évaluation.

L'Association africaine d'évaluation et le Journal africain de l'évaluation étaient actifs et en pleine expansion à l'époque, et en 2017, une base de données sur l'évaluation en Afrique a été créée avec plus de 9 000 entrées provenant de 20 pays africains. Toutefois, la plupart des évaluations étaient encore commandées par de grands organismes bailleurs. Les méthodologies d'évaluation étaient donc enracinées dans le développement international et les normes établies par les organisations occidentales, même si le nombre de professionnels africains de l'évaluation augmentait et que ces professionnels menaient de nombreuses évaluations.

¹⁸ OCDE. *Rapport 2015 sur la coopération pour le développement - Des partenariats efficaces, des coalitions pour l'action*. OCDE, 2015.

En 2015, des efforts ont été déployés pour relever ce défi en localisant les méthodologies d'évaluation, en promouvant des partenariats plus équitables entre les producteurs mondiaux et régionaux de données et en continuant à investir dans la formation et le renforcement des capacités des chercheurs et des instituts de recherche africains.¹⁹

Diversification des formes d'éléments probants

Les essais contrôlés aléatoires (ECR) ont longtemps été considérés comme la meilleure pratique de l'économie du développement pour établir des relations de cause à effet²⁰ et ont été une méthode populaire pour l'évaluation de l'impact pendant de nombreuses années. En 2015, il y a eu un changement émergent vers l'utilisation d'autres types d'éléments probants et de méthodes, y compris les conceptions quasi expérimentales et les approches de méthodes mixtes. La communauté du développement international a commencé à s'intéresser aux critiques des ECR dans le contexte des sciences sociales,²¹ et à se demander si le temps, l'argent et les ressources consacrés aux ECR produisaient des données susceptibles de répondre de manière substantielle aux questions des décideurs politiques, compte tenu de leurs contextes politiques spécifiques.

Renforcement des capacités des institutions africaines

En juin 2014, l'Union africaine s'est réunie pour sa 23^e session ordinaire et les chefs d'État africains ont demandé à la CEA, à la BAD, au PNUD et à la CUA de se joindre à l'organisation d'une conférence sur la révolution des données en cours en Afrique et ses implications pour le programme de développement post-2015 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.²² En réponse à l'appel pour des données « pour l'Afrique, par l'Afrique », des efforts ont été faits pour diversifier ceux qui produisent des éléments probants en augmentant la capacité des chercheurs africains et des institutions de recherche par le biais du financement et de la formation. La Carnegie Corporation finance des bourses de recherche, des universités et des réseaux de recherche sur l'ensemble du continent afin d'améliorer et de localiser les capacités de recherche.²³ Et le Wellcome Trust finançait l'Initiative des institutions africaines pour favoriser les programmes de recherche en santé pertinents au niveau local et la capacité de recherche locale en Afrique.²⁴

En Afrique de l'Est et de l'Ouest, les institutions africaines produisent depuis longtemps des données probantes et s'engagent dans des efforts de renforcement des capacités. La fourniture de données a été renforcée par l'établissement de partenariats entre les producteurs de données mondiaux et régionaux et par l'investissement dans l'augmentation du nombre et des capacités des chercheurs africains, des groupes de réflexion et des acteurs de l'écosystème des données. Les exigences des ODD demandaient aux États de fournir des données de haute qualité, opportunes et comparables au niveau international dans les secteurs où ces types de données n'existaient pas ou dans les situations où les services statistiques des États étaient incapables de produire de telles données.²⁵ Dans les domaines où ces données existent, les gouvernements du monde entier ont souvent eu du mal à développer les capacités, l'accès et l'infrastructure technologique nécessaires à leur utilisation. L'inefficacité des systèmes et services statistiques a entravé l'utilisation des données dans le cadre du processus politique, laissant les décideurs politiques avec des données qui ne sont pas adaptées à leurs problèmes.

19 Blaser Mapitsa, Caitlin & Morkel, Candice & Pophiwa, Nedson & Tirivanhu, Precious & Ramasobana, Mokgophana & Khumalo, Linda. (2020). Paysage de l'évaluation en Afrique - Contexte, méthodes et capacités. 10.18820/9781928480198.

20 van der Meulen Rodgers, Yana, Anthony Bebbington, Catherine Boone, Jampel Dell'Angelo, Jean-Philippe Platteau et Arun Agrawal. "Approches expérimentales du développement et de la réduction de la pauvreté". *World development* 127 (2020) : 104807.

21 Deaton, Angus, et Nancy Cartwright. "Comprendre et mal comprendre les essais contrôlés aléatoires". *Social science & medicine* 210 (2018) : 2-21 ;

Ioannidis, John PA. "Les essais contrôlés aléatoires : Souvent défectueux, la plupart du temps inutiles, clairement indispensables : Un commentaire sur Deaton et Cartwright." *Social science & medicine* (1982) 210 (2018) : 53-56 ; Young, Alwyn. "Channeling fisher : Randomization tests and the statistical insignificance of seemingly significant experimental results." *The Quarterly Journal of Economics* 134, no 2 (2019) : 557-598.

22 Conférence de haut niveau sur la révolution des données. 2015. "Version finale adoptée par la conférence de haut niveau

sur la révolution des données - un événement parallèle de la 8^e conférence des ministres UA-CEA." <https://www.cgdev.org/sites/default/files/Africa-Data-Consensus.pdf>.

23 Madhani, Naureen. "Investissements dans l'enseignement supérieur et la recherche en Afrique 2010-2019". (2021).

24 RAND Corporation. "Evaluating the Wellcome Trust's African Institutions Initiative (Évaluation de l'initiative des institutions africaines du Wellcome Trust).

RAND Corporation. Consulté le 14 mars 2023. <https://www.rand.org/randeurope/research/projects/african-institutions-eval.html>.

25 Kiregyera, Ben. "Assurer l'avenir des statistiques en Afrique par le biais de stratégies nationales pour le développement des statistiques". *Statistical Journal of the IAOS* 36, no. S1 (2020) : 15-25.

En 2015, certaines institutions et organisations de recherche basées en Afrique s'engageaient déjà auprès des gouvernements et menaient des activités relatives à l'EPFDP. La plupart de ces travaux étaient relativement nouveaux à l'époque. Dans le même temps, une grande partie de la communauté des chercheurs en Afrique est restée déconnectée des gouvernements et s'est concentrée sur la production d'éléments probants, sans pour autant les produire dans des formats permettant d'éclairer l'élaboration de politiques. Cette déconnexion est due à des facteurs tels que les incitations à publier dans des revues universitaires pour obtenir des financements, la méfiance dans certains pays entre les gouvernements et les organisations non gouvernementales, et le peu d'attention accordée à la formation spécifique à l'EPFDP pour les étudiants et les professionnels de la recherche africains.

À l'époque, bien qu'il y ait eu une certaine adoption de la technologie au sein des systèmes statistiques nationaux en 2015, elle est restée lente et de nombreux offices nationaux de statistiques (ONS) satellites, en particulier dans les zones rurales, dépendaient encore de l'utilisation de formulaires d'enquête à base d'énergie et de l'enregistrement des données sur papier. La Commission européenne a invité les BNS africains à commencer à tirer parti des nouvelles technologies, comme la technologie géo spatiale, qui a permis une collecte de données plus efficace dans les domaines de l'agriculture, de l'urbanisme et de la sylviculture.²⁶ Les investissements dans les groupes de réflexion du Sud réalisés par l'Initiative Think Tank (TTI) de la Fondation Hewlett et l'African Capacity Building Foundation (La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique) ont contribué à renforcer la capacité des groupes de réflexion à servir de ressources dotées d'une connaissance locale nuancée pour produire des données spécifiques au contexte et à la politique, ainsi que des réseaux pour mettre ces données en pratique.²⁷ Cela a également permis à ces acteurs de commencer à s'engager dans la production de données probantes comme alternative aux systèmes et services statistiques gouvernementaux inefficaces.

Collaboration entre les gouvernements et les autres acteurs de l'écosystème de l'EPFDP

Parallèlement aux efforts visant à améliorer les capacités de recherche sur le continent, les bailleurs de fonds et d'autres acteurs ont commencé à se pencher sur le fossé entre la communauté des chercheurs et les décideurs politiques qui empêchait l'utilisation des données et des éléments probants dans le processus d'élaboration des politiques. En 2015, plusieurs bailleurs de fonds, dont le BMGF, le FCDO et la Fondation Hewlett, soutenaient l'intermédiation des données et des éléments probants entre les instituts de recherche et les gouvernements. Il s'agit notamment du programme pour l'adoption de la recherche dans le développement en Afrique Sub-saharienne DRUSSA (Development Research Uptake in Sub-Saharan Africa), financé par la FCDO pendant cinq ans, qui a permis de créer une capacité d'assimilation de la recherche dans 24 universités. DRUSSA visait à renforcer la capacité des universités à s'engager avec leurs parties prenantes en introduisant la gestion de l'utilisation de la recherche (RUM), un nouveau domaine de gestion universitaire spécialisé. L'objectif était que les universités remplissent leur rôle de producteurs primaires de connaissances et d'intermédiaires clés. Le programme DRUSSA a mis l'accent sur le fait que la recherche destinée uniquement à un public universitaire n'a qu'un impact limité. Pour y remédier, le programme a introduit des systèmes et des compétences en matière de gestion de l'utilisation de la recherche (RUM) afin d'aider les universités d'Afrique subsaharienne à contribuer de manière cohérente aux programmes locaux de développement en faveur des pauvres et à rendre les résultats de la recherche disponibles, accessibles et utiles, non seulement au sein des institutions et entre elles, mais aussi parmi les autres parties prenantes.²⁸

26 Ntwalha, Wilbrod. 2015. « L'amélioration des systèmes statistiques nationaux africains changera des vies ». Development Initiatives. 15 novembre 2015.

Devox. « L'amélioration des systèmes statistiques nationaux africains changera des vies ». Devox, 11 mars 2022, <https://www.devex.com/news/improving-african-national-statistical-systems-will-change-lives-99925> ;

Fondation africaine pour le renforcement des capacités. « 25 Years of Capacity Development Impact » (25 ans d'impact sur le renforcement des capacités). Fondation africaine pour le renforcement des capacités, 2021, <https://www.acbf-pact.org/sites/default/files/25%20Years%20of%20Capacity%20Development%20Impact.pdf>.

27 Fondation William et Flora Hewlett. « Hewlett et ses partenaires s'engagent à verser 30 millions de dollars pour renforcer les think tanks africains. »

Fondation Hewlett, 1er juillet 2009. <https://hewlett.org/newsroom/hewlett-and-partners-pledge-30-million-to-strengthen-african-think-tanks/>.

28 FCDO. « Recherche sur le développement en Afrique sub-saharienne (DRUSSA) ». Programme DevTracker GB-1-202004 Documents. UK - Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO). Consulté le 14 mars 2023. <https://devtracker.fcdo.gov.uk/projects/GB-1-202004/documents>.

En Afrique subsaharienne, vers 2015, les bailleurs bilatéraux et multilatéraux se sont de plus en plus concentrés sur la responsabilité en matière de financement du développement, ce qui a entraîné une augmentation des investissements dans le suivi et l'évaluation (S&E) et a mis la pression sur les gouvernements partenaires pour qu'ils démontrent des résultats. Par exemple, l'USAID et le FCDO ont tous deux réalisé des investissements importants dans le domaine du suivi et de l'évaluation (S&E) dans la région, l'USAID ayant lancé sa politique d'évaluation en 2011 et le FCDO ayant établi sa Commission indépendante pour l'impact de l'aide la même année.²⁹ En outre, l'accent mis par la Banque mondiale sur la gestion axée sur les résultats dans ses activités de prêt et d'octroi de subventions a également contribué à mettre l'accent sur le S&E dans la région. Cette attention accrue portée à l'utilisation des données probantes dans l'élaboration de politiques a exercé une pression plus forte sur les gouvernements partenaires pour qu'ils fournissent des données fiables et précises sur les résultats du développement et qu'ils démontrent l'impact du financement sur la réduction de la pauvreté et d'autres indicateurs de développement. La demande de données et d'éléments probants a également mis en évidence la nécessité de renforcer les capacités en matière de S&E au sein des gouvernements partenaires afin de garantir qu'ils disposent des outils et des ressources nécessaires pour répondre aux demandes croissantes de données et d'éléments probants.

En 2015, les groupes de réflexion et d'actions ont gagné en portée et en influence, fournissant des services de données pour l'élaboration de Politiques destinés aux décideurs politiques et aux praticiens du développement en Afrique subsaharienne. Ces organisations se concentrent sur la réalisation d'évaluations rigoureuses et d'études de recherche afin de générer des données de haute qualité qui peuvent être utilisées pour éclairer les décisions politiques et améliorer les programmes de développement. Ces organisations sont considérées comme jouant un rôle essentiel pour combler le fossé entre la recherche et la politique en fournissant aux décideurs politiques un accès à des données et des éléments probants de haute qualité pour éclairer leurs décisions.

Malgré ce travail d'intermédiation émergent, jusqu'en 2015, la plupart des gouvernements d'Afrique de l'Est et de l'Ouest se sont largement appuyés sur leurs propres données pour informer la planification du développement et l'élaboration des politiques. Il s'agit notamment des offices nationaux de statistiques, des départements de recherche du gouvernement et des groupes de réflexion publics, ainsi que des ensembles de données mondiales et des données des partenaires bailleurs. Certains pays africains, dont l'Afrique du Sud, le Bénin, l'Ouganda, le Ghana et le Kenya, avaient mis en place des politiques et des systèmes nationaux de planification, de suivi et d'évaluation afin d'informer et d'évaluer l'efficacité des politiques publiques, mais même dans les pays les plus avancés, la plupart des institutions et des départements de recherche publique manquaient de fonds et de capacités, ce qui limitait l'utilisation efficace des données et des éléments probants pour éclairer l'élaboration des politiques. Et dans de nombreux pays africains, même les données démographiques de base n'étaient pas facilement accessibles.

En 2015, près de la moitié des Africains vivaient dans des pays qui n'avaient pas effectué de recensement depuis 2009, et en République démocratique du Congo, le dernier recensement avait eu lieu en 1984.³¹ Selon une enquête menée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) publiée en 2017, 4 % des 54 pays étudiés n'avaient « aucune disposition légale pour la transmission des données des bureaux d'état civil à un organisme gouvernemental chargé de compiler les statistiques nationales de l'état civil. »³⁰ En raison de ce manque de données de base précises, il était difficile pour les gouvernements et les organisations internationales d'élaborer des politiques efficaces et d'allouer des ressources pour répondre aux besoins de leurs populations.

Environnement favorable et gouvernance des données

Le financement, les réseaux et l'enthousiasme pour les données et les éléments probants en 2015 ont créé un environnement favorable relativement solide pour l'EPFDP. L'enthousiasme pour les ODD et la révolution des

²⁹ USAID. « Politique d'évaluation : Strategy and Policy ». Agence américaine pour le développement international, 1er octobre 2020.

<https://www.usaid.gov/policy/evaluation>.; FCDO. « Commission indépendante pour l'impact de l'aide (ICAI) : Terms of Reference. » Policy paper ICAI review : terms of reference. GOV.UK, 28 octobre 2020. <https://www.gov.uk/government/publications/independent-commission-for-aid-impact-icai-review-terms-of-reference>.

³⁰ Nations unies, Commission économique pour l'Afrique. 2017. « Rapport sur l'état de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Afrique : Résultats du Programme africain pour l'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil - Cadre de suivi. » Addis-Abeba : ONU. CEA. <https://hdl.handle.net/10855/24047>.

données a apporté des opportunités de financement et de mise en réseau pour soutenir la croissance des données au service du développement. De nombreux acteurs, y compris les bailleurs de fonds, les organisations de la société civile, les gouvernements et les instituts de recherche, ont été incités à poursuivre des objectifs similaires par cette attention accrue portée aux données et aux éléments probants pour améliorer les résultats du développement et des politiques publiques. Les agences de développement investissaient dans le suivi et l'évaluation et plusieurs grandes fondations privées et bailleurs bilatéraux investissaient dans l'EPFDP, comme indiqué plus haut.

Toutefois, il est de plus en plus admis que des réglementations plus strictes en matière de gouvernance des données sont nécessaires pour garantir une utilisation responsable et sûre des données par les gouvernements et d'autres acteurs. Malheureusement, les cadres juridiques de nombreux pays africains avaient du mal à suivre cette évolution technologique rapide. Cependant, en 2014, lors de la Convention africaine de Malabo, l'Union africaine a reconnu l'importance cruciale d'améliorer la collecte, l'analyse et le partage des données afin d'améliorer l'élaboration de politiques et la formulation des politiques. C'est ainsi que le Consensus africain sur les données a été élaboré et adopté en 2015. Ce consensus appelait à la création d'une culture de l'utilisation des données, à l'amélioration de l'infrastructure des données et au renforcement des cadres juridiques et réglementaires pour la gouvernance des données.³¹ Cependant, très peu de pays ont mis en œuvre ces cadres et la plupart des législations n'ont pas été adaptées de manière adéquate pour prendre en compte les nouvelles sources de données innovantes.³²

La mise en œuvre et l'application des lois sur la protection des données en Afrique de l'Est et de l'Ouest a rencontré des difficultés considérables en raison de problèmes de capacité et de l'absence de lois et de réglementations claires et complètes sur la protection des données dans de nombreux pays de ces régions. Dans certains cas, des lois sur la protection des données existaient, mais elles étaient soit dépassées, soit inadaptées pour répondre aux préoccupations modernes en matière de protection de la vie privée. À titre d'exemple, les entreprises multinationales opérant dans la région ont été confrontées à des difficultés pour se conformer aux lois disparates sur la protection des données en vigueur dans les différents pays, le manque d'harmonisation entraînant des risques juridiques potentiels.³³ En outre, les individus n'ont souvent qu'une connaissance et un contrôle limités de leurs données personnelles. Une partie prenante a décrit l'atmosphère comme étant celle d'un « optimisme en matière de données » en raison du nombre croissant d'Africains utilisant des smartphones, des ordinateurs et l'internet pour la première fois. Ils étaient optimistes quant aux avantages de la technologie et moins préoccupés par la manière dont les données produites par les individus pourraient être utilisées par d'autres.³⁴

31 Conférence de haut niveau sur la révolution des données. 2015. « Version finale adoptée par sur la révolution des données - un événement parallèle de la 8 e conférence des ministres UA-CEA. » <https://www.cgdev.org/sites/default/files/Africa-Data-Consensus.pdf>.

32 Le Partenariat statistique pour le développement au 21^{ème} siècle (PARIS21) et la Fondation Mo Ibrahim (2021). Comblent le fossé de la politique des données en Afrique : Document de travail. Avril 2021. Disponible ici : https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf

33 Kshetri, Nir. Cybercrime et cybersécurité dans le Sud global. Springer, 2013.

34 Ibid.

V. L'EPFDP AUJOURD'HUI

En 2023, l'écosystème de l'EPFDP au niveau mondial et en Afrique de l'Est et de l'Ouest reflète les progrès réalisés au cours de la dernière décennie, qui peuvent être suivis à travers quatre tendances principales. **Premièrement, de nombreuses institutions de recherche basées en Afrique sont plus fortes en termes de capacité et d'influence en raison d'une** tendance générale à la localisation du développement international, de la croissance et du soutien des réseaux régionaux liés à l'EPFDP, de l'investissement dans la formation des chercheurs, économistes et dirigeants africains, et des partenariats entre les acteurs de l'EPFDP au niveau mondial et africain. **Deuxièmement, les acteurs de l'EPFDP passent de la production de données probantes à une reconnaissance beaucoup plus large de la nécessité de l'intermédiation** pour améliorer l'utilisation par les décideurs politiques de nombreux types de données et de données probantes. Cette tendance comprend une évolution vers la fourniture d'un menu de données et d'éléments probants pour répondre à des besoins politiques spécifiques, y compris de nouvelles sources de données innovantes. **Troisièmement, si l'assimilation reste une priorité, l'accent est de plus en plus mis sur l'utilisation responsable des données par le biais d'une meilleure gouvernance.** La tendance émergente en matière de gouvernance des données consiste à trouver l'équilibre optimal entre l'exploitation efficace des données et la protection de la confidentialité des données et des droits individuels, en soulignant l'importance de pratiques responsables en matière de données et de défense des droits. **Quatrièmement, la demande et l'utilisation des données et des éléments probants par les décideurs politiques ont augmenté et sont devenues plus sophistiquées** dans certaines agences gouvernementales d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, sous l'impulsion des champions gouvernementaux, du plaidoyer de la société civile et de la pression des bailleurs qui ont modifié les incitations en faveur de l'utilisation des éléments probants, des crises mondiales qui ont conduit à des investissements dans l'infrastructure des données, et du travail des institutions de l'EPFDP qui ont commencé à établir une culture de l'utilisation des éléments probants par le biais de l'établissement de relations.

La présente section examine les moteurs et les acteurs impliqués dans chacune de ces grandes tendances qui font progresser l'écosystème de l'EPFDP au sens large. Les obstacles aux progrès et les implications pour l'avenir de l'EPFDP sont ensuite examinés dans les sections suivantes.

Tendance de progrès 1 : les institutions africaines de l'EPFDP se renforcent

Au cours des huit dernières années, de nombreuses institutions de recherche basées en Afrique se sont renforcées en termes de capacité et d'influence grâce à une tendance générale à la localisation du développement international, à la croissance et au soutien des réseaux régionaux de l'EPFDP, aux partenariats entre les acteurs internationaux et africains de l'EPFDP et à l'investissement dans la formation des chercheurs, des économistes et des dirigeants africains.

Localisation

"L'opportunité la plus importante pour les institutions du Sud et celles dirigées par le Sud comme [la nôtre] réside dans la décolonisation de l'aide mondiale et l'objectif de la localisation. Nous sommes de plus en plus considérés comme une institution africaine prometteuse qui peut contribuer stratégiquement à l'optimisation de la EPFDP dans le secteur public et aider à renforcer les capacités des organisations locales travaillant dans l'écosystème de la PDFP."

- Bénéficiaire (Afrique)

Un changement majeur est en train de s'opérer dans le domaine du développement international pour transférer la mise en œuvre, la gestion des fonds et le pouvoir de décision à des organisations basées dans les pays en développement.

Ce mouvement de localisation, parfois appelé « décolonisation de l'aide », a conduit des bailleurs bilatéraux et multilatéraux influents, des fondations privées et de grandes ONG internationales à soutenir des organisations locales afin qu'elles puissent allouer des fonds et mettre en œuvre des programmes de développement directement dans les pays et régions partenaires, reconnaissant que l'expertise locale et la connaissance du contexte de leurs pays partenaires peuvent

grandement améliorer l'efficacité et l'appropriation des programmes de développement.

Cet élan a conduit à un financement accru des organisations basées en Afrique afin de renforcer leurs capacités par le biais d'un soutien financier, de mettre en œuvre et d'améliorer leurs systèmes de gestion financière pour gérer un financement accru, et de multiplier les partenariats entre les praticiens mondiaux et locaux afin d'améliorer le travail des organisations locales et de partager les ressources. Cette tendance qui se manifeste dans les communautés de recherche et de données pour le développement concerne tous les secteurs sociaux.

La localisation a contribué à la croissance institutionnelle et à l'influence d'une variété d'institutions de l'EPFDP en Afrique. En 2021, l'USAID a lancé le programme *Bringing Research to Impact for Development, Global Engagement, and Utilization (BRIDGE-U)*. Le programme BRIDGE-U s'appuie sur l'évolution plus large de l'USAID vers la localisation des activités d'octroi de subventions dans les pays en développement, qui vise à donner aux institutions et aux acteurs locaux les moyens de s'approprier les initiatives de développement et d'obtenir des résultats durables en matière de développement.³⁵ Le programme vise à encourager les partenariats à long terme entre les institutions africaines et américaines, dans le but de créer un réseau d'établissements d'enseignement supérieur qui peuvent collaborer et tirer parti de leurs ressources et de leur expertise pour relever les défis du développement sur le continent. Comme l'a fait remarquer un grand groupe de réflexion de l'EPFDP opérant dans toute l'Afrique : « Nous avons constaté et soutenons une tendance à investir davantage dans les acteurs locaux, notamment les universitaires, les groupes de réflexion, les décideurs politiques, et plus encore, pour qu'ils pilotent l'agenda de la recherche sur le continent, ce qui correspond à l'objectif plus large du domaine de soutenir une localisation. »

Les institutions de l'EPFDP en Afrique confirment cette expérience. Une partie prenante d'une université d'Afrique de l'Est a décrit comment la localisation fonctionne dans la pratique : « Nous collaborons dans des domaines où nous manquons d'expertise, mais nous avons des initiatives de recherche dirigées par des Africains ».

L'évolution vers la localisation des programmes et des méthodologies de recherche améliore leur pertinence et leur impact. Un représentant d'une grande agence internationale de développement a fait remarquer que « *pour que les évaluations aient un impact sur l'élaboration des politiques dans le pays d'accueil, il faut que les parties prenantes locales jugent les questions d'évaluation importantes. Il faut également que la méthodologie soit acceptée, en assurant une coordination étroite avec les acteurs locaux et en leur donnant la possibilité d'exprimer leur point de vue.* »

Cependant, à bien des égards, le passage à une localisation significative dans les systèmes de connaissance africains n'en est encore qu'à ses balbutiements. De nombreuses parties prenantes ont relevé des défis liés à la capacité limitée des talents locaux parmi les institutions de recherche basées en Afrique. La marginalisation des méthodologies et des outils africains, qui entraîne une perte de connaissances et de compétences précieuses, est un autre défi auquel la localisation est confrontée. Les outils, méthodologies de recherche et systèmes occidentaux sont souvent considérés comme plus précis et plus fiables, et sont donc souvent privilégiés lors de la production et de l'utilisation des éléments probants. En revanche, les systèmes, méthodologies de recherche et outils africains ont souvent évolué au fil des générations et sont basés sur les connaissances, la culture et l'histoire locales. Ils sont profondément ancrés dans les communautés locales et impliquent souvent la participation et l'appropriation des communautés. Il reste encore beaucoup à faire pour localiser les données probantes jusqu'au niveau infranational, ce qui est difficile en raison des contraintes généralisées en matière de ressources humaines, de capacités techniques et d'infrastructures sur l'ensemble du continent. Malgré les progrès impressionnants réalisés ces dernières années, ces défis continuent de peser sur les institutions africaines de l'EPFDP, les laissant à la traîne par rapport aux institutions similaires du Nord en termes de taille, de financement et d'infrastructure.

Éducation et formation

Malgré les difficultés persistantes en matière de capacités relevées par de nombreuses parties prenantes lorsqu'elles discutent de l'évolution vers la localisation en Afrique, de nombreux progrès ont été et sont réalisés

³⁵ "Bridge-U. USAID Innovation, Technology, and Research, s.d. <https://www.usaid.gov/innovation-technology-research/research/bridge-u>.

pour éduquer et former les étudiants et les professionnels dans les domaines de pratique liés à l'EPFDP dans de nombreux pays d'Afrique.

Les institutions régionales investissent dans la formation des étudiants africains en tant qu'économistes, chercheurs, statisticiens et responsables institutionnels. Il s'agit d'un processus à long terme, mais des progrès significatifs ont été réalisés. Comme le souligne une partie prenante d'un programme soutenant les étudiants africains : « Grâce à notre aide, plusieurs étudiants africains ont pu postuler à des offres de programmes d'études supérieures internationaux et les accepter. En outre, nous sensibilisons globalement à la question et nous constatons que d'autres organisations reconnaissent de plus en plus le problème. Le processus de renforcement de la filière des étudiants africains vers la profession d'économiste est un objectif de longue haleine auquel nous contribuons étape par étape ».

Les progrès en matière de capacité de recherche varient également de manière significative selon les pays et les régions d'Afrique. Selon une recherche publiée en 2018, au sein de l'Afrique, l'Afrique du Sud avait la plus grande capacité de chercheurs africains produisant des évaluations d'impact ; suivie par l'Afrique de l'Est où le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et l'Éthiopie ouvraient la voie aux publications régionales et disposaient d'instituts offrant des possibilités de formation pour les évaluations d'impact. L'Afrique de l'Ouest compte moins d'auteurs que l'Afrique de l'Est, la capacité étant concentrée au Ghana, au Nigeria, au Sénégal, au Bénin, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.³⁶ Le nombre inférieur d'évaluations d'impact en Afrique de l'Ouest francophone peut être attribué à la fracture linguistique : « en particulier l'accès des praticiens francophones de l'évaluation d'impact aux opportunités de financement ».³⁷

La communauté des chercheurs reconnaît largement que la recherche menée par les Africains présente un certain nombre d'avantages pour l'EPFDP, notamment une plus grande pertinence des données, la prise en compte des besoins locaux et, à son tour, une plus grande acceptation par les décideurs politiques, car les chercheurs africains ont des relations établies avec les décideurs politiques et le contexte culturel et politique qui peut les aider à communiquer leurs résultats d'une manière plus pertinente et plus accessible.³⁸ Les experts formés en Afrique peuvent aider les fonctionnaires à comprendre et à interpréter des données complexes, à identifier des tendances et des modèles, et à utiliser des données probantes pour éclairer les décisions politiques.

Bien qu'ils soient encore relativement nouveaux, les établissements ont développé des programmes d'études en leadership organisationnel, reconnaissant qu'une partie du succès des établissements de l'EPFDP vient du fait que les étudiants africains ont plus qu'une simple formation académique. Ils ont besoin de dirigeants solides, expérimentés en matière de développement et de gestion organisationnels, et d'un personnel capable de s'engager auprès des bailleurs de fonds et des gouvernements pour assurer la viabilité de l'institution et l'utilisation des données probantes. Une fois éduqués et formés, les chercheurs et dirigeants diplômés doivent ensuite trouver leur place dans les institutions locales et régionales de l'EPFDP et dans les départements de recherche des gouvernements pour mener des travaux pertinents pour l'EPFDP. Il y a encore beaucoup à faire sur ces fronts, pour relier les progrès réalisés dans la formation des chercheurs universitaires, des intermédiaires politiques et des dirigeants d'organisations, aux progrès réalisés dans l'EPFDP.

Réseaux

La croissance des réseaux régionaux a également soutenu la croissance des talents et la maturité institutionnelle de l'EPFDP de plusieurs façons. Les réseaux jouent un rôle crucial dans le soutien des écosystèmes de la

36 Goldman, Ian, Albert Byamugisha, Abdoulaye Gounou, Laila R. Smith, Stanley Ntakumba, Timothy Lubanga, Damase Sossou et Karen Rot-Munstermann. « L'émergence de systèmes d'évaluation gouvernementaux en Afrique : Le cas du Bénin, de l'Ouganda et de l'Afrique du Sud ». *Revue africaine de l'évaluation* 6, no 1 (2018) : 1-11 ; Altshuler, Norma, et Sarah Staats. 2019. « Un nouveau regard sur la capacité d'évaluation d'impact en Afrique subsaharienne. »

<https://hewlett.org/wp-content/uploads/2019/10/A-New-Look-at-Impact-Evaluation-Capacity-in-Sub-Saharan-Africa.pdf> ; Tendances de la publication de synthèses de données probantes à travers les disciplines en Afrique : Une étude bibliométrique

37 Erasmus, Yvonne, Sunet Jordaan et Ruth Stewart. "Scoping the impact evaluation capacity in sub-Saharan Africa". *African Evaluation Journal* 8, no. 1 (2020) :

11 ; Altshuler, Norma, et Sarah Staats. 2019. "A New Look at Impact Evaluation Capacity in Sub-Saharan Africa." <https://hewlett.org/wp-content/uploads/2019/10/A-New-Look-at-Impact-Evaluation-Capacity-in-Sub-Saharan-Africa.pdf> ; Trends in evidence synthesis publishing across disciplines in Africa : Une étude bibliométrique

38 Sam-Agudu, Nadia A., Elijah Paintsil, Muktar H. Aliyu, Awewura Kwara, Folasade Ogunsola, Yaw A. Afrane, Chima Onoka et al. "Building sustainable local capacity for global health research in West Africa." *Annals of global health* 82, no. 6 (2016) : 1010-1025 ; Kok; Maarten Olivier, John Owusu Gyapong, Ivan Wolffers, David Ofori-Adjei, et Joost Ruitenber. "Quelle recherche en santé est utilisée et pourquoi ? Une analyse empirique de 30 cas". *Health research policy and systems* 14, no. 1 (2016) : Kasprovicz, Victoria O., Denis Chopera, Kim Darley Waddilove, Mark A. Brockman, Jill Gilmour, Eric Hunter, William Kilembe et al. "African-led health research and capacity building-is it working?". *BMC Public Health* 20 (2020) : 1-10.

connaissance en facilitant la communication et la collaboration et en réunissant la bonne combinaison de parties prenantes pour résoudre un problème. Ils peuvent aider les chercheurs en renforçant leur crédibilité et combler le fossé entre la recherche et la politique en facilitant la traduction des résultats de la recherche dans un langage et des recommandations pertinentes pour la politique.³⁹

Au cours des dernières décennies, plusieurs organisations, dont la Campbell Collaboration et la Cochrane Collaboration, ont vu le jour pour soutenir la production de données probantes dans tous les secteurs. Ces organisations se sont récemment concentrées sur le lancement d'organisations spécifiques à l'Afrique qui fournissent aux partenaires régionaux et au secteur en général un menu de biens publics mondiaux : des systèmes de données qui peuvent être adaptés aux besoins locaux, des ensembles de données, des méthodologies pour mener des évaluations, un soutien au renforcement des capacités, des réseaux et des plateformes pour stimuler l'adoption.

Les réseaux de données ont joué un rôle essentiel dans le soutien de l'EPFDP au niveau mondial et en Afrique. Ces réseaux ont rassemblé un large éventail de parties prenantes, notamment des décideurs politiques, des chercheurs, des OSC et des spécialistes des données, afin d'améliorer la qualité, la disponibilité et l'utilisation des données pour l'élaboration de politiques. En Afrique, ces réseaux de données ont contribué à renforcer les systèmes statistiques nationaux, à développer les capacités de collecte et d'analyse des données et à soutenir l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données probantes. Au niveau mondial, ces réseaux de données ont plaidé en faveur d'une augmentation des investissements dans la collecte et l'analyse des données, soutenu l'élaboration de normes internationales en matière de données et encouragé le partage des données et la collaboration entre les différents secteurs et régions, ce qui a permis de renforcer les écosystèmes mondiaux et locaux de l'EPFDP.

D'autres réseaux de plus en plus nombreux ont favorisé un large éventail d'échanges de connaissances et d'apprentissages sud-sud entre pairs dans les pays africains, ce qui est apprécié par les parties prenantes de l'EPFDP.

Les réseaux sectoriels, tels que l'Association africaine pour l'économie et la politique de la santé (AfHEA), visent également à promouvoir l'utilisation de données probantes dans l'élaboration des politiques et dans la pratique. L'AfHEA propose des formations, des ressources et un encadrement aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux praticiens, et facilite le partage des connaissances et des meilleures pratiques dans toute la région.⁴⁰

De nombreuses parties prenantes interrogées ont fait remarquer que si ces réseaux ont soutenu la croissance des institutions de l'EPFDP, ils l'ont fait en grande partie en vase clos. De nombreux praticiens de l'EPFDP ont indiqué qu'ils continuaient à manquer de liens avec d'autres acteurs de l'espace, en particulier des acteurs d'autres secteurs. Compte tenu de la nature interdisciplinaire de l'EPFDP, il s'agit là d'un obstacle à la poursuite de la croissance et de l'innovation dans ce domaine.

39 Ranchod, Rushil, et Christopher Vas. "Policy networks revisited: Creating a researcher-policy maker community". *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice* 15, no 1 (2019) : 31-47.

40 CEDERO CEDEAO. n.d. "What We Do | West African Health Organization". www.wahooas.org. Consulté le 28 janvier 2023.
<https://www.wahooas.org/web-ooas/en/what-we-do>.

Partenariats

L'augmentation des partenariats entre les institutions de recherche basées dans le Nord et celles basées en

“Le partenariat avec des organisations dans les régions/pays où nous travaillons s'est avéré efficace, car elles conçoivent naturellement des outils et des méthodes et mènent des analyses avec une vision plus forte de l'acceptation, de l'adoption et de l'utilisation de l'utilisateur final, étant donné leur compréhension plus profonde et plus nuancée des contextes locaux.”

– Bénéficiaire, Groupe de Réflexion (International)

Afrique a également conduit à un échange symbiotique de connaissances, à un renforcement des capacités techniques et à une influence et un leadership croissants de la part des institutions africaines. Ces partenariats ont en outre démontré l'intérêt de travailler avec des institutions locales qui sont mieux placées pour contextualiser les méthodologies et le contenu de la recherche en fonction du cadre local, et pour établir des relations avec les gouvernements qui favorisent l'adoption de la recherche par les décideurs politiques.

Dans la communauté des chercheurs, le renforcement des capacités et les partenariats peuvent prendre diverses formes, notamment celle de mettre les chercheurs africains

en contact avec des forums mondiaux et de les aider à publier dans des revues internationales. Ce faisant, leurs profils sont rehaussés, leurs voix amplifiées et ils deviennent connectés aux débats internationaux. Pour soutenir cela, en 2018, le FCDO a lancé le programme de renforcement des institutions de recherche en Afrique, visant à améliorer les capacités de recherche des institutions africaines pour relever les défis du développement sur le continent.⁴¹ Le programme fournit des subventions, une assistance technique et un renforcement des capacités pour soutenir des programmes de recherche durables et des partenariats avec des institutions en Afrique et au-delà. Ces programmes ont conduit à une augmentation significative des publications de méta-analyses, d'examen systématiques, d'essais contrôlés aléatoires et d'évaluations d'impact, en particulier dans les secteurs non liés à la santé. Si la plupart de ces publications sont produites par des auteurs du Nord, le nombre de publications d'auteurs du Sud augmente lentement.⁴²

Les partenariats entre les institutions de recherche du Nord et de l'Afrique ne sont pas sans poser de problèmes. Le retour d'information des bénéficiaires de subventions de la Fondation Hewlett indique par exemple que l'un des défis consiste à trouver le bon équilibre entre les normes africaines et non africaines. Des partenariats solides permettent de faire face plus facilement à ces choix, en tenant compte des normes et des préférences de part et d'autre.

Tendance de progrès n° 2 : une plus grande attention portée à l'intermédiation des données et une collaboration plus étroite avec les gouvernements

Au cours de la dernière décennie, les acteurs de l'écosystème de l'EPFDP ont cessé de se concentrer sur la production de données probantes pour reconnaître beaucoup plus largement la nécessité de l'intermédiation afin d'améliorer leur prise en compte par les décideurs politiques. Les institutions de recherche en font davantage en établissant des relations et en investissant dans des ressources humaines dotées d'un sens politique, en alignant les agendas de recherche sur les priorités politiques nationales et en mettant en place des services d'assistance et des plateformes de dialogue.

“L'un des principaux enseignements est qu'il est difficile d'identifier le personnel bien ancré dans la recherche et très intéressé par la promotion de l'utilisation des données probantes.”

– Bénéficiaire (Afrique)

41 "GB-GOV-1-300781". DevTracker, Foreign, Commonwealth & Development Office, consulté le 17 mars 2023.

<https://devtracker.fcdo.gov.uk/projects/GB-GOV-1-300781/summary>.

42 Fontelo, Paul, et Fang Liu. « Un examen des tendances récentes en matière de publication dans les pays qui publient le plus ». *Revue systématique* 7, no 1

(2018) : 1-9 ; Altshuler, Norma, et Sarah Staats. 2019. « Un nouveau regard sur la capacité d'évaluation d'impact en Afrique subsaharienne ».

<https://hewlett.org/wp-content/uploads/2019/10/A-New-Look-at-Impact-Evaluation-Capacity-in-Sub-Saharan-Africa.pdf>.

Selon une partie prenante qui a travaillé sur l'intermédiation à travers l'Afrique, faire comprendre à un statisticien ce que veut un décideur politique revient à « essayer de convaincre un Martien de communiquer avec quelqu'un qui vient de Vénus », soulignant la reconnaissance accrue de l'importance de travailler avec des intermédiaires qui savent comment s'engager avec les décideurs politiques. « Pour réussir avec les gouvernements, il faut pouvoir cerner la personnalité des gens et ce qui les préoccupe le plus, ce qui les empêche de dormir, ce qui les stresse, nous devons être pertinents pour eux. Cependant, trouver le personnel adéquat capable de comprendre les résultats de la recherche et de les traduire en recommandations politiques reste un défi majeur, même pour les institutions qui en reconnaissent l'importance.

Les intermédiaires de l'EPFDP en Afrique ont réussi à établir des plateformes de dialogue qui réunissent des décideurs politiques et des experts du monde universitaire, de la société civile et du secteur privé pour débattre de décisions politiques complexes. Compte tenu de la reconnaissance croissante de l'importance de l'élaboration de politiques inclusives, les modèles d'élaboration de politiques qui impliquent l'implication d'un éventail de parties prenantes dans le processus, y compris les organisations de la société civile, les groupes communautaires et les populations marginalisées, sont de plus en plus utilisés. Les intermédiaires sont essentiels pour faciliter ces implications en rendant les données probantes plus accessibles, pertinentes et exploitables.

En outre, certaines institutions de l'EPFDP utilisent avec succès des modèles de mise à disposition de personnel intégré pour collaborer plus étroitement avec les gouvernements pendant de nombreuses années et promouvoir une culture de l'utilisation des données probantes au sein des gouvernements : les personnels techniques intégrés dans les agences publiques travaillent en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes, telles que les chercheurs et les organisations de la société civile, pour recueillir et analyser les données et veiller à ce que les données probantes soient utilisées d'une manière transparente et inclusive. Cette approche permet d'instaurer la confiance et l'adhésion des fonctionnaires et des autres parties prenantes à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.⁴³

Le modèle de mise à disposition de personnel intégrée visant à accroître l'utilisation des données probantes dans l'élaboration des politiques en Afrique est le plus productif lorsqu'il existe une implication claire du gouvernement, des partenariats solides entre les parties prenantes, un environnement politique favorable et une reconnaissance de l'importance des connaissances et de l'expertise locale.⁴⁴

Par exemple, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) utilise un modèle de personnel intégré pour soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes au sein des gouvernements africains. Le personnel technique de l'AGRA, expert dans des domaines tels que l'agronomie, l'économie et les statistiques, travaille directement avec les fonctionnaires pour renforcer leur capacité à collecter, analyser et utiliser des données dans le cadre de l'élaboration des politiques. Grâce à cette approche, l'AGRA vise à promouvoir une culture d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes au sein des gouvernements africains. En intégrant du personnel technique au sein des gouvernements, l'AGRA peut fournir un soutien sur mesure pour répondre aux besoins et priorités spécifiques de chaque pays, en veillant à ce que les données soient utilisées d'une manière pertinente et utile pour les décideurs. Le modèle de personnel intégré de l'AGRA contribue également à instaurer la confiance et la collaboration entre les différentes parties prenantes du processus politique.⁴⁵

Certains fournisseurs de nouvelles sources de données innovantes (SIG, drones, IA, etc.) travaillent également en étroite collaboration avec les gouvernements pour renforcer les capacités techniques et démontrent la valeur et la pertinence de leurs données pour répondre aux priorités politiques. En conséquence, l'intérêt pour l'utilisation de nouvelles sources de données augmente chez certains décideurs politiques, souvent sous l'impulsion et/ou avec le financement d'acteurs non gouvernementaux. Par exemple, la Banque Mondiale

43 Wye, Lesley, Helen Cramer, Jude Carey, Rachel Anthwal, James Rooney, Rebecca Robinson, Kate Beckett, Michelle Farr, Andrée le May et Helen Baxter.

"Courtiers en connaissances ou courtiers en relations ? The role of an embedded knowledge mobilization team". *Evidence & Policy* 15, no 2 (2019) : 277-292.

44 Uneke, Chigozie Jesse, Issiaka Sombie, Ermel Johnson, et Bilikis Iyabo Uneke. Leçons tirées des stratégies de promotion du processus "evidence-to-policy" dans les interventions de santé dans la région de la CEDEAO : une revue rapide. *Nigerian Medical Journal : Journal of the Nigeria Medical Association* 61, no. 5 (2020) : 227 ; Verboom, Ben, Paul Montgomery et Sara Bennett. « Quels sont les facteurs qui affectent l'élaboration de politiques éclairées par les données probantes dans le domaine de la santé publique ? Protocol for a systematic review of qualitative evidence using thematic synthesis ». *Systematic reviews* 5 (2016) : 1-9.

45 AGRA, "AGRA's Approach to Agricultural Transformation", consulté le 28 février 2023, <https://agra.org/policy-engagement-and-building-state-capacity-for-delivery/>

travaille depuis de nombreuses années avec de nombreux gouvernements africains pour exploiter les données géo spatiales et les données ouvertes afin de cartographier les besoins nationaux du secteur de l'énergie.⁴⁶ L'entreprise privée FRAYM travaille avec les gouvernements et les agences internationales de développement en Afrique de l'Est et en Afrique australe pour appliquer les données de cartographie géo spatiale à l'énergie ainsi qu'à d'autres secteurs, notamment les soins de santé et l'agriculture.⁴⁷ La Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Mondiale ont travaillé avec FRAYM sur un certain nombre de projets de géo cartographie pour le développement, y compris des projets menés directement avec les gouvernements africains pour guider les programmes de développement nationaux. La BAD s'associe également à des entreprises technologiques qui fournissent des données mobiles provenant des usagers afin d'informer les projets de développement en partenariat avec les gouvernements locaux et nationaux. Dans le domaine de l'agriculture, de nombreux décideurs politiques et entreprises se tournent de plus en plus vers les données fournies par les drones et la télédétection pour comprendre la productivité et les besoins du secteur.

Une partie de ce travail est motivée par une augmentation des partenariats public-privé (PPP) qui permettent aux gouvernements d'accéder à de nouvelles formes de données privées (telles que les données des ORM) pour le développement. Les PPP sont également utilisés pour employer des systèmes de données numériques et des techniques innovantes de collecte de données qui permettent un accès moins coûteux et en temps réel aux données afin de mieux éclairer l'élaboration de politiques. Au-delà de leur soutien à la production de données, les PPP mobilisent des investissements pour renforcer l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication, ce qui permet une production et une utilisation des données moins coûteuses et plus rapides.⁴⁸

Tendance de progrès 3 : trouver un équilibre entre la révolution des données et leur gouvernance adéquate

Au-delà de l'intermédiation pour favoriser l'utilisation des données, l'accent est mis de plus en plus sur l'utilisation responsable des données et sur la libération du potentiel de l'économie numérique par le biais d'une meilleure gouvernance des données. Cette tendance s'explique par la croissance exponentielle de l'économie numérique et de la révolution des données en Afrique au cours de la dernière décennie. Les OSC ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration des pratiques de gouvernance des données dans le monde entier, notamment en plaçant en faveur de l'élaboration de lois sur la protection des données qui réglementent la collecte, l'utilisation et le partage des données personnelles. De nombreux grands bailleurs bilatéraux, agences multilatérales de développement, fondations privées et grandes ONGI investissent de plus en plus dans la gouvernance des données, la protection de la vie privée et la régulation de l'économie numérique. Ces investissements prennent la forme d'un renforcement des capacités, d'une assistance technique et d'un financement visant à consolider l'expertise juridique et technique de la société civile et des agences publiques. Des investissements sont également réalisés dans des réseaux et des partenariats pour développer et mettre en œuvre des initiatives en matière de gouvernance des données et de protection de la vie privée. Les investissements dans la gouvernance des données sont réalisés à l'échelle mondiale et locale et couvrent un large éventail de questions liées à la collecte, à la gestion et à l'utilisation des données. Cette tendance offre des possibilités de tirer parti de ces ressources croissantes pour faire progresser de manière responsable la production de données numériques et leur utilisation par les gouvernements dans le cadre de l'EPFDP.

Les gouvernements africains comprennent la valeur de l'économie numérique et, dans de nombreux pays, les fonctionnaires sont désireux d'acquérir des connaissances et des conseils d'experts sur les questions relatives à l'économie numérique et aux droits numériques (par exemple, l'identification numérique, la réglementation des fintechs, la fiscalité numérique et les meilleures pratiques en matière de gouvernance des données). Les réunions inter-états rassemblant un large éventail de parties prenantes pour collaborer et se coordonner sont essentielles à l'élaboration de normes communes et de meilleures pratiques en matière de gouvernance des données. Ces

46 Arderne, Christopher James, Naichen Zhao, et Yann Tanvez. 2017. « Cartographier l'infrastructure énergétique de l'Afrique : Open Data Lights the Way. » Blogs.worldbank.org. 18 mai 2017. <https://blogs.worldbank.org/opendata/mapping-africa-s-energy-infrastructure-open-data-lights-way>

47 Fraym. n.d. "Fraym | Mapping Humanity". Fraym. Consulté le 28 janvier 2023. <https://fraym.io/>.

48 Kitenge, Selemun Yusuph. 2021. « Partenariats public-privé (PPP) : La force motrice fiable de l'Afrique pour l'industrialisation | AUDA-

NEPAD. » Www.nepad.org. 29 avril 2021. <https://www.nepad.org/news/public-private-partnerships-ppps-africas-reliable-driving-force-industrialisation> ; Groupe de la Banque africaine de développement. 2016. « Vers une croissance tirée par le secteur privé : Lessons of Experience Independent Development Evaluation African Development Bank. » https://idev.afdb.org/sites/default/files/Evaluations/2020-03/IDEV_PSD_Report_Executive_Summary_WEB.PDF

réunions sont « insuffisamment développées par rapport à celles organisées dans d'autres domaines où les retombées internationales sont plus prononcées, notamment dans les domaines de la finance et la santé ». ⁴⁹ Cependant, à mesure que l'importance de la gouvernance des données s'accroît, des efforts plus importants ont été déployés pour se réunir sur la gouvernance des données.

Reconnaissant le potentiel de l'économie numérique et en réponse à la pandémie de COVID-19 et à son impact sur les économies africaines, les dirigeants africains se sont réunis avec la Banque Mondiale pour créer l'évaluation nationale de l'économie numérique en vue du lancement par le Groupe de la Banque mondiale de l'initiative Économie numérique pour l'Afrique (DE4A) en 2020. ⁵⁰ Cette initiative vise à accélérer le développement des technologies et des infrastructures numériques en Afrique afin de promouvoir la croissance économique, de créer des emplois et d'améliorer l'accès à des services tels que les soins de santé, l'éducation et les services financiers. L'initiative vise à faciliter l'économie numérique en créant un environnement propice aux affaires numériques et en encourageant l'élaboration de réglementations et de politiques numériques. Elle vise également à soutenir le développement de plateformes de données et l'EPFDP, afin d'aider les gouvernements, les entreprises et d'autres organisations à utiliser les données pour éclairer les décisions en matière de politique et d'investissement. ⁵¹ La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), un accord de zone de libre-échange entre les États membres de l'Union africaine (UA), est un autre exemple de parties prenantes reconnaissant l'importance de la gouvernance des données pour promouvoir l'intégration et la croissance économiques régionales. Il a été établi le 30 mai 2019, dans le but de créer un marché unique pour les biens et les services à travers le continent africain. L'un des principaux objectifs de la ZLECAf est d'établir une économie numérique capable de soutenir la libre circulation des biens, des services et des données à travers le continent. ⁵² Pour y parvenir, la ZLECAf investit dans diverses initiatives visant à renforcer la gouvernance des données et l'infrastructure numérique sur le continent. Il s'agit notamment de développer le système panafricain de paiement et de règlement pour faciliter des paiements et des règlements transfrontaliers sûrs et efficaces. ⁵³

Dans leurs efforts pour réglementer l'économie numérique, les gouvernements africains s'appuient sur les progrès réalisés précédemment pour élaborer et mettre en œuvre des lois et des règlements régissant la protection des données, le commerce électronique et les plateformes en ligne. Ces réglementations visent à assurer la protection des consommateurs et à créer un environnement propice à la croissance de l'économie numérique. ⁵⁴ L'introduction du cadre de politique des données de l'Union africaine et de la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique stimule également les discussions au niveau national et la promulgation de lois sur la confidentialité des données et d'autres réglementations sur les données dans de nombreux pays.

49 Moore, C. et G. Steen. « Gouverner les données pour le développement : Tendances, défis et opportunités ». 2020.

<https://www.cgdev.org/sites/default/files/governing-data-development-trends-challenges-and-opportunities.pdf>

50 Banque mondiale. n.d. « Digital Economy for Africa Initiative ». Banque mondiale. <https://www.worldbank.org/en/programs/all-africa-digital-transformation>

51 Pazarbasioglu, Ceyla, Jose Luis Irigoyen, et Atul Mehta. 2018. « Les dirigeants africains s'engagent à construire une économie numérique ». Blogs de la Banque mondiale. 30 mai 2018. <https://blogs.worldbank.org/voices/african-leaders-committed-to-building-digital-economy>.

52 Union africaine - Zone de libre-échange continentale africaine. « À propos ». Union africaine - Zone de libre-échange continentale africaine. Consulté le 17 mars 2023. <https://au-afcfra.org/about/>.

53 Pan African Paper Mills (Afrique de l'Est) Ltd. "à propos de nous". Pan African Paper Mills (East Africa) Ltd. Consulté le 17 mars 2023. <https://papss.com/about-us/>.

54 Devermont, Judd et Marielle Harris. 2021. « L'Afrique numérique : Le nivellement par le haut grâce à la gouvernance et au commerce ». <http://www.csis.org/> 9 juin 2021. <https://www.csis.org/analysis/digital-africa-leveling-through-governance-and-trade>

Il convient de noter que les lois en vigueur en Afrique ne sont pas toujours appliquées et que certaines ne sont toujours pas mises en œuvre en raison d'une faible capacité, d'un manque de financement ou de la politique, de sorte que le niveau de protection des données dans la pratique varie considérablement sur le continent.⁵⁵ De nombreux pays africains n'ont pas encore mis en place de lois sur la protection des données. C'est le cas notamment de l'Angola, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, de la Somalie, du Soudan et du Sud-Soudan. Certains pays ont rédigé des projets de loi qui n'ont pas encore été adoptés.

L'approche de la gouvernance des données en Afrique a été influencée par les lois et les cadres d'autres régions, qui ont servi d'inspiration et de référence, facilité la coopération internationale et encouragé l'adoption des meilleures pratiques, favorisant ainsi la prise de conscience. Toutefois, l'équilibre entre la gouvernance des données et les avantages potentiels des données est complexe, en particulier dans le contexte africain. D'autres forums sont nécessaires pour faciliter l'examen des modèles et des approches disponibles, et l'élaboration de réglementations adaptées aux circonstances, aux priorités et aux besoins locaux, qui peuvent faciliter l'utilisation des données et protéger de manière adéquate les droits des citoyens en matière de données et de vie privée.

"Je pense que si certains décideurs politiques se soucient de la protection des droits des citoyens, l'élaboration et la promulgation de la DPA [Kenya Data Protection Act, 2019] étaient en partie dues à la volonté d'aligner la position de l'État sur celle de la région, compte tenu du cadre de l'UA et de l'importance accordée à cette question à l'échelle mondiale. Il y a eu une réelle asymétrie entre ce qui a été légiféré et la mise en pratique. C'est le cas parce que la gouvernance des données au Kenya est tellement verticale qu'elle laisse peu de place à la contribution des citoyens."

- Bénéficiaire, Institut de recherche universitaire (Afrique de l'Est)

Cet équilibre a été un défi, par exemple en Afrique du Sud, où la loi sud-africaine sur la protection des informations personnelles (POPIA) a été fortement influencée par le règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne.⁵⁶ Les petites entreprises et les start-up sud-africaines ont eu du mal à se conformer aux réglementations strictes de la POPIA, ce qui a pesé sur l'économie.⁵⁷ En outre, certains experts ont fait valoir que l'accent mis sur la protection des données personnelles dans POPIA ne répond pas de manière adéquate aux défis propres au contexte africain, tels que la nécessité de promouvoir l'accès à l'information et de stimuler le développement économique.⁵⁸

La question de la copie des lois sur la gouvernance des données d'autres pays, en particulier de la Chine, est un sujet de préoccupation pour la protection des données et des droits à la vie privée des citoyens en Afrique. La Chine dispose d'un ensemble complexe et évolutif de lois sur la gouvernance des données, notamment la loi sur la cybersécurité et la loi sur la protection des informations personnelles (PIPL), destinées à protéger les données personnelles et à garantir que les entreprises opérant en Chine respectent certaines exigences en matière de sécurité des données. Certains pays africains se sont inspirés du modèle chinois de gouvernance des données pour élaborer leurs propres lois. Par exemple, le gouvernement du Zimbabwe aurait travaillé avec des experts chinois pour élaborer une nouvelle loi sur la cybersécurité qui inclurait des dispositions relatives à la protection des données personnelles.⁵⁹ Les lois chinoises sur la gouvernance des données ont été critiquées parce qu'elles sont utilisées pour contrôler les citoyens et surveiller leurs activités en ligne. L'adoption par le Zimbabwe du modèle chinois de gouvernance des données fait craindre que sa nouvelle loi sur la cybersécurité donne la priorité à la sécurité de l'État plutôt qu'à la protection de la vie privée et des données des citoyens.

L'influence considérable des réglementations en matière de gouvernance des données provenant d'autres régions pose le problème de la meilleure façon de développer une gouvernance des données adaptée au

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ Babalola, Olumide. « Le régime juridique de la protection des données et la gouvernance des données en Afrique : An Overview ». (2022) ; Greenleaf, Graham, et Bertil Cottier. « Les engagements internationaux et régionaux dans les lois africaines sur la confidentialité des données : A comparative analysis. » Computer Law & Security Review 44 (2022) : 105638.

⁵⁷ Nel, Russell. « GDPR matchup : La loi sud-africaine sur la protection des informations personnelles. » INT'L ASS'N OF PRIVACY PROF'LS (5 septembre 2017), <https://iapp.org/news/a/gdpr-matchup-south-africas-protection-of-personal-information-act/>

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ « La Chine aide le Zimbabwe à mettre en place un État de surveillance ». The Economist. 15 décembre 2022. <https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2022/12/15/china-is-helping-zimbabwe-to-build-a-surveillance-state>

contexte des pays africains et de garantir la prise en compte des besoins des citoyens et du secteur privé. Les pays développés, en particulier ceux du Nord, sont souvent ceux qui mènent la conversation et influencent la création de normes internationales. Dans le même temps, les pays moins riches sont contraints d'adopter ces normes sans grande contribution ou influence sur le processus, devenant ainsi des « preneurs de normes ». ⁶⁰ Cette dynamique peut avoir des conséquences importantes, car les normes de gouvernance des données peuvent avoir des implications majeures pour le développement économique, la protection de la vie privée et la sécurité.

Les pays africains ont été fortement influencés par le RGPD, étant donné qu'il exige que les données personnelles ne puissent être transférées vers des pays non membres de l'UE que si la Commission européenne détermine que le pays offre un niveau adéquat de protection des données personnelles, comparable à la législation de l'UE. Les pays africains ont donc dû adapter des normes de protection des données similaires à celles de l'UE pour être considérés comme adéquats, car ils cherchent à maintenir leurs relations commerciales avec leurs partenaires européens. ⁶¹ La pression exercée pour se conformer aux normes de protection des données de l'UE a poussé les pays africains à adopter des lois et des réglementations qui s'alignent sur les principes du RGPD, ce qui a eu un impact positif sur la protection des données personnelles des citoyens africains. Cependant, les critiques soutiennent que cette approche peut également renforcer les déséquilibres de pouvoir existants entre l'UE et les pays africains, car les normes de l'UE sont souvent considérées comme la référence par défaut pour la gouvernance mondiale des données. ⁶²

En réaction à la révolution des données, la société civile internationale et africaine s'intéresse de plus en plus à la confidentialité des données, à la protection des individus et à la lutte contre la désinformation en ligne. De grandes ONGI influentes, ainsi qu'une prolifération d'organisations locales de la société civile qui défendent depuis longtemps les droits de l'homme en Afrique s'intéressent désormais à la gouvernance des données. Il existe une tendance plus large dans le secteur du développement, qui reconnaît que les données peuvent être une ressource précieuse pour améliorer les résultats sociaux et économiques, mais qui reconnaît également que la collecte et l'utilisation des données doivent être régies par des principes éthiques qui respectent les droits et la dignité des individus.

Les OSC et les médias sont également devenus des acteurs locaux de plus en plus influents dans de nombreux pays africains, permettant aux citoyens de réclamer davantage de gouvernance et de protection des données. Ils collaborent de plus en plus pour promouvoir la gouvernance et la protection des données en Afrique. Par exemple, certaines OSC travaillent avec des journalistes pour fournir une formation sur les meilleures pratiques en matière de confidentialité et de sécurité des données, tandis que les médias s'associent aux OSC pour sensibiliser aux questions de gouvernance des données par le biais de reportages d'investigation. Les médias rendent souvent compte des violations de données, des atteintes à la vie privée et d'autres problèmes liés aux données, et contribuent à attirer l'attention du public et des décideurs sur ces questions.

L'intérêt pour la gouvernance des données s'accroît dans les pays africains, qu'ils soient démocratiques ou plus autoritaires. Dans ces derniers, les efforts sont souvent communiqués avec plus d'urgence, citant la nécessité d'empêcher les régimes d'utiliser les données contre les civils à des fins de surveillance, de répression ou de censure. En septembre 2020, le gouvernement zimbabwéen a annoncé son intention de créer une autorité chargée de la cybersécurité et de la protection des données (CSDPA) en réponse aux inquiétudes suscitées par la surveillance et la répression des opposants politiques par le gouvernement. ⁶³ La CSDPA a été chargée d'élaborer et d'appliquer des politiques relatives à la cybersécurité et à la protection des données, ainsi que de surveiller les cyber menaces et les cyber crimes et d'y répondre. ⁶⁴ Bien que cette mesure ait été considérée comme un pas positif vers la protection des données personnelles des citoyens et l'amélioration de l'image internationale du Zimbabwe, certains critiques restent sceptiques quant aux intentions du gouvernement et à la

⁶⁰ Moss, Todd, et Ingo Pitterle. « Gouverner les données pour le développement : Tendances, défis et opportunités ». Centre pour le développement mondial.

Consulté le 17 mars 2023. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/governing-data-development-trends-challenges-and-opportunities.pdf>

⁶¹ "Décisions en matière d'adéquation. Commission européenne. Consulté le 17 mars 2023. https://commission.europa.eu/law/law-topic/data-protection/international-dimension-data-protection/adequacy-decisions_en.

⁶² Moss, Todd, et Ingo Pitterle. "Gouverner les données pour le développement : Tendances, défis et opportunités". Centre pour le développement mondial.

Consulté le 17 mars 2023. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/governing-data-development-trends-challenges-and-opportunities.pdf>

⁶³ « Zimbabwe : Protection des données ». DataGuidance. Consulté le 17 mars 2023. <https://www.dataguidance.com/jurisdiction/zimbabwe>.

⁶⁴ Ibid.

question de savoir si l'ACPD fonctionnera de manière indépendante et efficace. Le Media Institute of Southern Africa (MISA), une ONG qui promeut la liberté des médias et la liberté d'expression en Afrique australe, s'est dit préoccupé par la CSDPA : « avec l'approche de récupération des réglementations régissant les médias, la vie privée, l'expression et l'accès aux informations au Zimbabwe. C'est un cas typique de faire un pas en avant et trois en arrière ». ⁶⁵ Mais même dans les pays les plus démocratiques, les violations de données et l'utilisation des données personnelles à des fins politiques et commerciales suscitent de plus en plus d'inquiétudes. Lors des élections générales de 2022 au Kenya, des inquiétudes ont été soulevées quant à la manipulation potentielle des électeurs et à la fraude électorale. ⁶⁶ Certaines personnes ont porté plainte pour avoir été enregistrées auprès de partis politiques à leur insu ou sans leur consentement, ce qui a amené les experts à supposer que cela pourrait faire partie d'un stratagème visant à manipuler l'inscription des électeurs en vue des prochaines élections générales. D'autres ont allégué que les partis politiques gonflaient le nombre de leurs membres. Pour répondre à ces préoccupations, Immaculate Kassait, la commissaire kenyane chargée des données, a publié une déclaration dans laquelle elle assure le peuple kenyan que son bureau résoudra toutes les plaintes et qu'elle s'efforcera d'empêcher que l'utilisation abusive des données n'ait un impact sur des élections libres et équitables.

⁶⁷

Les entreprises du secteur privé jouent désormais un rôle plus important dans les élections, car de nombreuses plateformes de médias sociaux sont le point de départ de débats politiques et d'interactions entre les hommes politiques et leurs électeurs. Ces organisations utilisent les médias sociaux pour suivre l'opinion publique, surveiller les développements politiques et sociaux et obtenir des informations sur le comportement des consommateurs. Dans les pays à régime autoritaire, les décideurs politiques risquent d'accéder aux données des citoyens et de les utiliser à des fins de surveillance, ainsi que de restreindre l'accès des citoyens aux médias sociaux en raison d'une réglementation et d'une application minimales dans ce domaine. Par exemple, en Ouganda, le gouvernement a fermé l'accès aux plateformes de médias sociaux comme Facebook et Twitter pendant l'élection présidentielle de 2021, en invoquant des préoccupations concernant la diffusion de fausses informations et l'ingérence dans les élections. ⁶⁸ Ces dernières années, le gouvernement soudanais a fréquemment fermé l'accès à Internet et aux plateformes de médias sociaux pendant les périodes de troubles politiques et de manifestations. ⁶⁹ En 2021, le continent a été responsable de 53 % des restrictions imposées aux médias sociaux, qui visaient WhatsApp, Facebook, Twitter et Instagram. ⁷⁰

Le travail politique visant à améliorer la gouvernance des données et la protection de la vie privée des citoyens à travers l'Afrique reste incohérent et comporte de nombreux défis. Le partage et l'harmonisation des données à travers les frontières constituent actuellement l'un des plus grands obstacles à la réalisation d'un équilibre entre la gouvernance des données et l'utilisation responsable des données, ainsi qu'à l'optimisation de la valeur économique et développementale des données. L'Union africaine a élaboré une position commune africaine sur la protection des données, qui vise à harmoniser les lois sur la protection des données sur le continent et à les aligner sur les normes internationales. Cependant, les parties prenantes font état d'énormes difficultés à partager les données dans la pratique. La recherche d'un juste équilibre aura des conséquences importantes sur l'avenir de la révolution des données en Afrique, notamment sur la facilité avec laquelle les gouvernements peuvent exploiter les données pour éclairer les décisions politiques, ainsi que sur la quantité de données personnelles que les citoyens sont prêts à partager avec leurs gouvernements pour éclairer les décisions politiques.

⁶⁵ MISA Zimbabwe. « Analyse de la loi sur la protection des données. Institut des médias d'Afrique australe du Zimbabwe ». 6 décembre 2021.

<https://zimbabwe.misa.org/2021/12/06/analysis-of-the-data-protection-act/>.

⁶⁶ Le Standard Digital. « Détendez-vous, vous pouvez rejoindre ou quitter un parti politique depuis votre téléphone ». The Standard. 14 janvier 2021.

<https://www.standardmedia.co.ke/politics/article/2001428829/relax-you-can-join-and-dump-a-political-party-from-your-phone>.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Oduka, Tom. "Uganda's Museveni Takes Early Lead in Election Results" (Le président ougandais Museveni prend la tête dans les résultats des élections). AP News. 15 janvier 2021. <https://apnews.com/article/bobi-wine-yoweri-museveni-kampala-violence-elections-3380fab539eca08cab1529f776eeb975>.

⁶⁹ Taha, Dalia. « Internet Shutdowns in Sudan : L'histoire derrière les chiffres et les statistiques ». Global Voices. 8 juin 2020.

<https://globalvoices.org/2020/06/08/internet-shutdowns-in-sudan-the-story-behind-the-numbers-and-statistics/>.

⁷⁰ Ovuorie, Tobore. 2022. « L'utilisation accrue des médias sociaux met les dirigeants africains sur la brèche | DW | 01.04.2022 ». DW.COM. 4 janvier 2022.

<https://corporate.dw.com/en/increased-social-media-use-puts-african-leaders-on-edge/a-61303854>.

Tendance de progrès 4: Augmentation de la demande et de l'utilisation de données probantes

La demande et l'utilisation de données et d'éléments probants par les décideurs politiques ont augmenté et sont devenues plus sophistiquées dans certaines agences gouvernementales d'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Ces progrès sont dus aux champions gouvernementaux, au plaidoyer de la société civile et à la pression des bailleurs qui ont modifié les incitations en faveur de l'utilisation des données probantes, aux crises mondiales qui ont conduit à des investissements dans l'infrastructure des données, et au travail des institutions de l'EPFDP qui ont commencé à établir une culture de l'utilisation des données probantes par le biais de l'établissement de relations.

Défense des citoyens et médias

Les citoyens et la société civile s'appuient de plus en plus sur des ensembles de données ouvertes, génèrent leurs propres données et exigent davantage de données et d'éléments probants de la part des gouvernements afin de contrôler la prestation des services publics et d'influencer les politiques. Les citoyens et la société civile s'engagent à la fois dans la production de leurs propres données et dans le plaidoyer à travers les données. Les données générées par les citoyens font référence aux informations collectées par les individus au moyen de leurs propres appareils ou capteurs, tandis que la défense des intérêts des citoyens englobe généralement tous les efforts déployés par les citoyens pour influencer les politiques publiques, quelle que soit la source des données, qu'elles soient personnelles ou qu'elles proviennent d'autres sources. Cette tendance importante et croissante fait évoluer les incitations politiques vers plus d'EPFDP dans de nombreux pays africains.

Lorsqu'on leur a demandé ce qui pourrait faire évoluer les incitations politiques vers une utilisation plus cohérente des données et des éléments probants par les décideurs politiques, de nombreuses parties prenantes interrogées dans le cadre de ce rapport ont évoqué le rôle essentiel de la défense des citoyens et des médias. Au cours de la dernière décennie, les OSC et les citoyens de toute l'Afrique ont accru la demande et l'utilisation de données pour demander des comptes aux décideurs politiques, en remettant en cause la corruption, en exigeant la transparence et en identifiant les lacunes des services et de la mise en œuvre sur lesquelles il est possible d'agir. Dans de nombreux pays africains, les médias jouent également le rôle d'observateur, en influençant les discussions publiques sur les politiques et en offrant un forum d'expression politique.

Encadré 3 : Points de vue des parties prenantes de l'EPFDP sur la défense des citoyens, les médias et de l'EPFDP

« Ce qui change vraiment dans l'EPFDP, c'est que les données sont destinées aux citoyens et pas seulement aux décideurs politiques. Plus elles sont accessibles et utilisables par tous, et en particulier par les citoyens, plus on développe la maîtrise des données et plus on peut demander des comptes aux gouvernements. » – Organisation multilatérale (Internationale)

« On ne peut pas être sûr que les personnes au pouvoir auront les bonnes motivations pour élaborer des politiques, mais on peut mettre en place des systèmes de bonne gouvernance pour s'assurer qu'il y a un certain niveau de responsabilité et de transparence pour contrecarrer ces intentions » – Organisation multilatérale (Internationale)

« Comment créer un activisme autour des données ? Tout d'abord, il faut s'engager auprès des médias. Les médias amplifient les lacunes dans la prestation de services et posent des questions aux décideurs politiques sur la base des données » – Institut de politique (Régional)

En outre, les citoyens fournissent souvent des informations sur leurs besoins directement aux représentants des autorités locales et aux fonctionnaires. Ces informations constituent une forme de données qui influencent les décisions des responsables de la mise en œuvre des politiques. La technologie mobile et les OSC qui organisent et forment les citoyens peuvent amplifier cette voix et la rendre plus systématique. Néanmoins, la communication directe est un levier traditionnel et efficace pour changer concrètement les politiques.

Sur l'ensemble du continent, il existe de nombreux exemples d'utilisation des données pour informer et responsabiliser à la fois les citoyens et les gouvernements. Au Kenya, les citoyens ont utilisé la technologie mobile pour signaler les cas de corruption et de mauvaise gestion aux responsables gouvernementaux. Par exemple, en 2008, un groupe de blogueurs et de développeurs kényans désireux d'utiliser la technologie pour aider à rassembler et à partager des informations pendant une période de violence politique au Kenya a fondé Ushahidi. Par le biais de leur organisation, ils ont ensuite créé la plateforme Uchaguzi, qui permet aux citoyens de signaler les cas de malversations électorales et d'autres formes de corruption pendant les élections par le biais de SMS et d'applications mobiles.⁷¹

"Les couturières et les vendeuses au marché demandent toujours les raisons pour lesquelles le gouvernement perçoit des redevances ; elles peuvent dire que c'est trop élevé, que nous ne pouvons pas payer, qu'il faut les réduire, et nous acceptons de les réduire.

- Fonctionnaire d'une administration locale (Afrique de l'Ouest)

Le programme Twaweza, en Tanzanie, est un autre exemple d'utilisation de données par les citoyens pour responsabiliser les gouvernements. Ce programme utilise la technologie mobile pour collecter des données sur la perception qu'ont les citoyens des services gouvernementaux et pour fournir un retour d'information aux décideurs politiques. Il s'agit notamment d'utiliser des enquêtes mobiles pour recueillir des données sur les expériences des citoyens en matière de soins de santé, d'éducation et d'autres services publics, et d'utiliser ces données pour éclairer les décisions politiques et demander des comptes aux responsables gouvernementaux.⁷² En 2017, le gouvernement ghanéen a commencé à transmettre des données à TransGov, une startup et une plateforme en ligne où les citoyens peuvent suivre et donner leur avis sur les projets de travaux publics. Pour s'assurer que ses données sont accessibles aux personnes à faible revenu, TransGov met à disposition des informations sur les projets d'infrastructure financés par le gouvernement par le biais de son site web, de son application, de sa technologie de réponse vocale, de ses messages texte et de ses interactions en personne. La startup, grâce à sa collaboration avec le gouvernement, a travaillé pour relier les communautés avec des données sur les projets qui sont les plus importants pour eux, et promouvoir la participation politique dans tout le pays.⁷³

Un bénéficiaire d'une subvention de la Fondation Hewlett en Ouganda a expliqué que les citoyens d'un district rural du pays ne disposaient pas des fournitures médicales nécessaires pour desservir leur communauté de manière adéquate. Les citoyens ont commencé à suivre l'inventaire médical livré à leurs centres de santé, et après avoir collecté ces informations pendant quelques mois, ils ont découvert un modèle d'inventaire manquant. Cette histoire a été reprise par les médias et a attiré l'attention du ministère de la Santé qui a ouvert une enquête qui a révélé que les marchandises avaient été volées pendant le transport. Le ministère de la Santé a réagi en renforçant la sécurité des transports afin de s'assurer que les fournitures médicales étaient livrées dans leur intégralité.

Encadré 4 : Possibilités pour l'EPFDP grâce à l'action citoyenne au Kenya

La confluence d'une société civile forte, de médias sociaux influents et d'un écosystème technologique avancé présente des opportunités significatives pour l'EPFDP axé sur le plaidoyer au Kenya. Une OSC basée au Kenya a décrit le paysage actuel : « Un nombre croissant d'organisations communautaires au Kenya ont la capacité et la technologie nécessaires pour être axées sur les données, ce qui offre aux bailleurs de fonds l'opportunité de financer des organisations locales suffisamment matures et de les renforcer pour qu'elles développent des moyens d'influencer les décideurs politiques... les communautés sont les données ».

La voix puissante des citoyens au Kenya fait également des cycles électoraux dynamiques du pays une opportunité pour l'EPFDP. Les élections sont l'occasion d'encourager l'utilisation de données probantes pour les démonstrations de projets des décideurs politiques. De même, il est bénéfique de travailler en phase avec les cycles électoraux. Une partie prenante en Afrique de l'Est a noté que « lors des élections au Kenya, les plateformes de médias sociaux recadrent la démocratie alors que les Kenyans s'organisent numériquement en

⁷¹ Uchaguzi. 2019. Uchaguzi.or.ke. 2019. <https://uchaguzi.or.ke/views/map>.

⁷² "About Us - Twaweza." n.d. Twaweza. Consulté le 28 janvier 2023. <https://twaweza.org/about-us/>.

⁷³ "A propos de TransGov." n.d. Transgovgh.org. Consulté le 28 janvier 2023. <https://transgovgh.org/about-transgov>.

organisations de plaidoyer de base, en faisant pression sur les candidats et en organisant des débats politiques ».

Un autre praticien travaillant à fournir des ensembles de données innovantes aux gouvernements africains a noté un potentiel similaire, déclarant « : La prochaine frontière dans l'espace de l'EPFDP en Afrique est de faire correspondre les données attitudinales avec les habitudes de consommation des médias afin de générer des données de niveau supérieur pour les organisations de plaidoyer. »

Travail des institutions de l'EPFDP avec les gouvernements

L'augmentation de la demande et de l'utilisation de données et d'éléments probants par les décideurs politiques a également été stimulée par le travail des institutions de l'EPFDP visant à renforcer la confiance et les capacités techniques des gouvernements, parallèlement à la démonstration d'approches d'EPFDP efficaces. Ce travail est examiné en détail dans la section ci-dessus sur l'intermédiation (tendance de progrès 2).

Les partenariats à long terme entre les producteurs de données probantes et les décideurs politiques se sont avérés efficaces pour institutionnaliser l'utilisation des données probantes dans le processus d'élaboration des politiques. Ce type de partenariat permet une approche plus souple et plus réactive de l'élaboration des politiques, car il permet d'agir rapidement lorsque des opportunités se présentent, d'adapter la recherche pour qu'elle soit plus utile à l'élaboration des politiques, d'identifier et de travailler avec les principales parties prenantes, et de maintenir les partenariats même en cas de changement de direction ou d'administration. En outre, le fait de travailler sur plusieurs projets au fil du temps permet un meilleur apprentissage institutionnel qu'une évaluation unique et ponctuelle.⁷⁴

Le renforcement des capacités techniques des décideurs politiques en matière d'EPFDP stimule également la demande de l'EPFDP dans certains pays et agences gouvernementales où des investissements à long terme sont réalisés. Les partenariats « des données probantes à la politique » qui réunissent des chercheurs locaux et des décideurs politiques ne contribuent pas seulement à l'amélioration des politiques, mais ils stimulent également la demande d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, ainsi que l'utilisation des données probantes dans le processus d'élaboration des politiques.⁷⁵

Le renforcement des capacités est assuré à la fois par des partenaires externes, des statisticiens internes et des départements de recherche qui peuvent expliquer aux décideurs politiques comment utiliser les données et démontrer leur valeur pour résoudre les problèmes politiques en temps réel. Cette démarche est d'autant plus efficace lorsqu'elle est liée à des questions urgentes telles que la COVID ou l'inflation, où l'utilisation de données et d'éléments probants peut rapidement déboucher sur une réglementation plus efficace. Les collaborations renforcent la confiance entre les décideurs et les chercheurs, de sorte que les décideurs croient en la crédibilité et la validité des données.⁷⁶

Crises globales

Les années 2020 ont vu un monde en proie aux troubles et à divers bouleversements, ce qui a eu des conséquences complexes pour l'écosystème de l'EPFDP. La concurrence pour obtenir des ressources afin de faire face aux crises mondiales urgentes et simultanées, notamment la COVID-19, le changement climatique et la guerre en Ukraine, a rendu beaucoup plus difficile la collecte de fonds par les institutions de l'EPFDP. La COVID-19, en particulier, a également entraîné un recul spectaculaire de la bonne gouvernance, de la démocratie et des progrès en matière de développement dans tous les secteurs sociaux.

⁷⁴ Carter, S., I. Dhaliwal, J. Katticaran, C. Macías et C. Walsh. "Creating a Culture of Evidence Use: Lessons from J-PAL's Government Partnerships in Latin America". (2018).

⁷⁵ Pan, Jiayi, Yongqi Zhong, Sarah Young et Nynke MD Niezink. « Collaboration sur la synthèse des données probantes en Afrique : une étude de réseau sur la capacité de recherche croissante ». *Health Research Policy and Systems* 19 (2021) : 1-18 ; Taddese, Abeba. "Meeting Policymakers Where They Are: Evidence-to-Policy and Practice Partnership Models". Centre pour le développement mondial (2021).

⁷⁶ Taddese, Abeba. « Rencontrer les décideurs politiques là où ils se trouvent : Modèles de partenariat entre les données probantes et les politiques et pratiques ». Centre pour le développement mondial (2021) ; PARIS21. 2021. "Bridging the Data-Policy Gap in Africa (Comblant le fossé entre les données et les politiques en Afrique). https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf.

Néanmoins, les crises récentes ont accru la demande des décideurs politiques pour des données plus opportunes et de meilleure qualité afin de lever les incertitudes et de répondre aux besoins urgents des citoyens. L'augmentation de la demande et de l'utilisation de données et d'éléments probants a également conduit à des investissements dans les systèmes de données afin d'améliorer l'efficacité et l'accès aux données, bien que dans des secteurs limités. Cette tendance importante qui a stimulé la demande de l'écosystème de l'EPFDP peut être mise à profit à l'avenir. Dans cette section, nous examinons de plus près la dynamique récente de l'EPFDP émergeant de la pandémie COVID-19.

COVID-19

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance des éléments probants et des données pour éclairer

"Pendant la pandémie, nous avons constaté que la demande et l'intérêt les plus importants pour des données provenaient de Twitter, où des citoyens et des OSC ont exprimé leur intérêt pour l'utilisation de nos enquêtes sur les ménages liées au COVID à des fins de plaidoyer".

- Institution publique de recherche (Afrique)

les décisions politiques. Les décideurs politiques ont dû prendre des décisions rapides avec des informations contextuelles limitées et ont dû s'appuyer sur les données et les éléments probants disponibles pour guider leurs actions. La pandémie a mis en évidence l'importance du partage des données et de la collaboration, ainsi que la nécessité de disposer de données et de modèles en temps réel pour éclairer les décisions politiques. Au cours de la crise de la COVID-19, les décideurs politiques ont utilisé une variété d'éléments probants, y compris des études médicales et des données de recherche scientifique, pour éclairer leurs décisions. De nombreux décideurs ont utilisé des informations provenant d'études scientifiques et d'articles de recherche pour prendre des décisions sur la distribution des

vaccins, les protocoles de traitement et les lignes directrices en matière de santé⁷⁷. Cependant, comme dans d'autres régions et pays du monde, la politique a parfois empêché les décideurs des pays africains de prendre des décisions fondées sur des données en réponse à la pandémie, en raison de divers facteurs :

- *Ne pas tenir compte de l'avis des experts.* Certains décideurs politiques n'ont pas tenu compte des conseils d'experts des responsables de la santé publique et des scientifiques et ont préféré prendre des décisions fondées sur des considérations politiques.
- *Mauvaise interprétation des données.* Certains décideurs politiques ont mal interprété les données ou les ont sélectionnées pour soutenir leurs croyances ou leurs programmes préexistants, au lieu d'utiliser les données pour éclairer leurs décisions.
- *Désinformation et mésinformation.* Certains décideurs politiques ont diffusé des informations erronées et des désinformations sur la pandémie, ce qui a entraîné une certaine confusion et une méfiance à l'égard des données et des éléments probants présentés.
- *La polarisation politique.* La pandémie est survenue dans un contexte politique très polarisé, qui a conduit certains décideurs à donner la priorité à leur agenda politique plutôt qu'à la santé et au bien-être des populations.
- *Disponibilité limitée des données.* Dans certains pays, la collecte et la gestion des données ont été limitées, ce qui rend difficile l'élaboration de politiques fondées sur des données par les décideurs politiques.
- *Manque de transparence.* Certains pays manquent de transparence dans la diffusion de leurs données et de leurs informations, ce qui rend difficile la création d'une image claire de la situation et donc l'élaboration de politiques éclairées.

77UNECA et GPSDD. 2021. "Data for a Resilient Africa Partnering to Meet the Challenges of COVID-19 and Build toward Inclusive Economic and Social Recovery Remerciements." <https://www.data4sdgs.org/sites/default/files/2021-09/Covid-19-report-V4.pdf>.

- *Manque de coordination* : Dans certains cas, il y a eu un manque de coordination entre les différents niveaux de gouvernement et entre les différents secteurs, ce qui peut rendre difficile l'utilisation efficace des données pour éclairer les décisions politiques.

Utilisation des données dans la réponse africaine à la COVID-19:

Données de santé publique: Les décideurs politiques ont utilisé des données sur le nombre de cas confirmés, d'hospitalisations et de décès pour suivre la propagation du virus et prendre des décisions sur les mesures de santé publique telles que les confinements, les tests et la recherche des contacts.

Modèles épidémiologiques: Les décideurs politiques ont utilisé des modèles épidémiologiques pour prévoir la propagation du virus et l'impact potentiel de différentes interventions politiques. Ces modèles ont été utilisés pour éclairer les décisions sur la manière d'allouer les ressources et de donner la priorité à différentes mesures de santé publique.

Données économiques: Les décideurs politiques ont utilisé des données sur l'impact économique de la pandémie, telles que des données sur les pertes d'emploi, le PIB et d'autres indicateurs économiques, pour prendre des décisions sur les mesures de relance économique, les allocations de chômage et d'autres politiques économiques.

Données sur l'opinion publique: Les décideurs politiques ont utilisé des données sur l'opinion publique, telles que des données d'enquête, pour mesurer le soutien du public à différentes mesures politiques et pour évaluer la façon dont les gens sont affectés par la pandémie.

Données internationales: Les décideurs politiques ont utilisé les données et les meilleures pratiques d'autres pays pour éclairer leurs décisions et tirer les leçons de leurs expériences.

Il est également important de noter que de nombreux efforts ont été déployés pour améliorer la production d'éléments probants pendant la pandémie. Par exemple, certains pays africains ont mis en place des réseaux de recherche et des collaborations, et ont utilisé des données et des technologies numériques pour améliorer la collecte et le partage des données. En outre, certaines organisations internationales ont fourni un financement et un soutien technique pour aider les pays africains à produire des éléments probants et des données sur la pandémie.⁷⁸

"Les crises récentes au Sénégal (nauffrage du Joola, Covid, etc.) ont rendu les décideurs politiques sénégalais plus conscients que les politiques publiques sans données probantes ne sont que des politiques basées sur "les émotions" et "l'instinct" qui sont temporaires et ne résolvent pas vraiment les questions ou les problèmes."

- Institution de recherche gouvernementale (Afrique de l'Ouest)

Le rôle de la volonté politique dans l'absence d'une EPFDP pendant la pandémie est complexe, et différents facteurs y ont contribué dans différents contextes et à différents moments. Cependant, la pandémie a mis en évidence l'importance de l'utilisation des données et des éléments probants pour éclairer les décisions politiques et les dangers de ne pas tenir compte des avis d'experts et de la science.

En outre, la pandémie a mis en évidence la nécessité de disposer de systèmes plus résistants et plus souples pour la collecte et l'analyse des données. Elle a également mis en évidence la nécessité d'une plus grande collaboration entre les gouvernements, les organisations et les chercheurs afin de garantir que les décideurs politiques disposent des bonnes informations au moment où ils en ont le plus besoin.⁷⁹ Compte

tenu de la nature éminemment politique des politiques de santé publique et de leurs effets sur la vie quotidienne, la demande de données de la part des citoyens et de la société civile a atteint son paroxysme pendant la

⁷⁸Judson, Seth D., Judith Torimiro, David M. Pigott, Apollo Maima, Ahmed Mostafa, Ahmed Samy, Peter Rabinowitz et Kevin Njabo. "COVID-19 data reporting systems in Africa reveal insights for future pandemics (Les systèmes de notification des données COVID-19 en Afrique révèlent des informations sur les pandémies futures). *Epidemiology & Infection* 150 (2022).

⁷⁹Judson, Seth D., Judith Torimiro, David M. Pigott, Apollo Maima, Ahmed Mostafa, Ahmed Samy, Peter Rabinowitz et Kevin Njabo. "COVID-19 data reporting systems in Africa reveal insights for future pandemics (Les systèmes de notification des données COVID-19 en Afrique révèlent des informations sur les pandémies futures). *Epidemiology & Infection* 150 (2022) ; Africa CDC. 2020. "Répondre à COVID-19 en Afrique : Using Data to Find a Balance". Mai 2020. https://africacdc.org/wp-content/uploads/2020/05/PERC_Regional_Final.pdf.

pandémie, ces derniers recherchant des données leur permettant de défendre leurs intérêts et de répondre aux questions de santé publique.

La pandémie a touché de manière disproportionnée les groupes vulnérables, tels que les femmes, les enfants et les communautés marginalisées. En conséquence, les citoyens et les organisations de la société civile ont demandé de plus en plus de données sur l'impact de la pandémie sur ces groupes. Compte tenu du large éventail de réponses gouvernementales à la pandémie et de la diversité des approches gouvernementales en matière de gouvernance des données, les organisations de citoyens et de la société ont émis des doutes quant à l'exactitude et à la fiabilité des données fournies par les gouvernements sur la COVID en Afrique. Si cette situation a compromis certaines des réalisations des acteurs et partenaires africains de l'EPFDP, elle a paradoxalement accru la demande de sources de données indépendantes. Certains gouvernements africains ont utilisé des données provenant de plateformes de médias sociaux pour suivre les sentiments et les attitudes du public à l'égard de la COVID-19 et de la réponse du gouvernement. Par exemple, au Kenya, le gouvernement a utilisé les données des plateformes de médias sociaux pour suivre le sentiment du public à l'égard du vaccin contre la COVID-19, ce qui a permis d'informer la stratégie de communication sur le vaccin.⁸⁰

La pandémie de la COVID-19 a mis en évidence l'importance de la gouvernance des données collectées dans le contexte des nouveaux systèmes de surveillance des citoyens mis en place par les gouvernements du monde entier. La nécessité de suivre et de tracer le virus a conduit à la collecte de quantités sans précédent de données personnelles, telles que des données de localisation et des informations sur la santé, souvent sans consentement approprié ou sans transparence. Cette situation a suscité des inquiétudes quant à la protection de la vie privée et des données, ainsi qu'à l'utilisation potentiellement abusive des données par les gouvernements. Il est donc essentiel de mettre en place des cadres solides de gouvernance des données pour s'assurer que les données personnelles sont collectées et utilisées de manière éthique et sûre, avec des garanties et un contrôle appropriés pour protéger les droits et les libertés des individus, faute de quoi les gouvernements verront un recul des droits constitutionnels dans le cadre de leurs réponses aux crises mondiales.

Des données et des éléments probants pour qui, pour quoi ?

L'utilisation d'un si grand nombre de types de données et d'éléments probants par les décideurs politiques en réponse à la pandémie de la COVID-19 est révélatrice de la complexité et de l'étendue de l'espace de l'EPFDP. L'une des principales questions de recherche qui a guidé le présent rapport d'analyse du paysage était la suivante : « De quels types de données et d'éléments probants les décideurs politiques ont-ils le plus besoin et utilisent-ils le plus ? » Il s'agit d'une question importante et naturelle, mais lorsque nous l'avons posée à de nombreux acteurs de l'EPFDP, la réponse la plus fréquente a été une contre-question : « Des données et des éléments probants pour qui et pourquoi ? » Cette question est particulièrement importante dans le contexte de cette tendance à l'augmentation de la demande de données et d'éléments probants de la part des décideurs politiques. Demande de la part de quels décideurs, pour quel type de données et d'éléments probants ?

La réponse varie considérablement selon le secteur, le domaine politique, le niveau de gouvernement et le pays africain. Toutefois, les entretiens avec les décideurs politiques, les responsables de la recherche au sein des gouvernements et les parties prenantes de l'EPFDP ont permis de dégager quelques points communs fondamentaux. Lorsqu'ils sont à la recherche de données et d'éléments probants pour étayer leurs politiques, et même si la demande a augmenté, la plupart des pays africains continuent de se tourner en premier lieu vers leurs propres systèmes nationaux de statistiques (SNS). Les données montrent que les gouvernements africains demandent de plus en plus de données et d'éléments probants à leurs systèmes statistiques nationaux. Cependant, l'augmentation de la demande n'a pas entraîné une hausse des investissements dans les offices nationaux de statistiques et les instituts de recherche publics que dans certains cas.⁸¹ Les données montrent que les capacités statistiques nationales en Afrique se sont légèrement améliorées au cours de la dernière décennie, avec de grandes variations d'un pays à l'autre, en partie sous l'effet de la pression exercée pour rendre compte

⁸⁰ Muranda, Magdaline. 2022. « Les médias sociaux contribuent à améliorer la couverture vaccinale au Kenya ». www.gavi.org, 21 février 2022.

<https://www.gavi.org/vaccineswork/social-media-helps-boost-vaccine-coverage-kenya>.

⁸¹ Paris21 et la Fondation Mo Ibrahim. Comblent le fossé entre les données et les politiques en Afrique. Avril 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf.

des ODD et de l'Agenda 2063. Cependant, les systèmes statistiques nationaux restent sous-financés et sous-capacités dans tous les pays africains par rapport à d'autres régions.⁸²

L'augmentation de la demande a conduit les décideurs politiques à s'appuyer progressivement sur des fournisseurs de données et des intermédiaires non gouvernementaux dans certains pays, les gouvernements reconnaissant l'importance d'exploiter des données externes pour compléter les leurs. Dans des secteurs sociaux importants tels que l'agro-industrie et l'éducation, les gouvernements forment des partenariats avec des entreprises du secteur privé et des instituts de recherche spécialisés dans la collecte et l'analyse de données. Ils s'engagent également avec des ONG et des OSC qui travaillent sur des questions liées aux données. Ces organisations fournissent une assistance technique, un soutien en matière de plaidoyer et un renforcement des capacités pour aider les gouvernements à mettre en place des écosystèmes de données plus solides et plus réactifs, capables de mieux répondre aux besoins de leurs citoyens.

La plupart des données collectées et diffusées par les agences des SSN se présentent sous la forme de données administratives agrégées, d'enquêtes auprès des ménages et de données de recensement. Peu de gouvernements disposent des fonds ou de l'expertise nécessaires pour mener des évaluations régulières, et celles-ci ne sont donc pas souvent utilisées. Les évaluations sont de plus en plus souvent financées par des bailleurs et certains gouvernements africains commencent à les commander directement. Ils commencent également à utiliser des services d'assistance, des unités de réponse rapide et d'autres synthèses d'évaluations existantes et d'autres études de recherche pour informer les politiques bien que ce ne soit pas encore très répandu.

Ces nouvelles formes de production et de synthèse de données probantes sont nées de la reconnaissance croissante, par les agences de développement, les chercheurs et les fonctionnaires, du fait que les évaluations traditionnelles devaient être plus souples et plus adaptables afin de mieux refléter la complexité des contextes dans lesquels ces interventions sont mises en œuvre. Les essais contrôlés aléatoires sont toujours considérés comme un outil précieux pour évaluer l'impact des interventions. Toutefois, la communauté des experts étudie la valeur d'autres types d'évaluation, tels que l'approche des méthodes mixtes, qui combine la recherche qualitative et les instruments quantitatifs afin de produire des évaluations qui tirent le meilleur parti de leurs avantages comparatifs.

Ces nouvelles méthodes ont fourni aux décideurs politiques des données plus spécifiques et plus opportunes pour les aider à mettre en œuvre les politiques et à réévaluer si certaines interventions méritaient d'être maintenues ou reproduites. Afin d'élargir leurs approches méthodologiques, d'autres approches évaluatives ont été mises en œuvre, telles que les tests A/B avec plusieurs groupes de traitement, l'évaluation adaptative et les substituts afin d'améliorer l'utilité et la pertinence des données expérimentales pour les décisions politiques.⁸³ Ces nouvelles méthodes, associées aux progrès technologiques qui permettent d'augmenter les volumes de données et de les rendre plus accessibles, ont permis des évaluations plus rapides, moins coûteuses et à plus grande échelle.

Au-delà de leurs propres unités de recherche nationales, les gouvernements travaillent en étroite collaboration avec les grands partenaires du développement pour financer et fournir des données et des éléments probants. Le type de données et d'éléments probants, ainsi que les organisations qui les fournissent, varie considérablement selon les secteurs et les domaines. Voici quelques exemples de données que les décideurs politiques des pays africains utilisent aujourd'hui :

⁸² L'indice de capacité statistique (ICS) mesuré par la Banque mondiale montre une augmentation de la moyenne continentale africaine de 56 à 57,2 points de 2004 à 2019, et le nombre de stratégies nationales de développement des statistiques (SNDS) entièrement financées en Afrique a bondi de 4 en 2017 à 12 en 2020. Voir : Paris21 et la Fondation Mo Ibrahim. Comblent le fossé entre les données et les politiques en Afrique. Avril 2021. Disponible à l'adresse : https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf. Autre exemple, au Ghana, le ministère de l'environnement, de la science, de la technologie et de l'innovation a achevé les travaux de rénovation du Conseil de la recherche scientifique et industrielle afin d'établir un centre de calcul à haute performance dans le but d'accroître la capacité des gouvernements à analyser, modéliser et simuler des données de grande ampleur pour relever les défis du développement. Voir : <https://mofep.gov.gh/sites/default/files/budget-statements/2020-Budget-Statement-and-Economic-Policy.pdf>

⁸³ Kaufman, Julia, Glassman, Amanda, Levine, Ruth et Janeen Madan Keller. "Breakthrough to Policy Use : Reinvigorating Impact Evaluation for Global Development". Washington, DC : The Center for Global Development (2022).

- *Données démographiques.* Les décideurs politiques utilisent les données démographiques, telles que les données sur la taille de la population, la structure par âge et les schémas de migration, pour informer les politiques liées à la population et au développement.
- *Les données économiques.* Les décideurs politiques utilisent les données économiques, telles que les données sur le PIB, l'inflation, le chômage et le commerce, pour informer les politiques liées à la croissance économique et au développement.
- *Données sur la santé.* Les décideurs politiques utilisent les données de santé, telles que les données sur la charge de morbidité, les résultats de santé et les systèmes de santé, pour informer les politiques liées à la santé et aux soins de santé.
- *Données sur l'éducation.* Les décideurs politiques utilisent les données éducatives, telles que les données sur les inscriptions, les taux d'obtention de diplômes et les résultats des tests, pour informer les politiques liées à l'éducation et au développement des compétences.
- *Données environnementales.* Les décideurs politiques utilisent les données environnementales, telles que les données sur les changements de température, les régimes de précipitations et l'élévation du niveau des océans, pour informer les politiques liées au changement climatique et à la gestion des ressources naturelles.
- *Données sociales.* Les décideurs politiques utilisent les données sociales, telles que les données sur la pauvreté, l'inégalité et la criminalité, pour informer les politiques liées au bien-être social et à la justice.
- *Données géo spatiales.* Les décideurs politiques utilisent des données géo spatiales, telles que des données sur l'utilisation des terres, les ressources en eau et la biodiversité, pour informer les politiques liées à la gestion des ressources naturelles et au développement durable.
- *Big Data.* Les décideurs politiques utilisent de plus en plus les big data, telles que les données issues des médias sociaux ou des téléphones portables, pour comprendre les besoins des citoyens et améliorer les services sociaux.

La liste est encore longue. En Afrique, c'est dans les secteurs des soins de santé, de la finance et de la planification économique que l'EPFDP est traditionnellement le plus fort. Cependant, la demande et l'utilisation de données et d'éléments probants semblent augmenter dans de nombreux pays d'Afrique, à de nombreux niveaux de gouvernement, dans de nombreux secteurs différents, sous l'impulsion des divers facteurs examinés dans cette section et dans la section sur les obstacles ci-dessous. Il est donc important d'examiner ce qui empêche les décideurs politiques d'utiliser la variété de plus en plus grande de données et d'éléments probants à leur disposition. Nous aborderons cette question dans la section suivante sur les obstacles.

VI. OBSTACLES

L'EPFDP en tant qu'outil

Les bailleurs de fonds jouent un rôle clé dans le soutien aux acteurs et aux initiatives de l'écosystème des données probantes. Ils ont reconnu que les données probantes sont essentielles à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de meilleures politiques et interventions. Ainsi, de nombreux bailleurs de fonds abordent le domaine de l'EPFDP par le biais d'une approche sectorielle, politique ou d'intervention, en utilisant les données probantes comme un outil pour soutenir un objectif spécifique à un secteur ou à une thématique. Les bailleurs de fonds ont indiqué que nombre de leurs modèles de financement comportent des systèmes intégrés d'utilisation des données et des éléments probants et que, dans de nombreux cas, ils soutiennent activement les activités visant à accroître l'utilisation des éléments probants, que ce soit en apportant un soutien aux organisations non gouvernementales ou en finançant des évaluations d'impact. Malgré cette reconnaissance et l'utilisation des données probantes dans leurs projets, les bailleurs de fonds ont noté que nombre de leurs organisations ne disposaient pas de stratégies globales explicites exprimant leur soutien aux données probantes en tant qu'écosystème autonome. Par conséquent, le financement accordé aux organismes de mise en œuvre est souvent axé sur la production ou l'utilisation d'éléments probants pour informer un secteur ou une politique spécifique, avec des investissements limités dans le renforcement général des producteurs d'éléments probants et des institutions intermédiaires, ainsi que dans la culture, les systèmes, les processus et les politiques qui contribuent à institutionnaliser les éléments probants dans l'ensemble des secteurs. Il est donc difficile de s'attaquer aux obstacles intersectoriels à l'utilisation régulière des données et des éléments probants dans l'élaboration des politiques, tels que l'investissement dans les systèmes de données gouvernementaux ou les travaux à long terme visant à instaurer des normes ou des réglementations en matière d'EPFDP au sein du gouvernement.

Les bailleurs de fonds ont indiqué qu'il était peu probable qu'ils continuent d'investir à l'avenir pour soutenir la croissance de l'écosystème de l'EPFDP ou pour renforcer les producteurs de données probantes et les intermédiaires afin de promouvoir une politique générale fondée sur des données probantes. Cette réticence s'explique par le fait qu'il peut être difficile d'établir un lien entre ces types d'investissements et l'impact sur le bien-être des populations. Les bailleurs de fonds ont indiqué qu'ils préféreraient donner la priorité aux investissements dans des projets sectoriels et thématiques qui sont plus clairement et plus facilement liés à l'impact sur les populations.

En outre, les bailleurs de fonds ont indiqué qu'ils considéraient qu'il était plus avantageux d'adopter des approches spécifiques à un secteur ou à un projet pour les raisons suivantes: (1) ils ont une meilleure compréhension des problèmes et défis spécifiques auxquels est confronté un secteur particulier et peuvent adapter le financement à ces problèmes ; (2) ils peuvent améliorer la responsabilité et les résultats en se concentrant sur des résultats spécifiques et en mesurant les progrès dans cet espace déterminé ; et (3) ils peuvent acquérir une expertise dans leur domaine d'intervention afin de prendre des décisions plus éclairées sur ce qu'ils souhaiteraient financer.

Le manque de flexibilité des financements mis à la disposition des producteurs d'éléments probants et des intermédiaires travaillant sur l'EPFDP limite la viabilité à long terme de ces organisations. Il leur est plus difficile d'améliorer l'infrastructure organisationnelle, d'investir dans la formation et le développement personnel, de maintenir les fonctions de base ou de répondre aux nouveaux besoins. Il limite également leur capacité à répondre aux demandes des gouvernements de manière flexible et opportuniste.

Les bailleurs de fonds financent des efforts spécifiques visant à améliorer la capacité à utiliser des données probantes dans un secteur particulier :

Fondation Ford. De 2000 à 2016, la Fondation Ford a investi 56 millions de dollars pour soutenir 92 organisations qui travaillent à l'amélioration de la santé et des droits sexuels et reproductifs des jeunes en Afrique de l'Ouest. Le travail comprenait des investissements dans des chercheurs indépendants et des institutions de recherche pour générer des éléments probants sur des sujets tels que les MGF, les soins du VIH et la violence basée sur le genre en Afrique de l'Ouest. La Fondation s'est également concentrée sur la mise en place de partenariats et d'une coalition afin de garantir la diffusion et la traduction des données probantes en formes accessibles, en discussions communautaires et en actions politiques.¹

Omidyar Network. Dans le cadre de son domaine d'intervention "Technologie responsable", Omidyar Network s'efforce de construire un écosystème technologique mondial pour tous. Il s'efforce de "freiner l'influence néfaste des grandes entreprises technologiques" et de "remodeler le paradigme des données" en aidant les entités à élaborer et à appliquer des mécanismes de gouvernance des données, en produisant de nouvelles données pour informer le secteur et en formant des coalitions pour créer de nouvelles normes mondiales.²

¹ Ford Foundation. n.d. "Evaluating Ford's Youth Sexuality, Reproductive Health, and Rights Work in West Africa." Ford Foundation. Accessed January 28, 2023. <https://www.fordfoundation.org/work/learning/program-evaluations/evaluating-ford-s-youth-sexuality-reproductive-health-and-rights-work-in-west-africa/>.

² Omidyar Network. n.d. "Responsible Technology." Omidyar Network. Accessed January 28, 2023. <https://omidyar.com/responsible-technology-2/>.

Au-delà des bailleurs de fonds, de nombreux praticiens actifs au sein de l'écosystème de l'EPFDP, tels que les fournisseurs de données innovantes, les praticiens de la gouvernance des données ou les militants de la bonne gouvernance, utilisent des données ou des éléments probants comme outils dans leur travail, mais ne se considèrent pas comme faisant partie d'un domaine de l'EPFDP cohérent, ce qui limite les possibilités de collaboration avec les acteurs adjacents. L'absence d'une vision commune de l'EPFDP parmi les acteurs de l'écosystème limite également l'ampleur et la portée des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'EPFDP. En l'absence d'une vision commune, les acteurs ne collaborent pas souvent et ne travaillent pas en réseau pour développer et étendre des approches efficaces spécifiques à l'EPFDP. Par exemple, les décideurs politiques ont besoin à la fois d'évaluations d'impact et de nouvelles sources de données innovantes, mais les fournisseurs de ces différents types de données et d'éléments probants ne s'engagent pas activement les uns avec les autres pour surmonter les obstacles tels que les motivations politiques, les systèmes de données inefficaces ou le manque de capacités techniques qui empêchent les décideurs politiques d'utiliser régulièrement divers types de données et d'éléments probants dans l'élaboration de politiques. De même, les militants de la bonne gouvernance et de nombreux producteurs/intermédiaires de données probantes aimeraient s'attaquer aux incitations politiques qui empêchent les décideurs de prendre des décisions fondées sur des données probantes, mais ces acteurs ne coordonnent pas souvent leurs travaux en vue d'atteindre des objectifs communs propres à l'EPFDP.

Ces approches disjointes du financement et de la conduite des activités liées à l'EPFDP ont des conséquences pour l'ensemble de l'écosystème de l'EPFDP, qui est déjà confronté à des ressources limitées. Les acteurs de cet écosystème font systématiquement état de difficultés à obtenir des financements flexibles et d'une dépendance excessive à l'égard de quelques bailleurs de fonds principaux (voir les conclusions des bénéficiaires de subventions dans le rapport d'évaluation de la stratégie de l'EPFDP). Les gouvernements ne disposent pas non plus des ressources nécessaires pour utiliser régulièrement les données probantes. En Afrique, 28 pays ne disposent pas des fonds nécessaires pour soutenir pleinement leurs stratégies nationales en matière de statistiques de développement.⁸⁴ Les ONS ont été encore plus touchés par la pandémie de la COVID-19 : 59 %

⁸⁴PARIS21. 2021. « Comblent le fossé entre les données et les politiques en Afrique ». https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf.

des ONS d'Afrique subsaharienne ont fait état d'une diminution du financement des bailleurs, contre 29 % des ONS au niveau mondial.⁸⁵

Intermédiation des données

De nombreux acteurs de l'écosystème de l'EPFDP se concentrent désormais sur l'amélioration de l'utilisation des données et des éléments probants par les décideurs politiques par le biais de l'intermédiation. Leur travail répond à plusieurs défis inhérents à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes :

- Reconnaissance qu'il ne suffit pas de produire des données probantes. Les décideurs politiques doivent être en mesure d'accéder aux données et de les utiliser afin de prendre des décisions efficaces. C'est pourquoi l'intermédiation et le courtage de connaissances sont devenus essentiels pour mettre les données à la disposition des décideurs politiques.
- Complexité du processus d'élaboration des politiques. Le processus d'élaboration des politiques est souvent complexe et multiforme, impliquant de multiples acteurs et parties prenantes. L'intermédiation et le courtage de connaissances peuvent aider à naviguer dans ces complexités et à rassembler différentes perspectives et preuves pour éclairer les décisions politiques.
- Besoin de données adaptées et exploitables. Les décideurs politiques ont souvent besoin de données spécifiques à leur contexte et qui peuvent être utilisées pour éclairer des décisions politiques immédiates. L'intermédiation et le courtage en connaissances peuvent contribuer à identifier et à diffuser des données probantes adaptées aux besoins des décideurs politiques.
- Une reconnaissance accrue de l'importance de la communication et de l'engagement. Une communication et un engagement efficaces avec les décideurs politiques et les autres parties prenantes sont essentiels pour garantir l'utilisation des données probantes dans les décisions politiques. L'intermédiation et le courtage de connaissances peuvent contribuer à faciliter ces processus.

Cependant, de nombreuses parties prenantes ont cité le manque persistant d'intermédiation comme un obstacle majeur aux progrès de l'EPFDP dans de nombreux pays africains. Les approches d'intermédiation réussies sont basées sur des relations de confiance à long terme qui sont coûteuses, prennent du temps et sont difficiles à mettre à l'échelle. Les intermédiaires doivent investir des ressources importantes pour instaurer la confiance et favoriser les relations. La mise à l'échelle des approches d'intermédiation peut également s'avérer difficile, car elle nécessite de reproduire le même niveau d'établissement de relations et de confiance dans des contextes multiples, ce qui peut être difficile à réaliser. En outre, les approches d'intermédiation sont souvent spécifiques au contexte, ce qui signifie que ce qui fonctionne dans un contexte peut ne pas fonctionner dans un autre, obligeant les intermédiaires à s'adapter à chaque contexte spécifique.

Le processus d'intermédiation commence avant la production des données en réunissant les décideurs politiques et les chercheurs, afin qu'ils puissent dialoguer sur les problèmes les plus urgents et la recherche nécessaire pour les évaluer. Pour que l'intermédiation soit efficace, il faut que ces parties prenantes aient une compréhension commune du problème en question, des données disponibles et des options politiques qui s'offrent à elles. Cette compréhension commune permet aux intermédiaires de faciliter le dialogue et la collaboration entre les décideurs politiques et les producteurs de connaissances, en les aidant à identifier les domaines d'accord et les solutions potentielles. Elle permet également aux intermédiaires de combler les lacunes de compréhension entre les différentes parties prenantes et de traduire la recherche technique en recommandations politiques réalisables.

Outre le jumelage des chercheurs et des décideurs politiques, les universités, les groupes de réflexion et les instituts de recherche ont piloté des changements dans les mesures d'incitation pour les chercheurs. Traditionnellement, les chercheurs, en particulier ceux des universités, sont promus sur la base de plusieurs facteurs clés, dont la productivité et l'impact de leur recherche, ces derniers étant souvent les facteurs les plus importants dans les décisions de promotion. Il s'agit notamment du nombre et de la qualité des publications dans des revues à comité de lecture, du nombre de citations par d'autres personnes, ainsi que du niveau de

⁸⁵ Hammer, Craig, Luis Gonzales Morales, Ivette-Maria Contreras-Gonzalez et Philip Randolph Wollburg. 2021. « Les instituts nationaux de statistique sont toujours confrontés à des perturbations et à des défis alors qu'ils s'adaptent à une « nouvelle normalité » ». [Blogs.worldbank.org](https://blogs.worldbank.org/opendata/national-statistical-offices-still-face-disruptions-and-challenges-they-adapt-new-normal). 11 2021. <https://blogs.worldbank.org/opendata/national-statistical-offices-still-face-disruptions-and-challenges-they-adapt-new-normal>.

reconnaissance et de l'impact de leurs recherches dans leur domaine.⁸⁶ Une institution publique de recherche en Afrique de l'Est a reconnu qu'il y a peu d'incitations au développement professionnel pour les chercheurs qui souhaitent que leur travail soit utilisé par les décideurs politiques, de sorte que l'institution étudie la possibilité d'intégrer l'utilisation de la recherche dans l'élaboration des politiques en tant que mesure à inclure dans les considérations de promotion.

Incitations politiques

Dans de nombreux pays, les motivations politiques font souvent obstacle à l'utilisation régulière d'éléments probants dans l'élaboration des politiques, même lorsque les décideurs ont accès aux éléments probants, disposent des capacités techniques nécessaires pour les utiliser et entretiennent de bonnes relations avec les producteurs d'éléments probants. De nombreuses parties prenantes ont évoqué cet obstacle lors des entretiens, y compris des représentants des gouvernements eux-mêmes. Il en résulte que les décideurs politiques recherchent et utilisent des données probantes pour étayer leurs opinions ou leurs positions politiques, tout en ignorant les données et les éléments probants qui vont à l'encontre de ces positions.⁸⁷

Les relations de confiance entre les producteurs/intermédiaires de données et les gouvernements peuvent accroître l'utilisation des données et des éléments probants par les décideurs politiques en améliorant l'accès et la capacité technique et en démontrant la valeur de données et d'éléments probants adaptés pour résoudre les problèmes d'élaboration des politiques. Cependant, même ces relations de confiance sont souvent incapables de surmonter les obstacles politiques.

Il est important de noter que ce défi n'est pas propre aux pays africains. Dans la plupart des pays, l'élaboration des lois et réglementations est un processus politique et les éléments probants peuvent être facilement ignorés ou manipulés à des fins politiques. En Afrique de l'Est et de l'Ouest, la promotion de la bonne gouvernance et l'autonomisation des défenseurs des citoyens et des médias pour exiger plus de transparence et de responsabilité de la part de leurs gouvernements sont considérées comme une solution potentielle à ce problème. Les parties prenantes ont également décrit comment, dans certains pays, les débats fondés sur des données probantes au sein du parlement et avec les partis d'opposition contribuent à améliorer la gouvernance et les résultats politiques.

Systèmes de données des administrations publiques

L'amélioration de la production, de l'intermédiation et de l'utilisation des données, ainsi que de leur pertinence, leur actualité et leur qualité, nécessite des systèmes de données très efficaces et performants. Malheureusement, les ONS et les systèmes de données à travers le continent continuent d'avoir besoin de financement et de mises à niveau pour fournir la capacité statistique nécessaire pour soutenir les objectifs de développement nationaux et internationaux, tels que les ODD.⁸⁸ L'indice de capacité statistique (ICS) de la Banque Mondiale, un indice composite qui mesure la capacité statistique globale d'un pays, indique que le score moyen de l'ICS pour les pays africains a légèrement augmenté entre 2010 et 2018, mais de nombreux pays d'Afrique ont encore un score relativement faible par rapport à d'autres régions.⁸⁹ Les représentants du gouvernement d'un pays ont fait remarquer qu'un grand nombre de leurs dossiers sont encore conservés sur papier et qu'ils ne disposent pas de la technologie nécessaire pour effectuer certaines analyses. Si cette analyse est nécessaire, les données sur papier doivent être envoyées au bureau national de statistique central. Avec des systèmes de données inefficaces, les décideurs locaux et les fonctionnaires sont souvent dissuadés d'utiliser les données de manière routinière.

⁸⁶ Andoh, Henry. "The Uptake of Doctoral Thesis Research in Ghana", thèse de doctorat, Université de Stellenbosch, 2017 Thèse de doctorat, Université de Stellenbosch, 2017. Consulté le 17 mars 2023. <https://core.ac.uk/download/pdf/188220813.pdf>.

⁸⁷ Gatune, J., Commodore, R., Darko, R., Atengble, K.O., Harris, D., Osei, D.R., Oteng-Abayie, F.E., Shah, N., Bainsong, A.K., Fenny, A., Osei, C., et Rosengren, A. (2021) The role of evidence in policymaking in Ghana : a political economy analysis, SEDI : Oxford.

⁸⁸ PARIS21. 2021. « Comblent le fossé entre les données et les politiques en Afrique ». https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf.

⁸⁹ Banque mondiale. n.d. "Statistical Capacity Indicators | DataBank". [Databank.worldbank.org. https://databank.worldbank.org/source/statistical-capacity-indicators](https://databank.worldbank.org/source/statistical-capacity-indicators).

Il convient également de noter que la pandémie de la COVID-19 a eu un impact significatif sur la capacité des pays à produire et à diffuser des statistiques de haute qualité. De nombreux services nationaux de statistique ayant été contraints de fermer pendant la pandémie, les pays qui ne disposaient pas de l'infrastructure TIC appropriée pour travailler à distance ont eu du mal à disposer de la main-d'œuvre nécessaire pour produire des données.⁹⁰ Pour que les ONS et les systèmes de données soient interopérables et efficaces, les bailleurs de fonds devront consentir d'importants investissements, en commençant par les TIC et l'infrastructure électrique. Compte tenu de l'importance des fonds nécessaires pour achever la refonte des systèmes gouvernementaux, de nombreux bailleurs de fonds choisissent de dépenser leurs ressources limitées dans des domaines qui, selon eux, auront un impact plus immédiat et plus important.

Capacité technique

Les parties prenantes ont noté que la capacité technique est un défi majeur pour l'EPFDP, tant parmi les décideurs politiques que parmi le personnel des départements de recherche du gouvernement. De nombreux décideurs politiques ne disposent pas de l'expertise technique nécessaire pour interpréter et appliquer les données et les éléments probants à l'élaboration des politiques. Les interventions réussies de l'EPFDP se sont concentrées sur le renforcement des capacités des décideurs politiques et des départements de recherche gouvernementaux, en reconnaissant le défi que représente le maintien des capacités avec un taux de rotation potentiellement élevé parmi les décideurs politiques eux-mêmes. Les faibles capacités des départements de recherche gouvernementaux et des systèmes statistiques nationaux constituent un obstacle particulièrement important à l'EPFDP, car la plupart des gouvernements continuent de s'appuyer en grande partie sur leurs propres données et éléments probants internes pour élaborer leurs politiques.

La nécessité d'améliorer les investissements dans les services de recherche gouvernementaux et les systèmes statistiques nationaux continue de dépasser de loin les ressources disponibles pour les mettre en place. La faiblesse et l'inefficacité des systèmes de gestion des données au sein des gouvernements nécessitent d'énormes investissements à long terme pour améliorer à la fois l'infrastructure et la capacité des ressources humaines à gérer les systèmes. Les communautés statistiques en Afrique sont confrontées non seulement à des systèmes de données inefficaces, mais aussi à un manque de main-d'œuvre qualifiée capable de concevoir des études et de collecter, d'interpréter et de diffuser les données. Dans toute l'Afrique, il peut être difficile de trouver des statisticiens hautement qualifiés, et de nombreux services nationaux de statistique, en particulier après la COVID-19, manquent encore de personnel.⁹¹ Pour résoudre le problème du manque d'expertise, les ONS ont établi des partenariats avec des universités, des groupes de réflexion et des instituts de recherche pour former les membres de leur personnel. Les organisations multilatérales telles que l'OMS et le FMI fournissent aux pays une assistance technique et une formation pour les aider à développer leur capacité à se conformer aux normes et standards internationaux. Les ONS d'Afrique s'engagent plus fréquemment dans ces opportunités d'assistance technique et de formation que leurs homologues d'autres régions.⁹²

Bien que ces formations soient bénéfiques pour les membres du personnel des ONS, de nombreuses lacunes subsistent à la fois dans les ONS et parmi les décideurs politiques eux-mêmes, dont beaucoup n'ont pas la capacité technique d'appliquer les données même lorsqu'elles ont été adaptées pour une utilisation politique. La Commission Économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) proposent toutes deux des formations aux décideurs africains afin d'améliorer leurs capacités techniques. Les décideurs politiques ne sont pas les seuls à bénéficier du renforcement des capacités ; reconnaissant que les médias jouent un rôle clé dans l'information du public et servent de lieu de débat, les journalistes peuvent également bénéficier d'une amélioration de leurs capacités techniques. En 2015, PARIS21, AFRISTAT, la GIZ et le STATEC ont uni leurs forces pour établir des dialogues journalistes-statisticiens dans sept pays d'Afrique, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali, São Tomé et Príncipe, le Sénégal, le Burundi et le Cameroun, dans le but de promouvoir la collaboration entre les journalistes, qui utilisent les données, et les

⁹⁰ Hammer, Craig, Luis Gonzales Morales, Ivette-Maria Contreras-Gonzalez et Philip Randolph Wollburg. 2021. « Les instituts nationaux de statistique sont toujours confrontés à des perturbations et à des défis alors qu'ils s'adaptent à une 'nouvelle normalité' ». [Blogs.worldbank.org](https://blogs.worldbank.org/opendata/national-statistical-offices-still-face-disruptions-and-challenges-they-adapt-new-normal). 11 août 2021. <https://blogs.worldbank.org/opendata/national-statistical-offices-still-face-disruptions-and-challenges-they-adapt-new-normal>.

⁹¹ Ibid.

⁹² PARIS21. 2021. « Comblent le fossé entre les données et les politiques en Afrique ». https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf.

statisticiens, qui les communiquent. L'augmentation des capacités techniques des différents acteurs de la collecte de données permet d'accroître l'adoption et l'utilisation des données, mais il reste encore beaucoup à faire.

Processus d'élaboration des politiques

En raison de la complexité et de la longueur du processus d'élaboration des politiques, il est difficile de garantir que les interventions à un moment donné du processus conduisent à une amélioration du bien-être des populations. Les données et les éléments probants jouent un rôle important à tous les stades du processus d'élaboration des politiques, de la définition des objectifs à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques. À chacune de ces étapes, de nombreux décideurs et des facteurs d'influence complexes interviennent. De nombreuses parties prenantes ont relevé des difficultés liées à l'importance des investissements consentis par les acteurs de l'écosystème de l'EPFDP aux premiers stades du processus d'élaboration des politiques, qui peuvent être réduits à néant par une mauvaise mise en œuvre aux stades ultérieurs. Les parties prenantes ont noté que les acteurs de l'EPFDP ont accordé beaucoup moins d'attention et d'investissement à l'amélioration de la mise en œuvre des politiques. De même, l'établissement de relations qui n'influencent qu'un petit nombre de décideurs politiques peut avoir un impact limité si les autres décideurs qui contrôlent le même processus d'élaboration des politiques ne sont pas atteints.

VII. OPPORTUNITES

Pour renforcer la cohérence de l'EPFDP en tant que domaine, il est possible de promouvoir une implication accrue entre les différents acteurs de l'écosystème de l'EPFDP, sous l'égide de la communauté de la prise de décisions fondées sur des données probantes (EPFDP). La communauté PDFDP est active, organisant diverses conférences et opportunités de réseautage, avec des acteurs travaillant à des objectifs communs pour améliorer l'efficacité des programmes sociaux et environnementaux grâce à l'utilisation de données probantes. Elle met notamment l'accent sur l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Cependant, les événements de mise en réseau de l'EPFDP se concentrent souvent sur les institutions de recherche, les praticiens du développement et les décideurs politiques, avec moins d'implication de la part des fournisseurs de données innovantes, des praticiens de la gouvernance des données ou des défenseurs de la bonne gouvernance. La promotion d'événements, de plateformes ou de programmes qui engagent intentionnellement les acteurs de ces communautés pourrait favoriser l'échange de connaissances, les partenariats et de nouvelles approches pour relever les défis spécifiques à l'EPFDP.

Dans le cadre de cet engagement plus large, l'une des opportunités les plus importantes concerne la bonne gouvernance et la défense des intérêts des citoyens. La production et l'utilisation de données et d'éléments probants par les citoyens, les OSC et les médias pour demander des comptes aux gouvernements augmentent dans de nombreux pays africains, ce qui incite les décideurs politiques à utiliser davantage de données et d'éléments probants pour éclairer leurs décisions et démontrer leurs résultats. Cela crée un espace pour élever les données et les éléments probants au rang d'outils efficaces de plaidoyer, pour travailler sur la prolifération de la désinformation dans les données numériques et les nouvelles sources médiatiques, et pour travailler avec les bailleurs de fonds et les organisations de bonne gouvernance pour faire avancer les objectifs de l'EPFDP. Il s'agit là d'une opportunité importante, citée par de nombreuses parties prenantes, qui pourrait lever les obstacles à l'EPFDP liés à la motivation politique.

On pourrait également faire davantage pour aligner et exploiter d'autres ressources spécifiques à un secteur ou à une thématique afin de faire progresser les objectifs de l'EPFDP. Les possibilités sont notamment les suivantes.

- **Les données au service du développement** : L'élan, l'intérêt généralisé et le financement de D4D et de l'économie numérique pourraient être mis à profit pour se concentrer plus intentionnellement sur les besoins des décideurs politiques et les lacunes des systèmes de données gouvernementaux.
- **Gouvernance des données** : Un certain nombre d'organismes bailleurs et de fondations privées financent des initiatives de gouvernance des données, ce qui témoigne d'un intérêt croissant pour cet espace. Toutefois, les travaux sur la gouvernance des données portent sur un large éventail de questions, qui ne sont pas toutes pertinentes pour l'EPFDP. Il serait possible de collaborer avec d'autres bailleurs de fonds afin de tirer parti de ces efforts pour atteindre des objectifs plus spécifiques à l'EPFDP, en mettant l'accent sur la méfiance des citoyens à l'égard de l'accès des gouvernements aux données et de leur utilisation, et sur le manque d'harmonisation transfrontalière qui empêche le partage des données et pourrait constituer un obstacle à l'utilisation efficace des données dans le cadre de l'EPFDP.
- **Mesure et gestion de l'impact** : Au niveau organisationnel, il peut être possible d'améliorer la compréhension qu'ont les instituts de recherche de leur impact sur le bien-être des populations. Cela améliorerait leur capacité à donner la priorité aux investissements dans des travaux plus percutants ou plus efficaces, et leur permettrait à leur tour de lever davantage de fonds auprès de bailleurs de fonds de développement sectoriels et thématiques.
- **Cofinancement** : De même, il existe des possibilités d'associer le financement de projets sectoriels ou nationaux pour les instituts de recherche et d'autres acteurs de l'écosystème de l'EPFDP à une aide générale au fonctionnement afin de parvenir à la fois à une croissance institutionnelle et à un impact ciblé et mesurable par le biais de projets co-financés.

Afin d'intensifier les efforts d'intermédiation en matière de données probantes, il pourrait être possible d'investir dans la reproduction et l'intensification de modèles relationnels réussis et/ou d'envisager des

approches moins coûteuses et plus facilement extensibles. Des modèles tels que les unités d'apprentissage intégrées ou l'approche relationnelle du travail avec les parlements pourraient être étendus à d'autres pays et agences gouvernementales. Un soutien accru aux organisations pour documenter et diffuser les enseignements pourrait encourager la reproduction et l'extension, y compris peut-être une analyse sur la manière de réduire les coûts et le temps consacrés à ces modèles. D'autres approches pourraient inclure l'examen de la possibilité d'étendre les modèles réussis par le biais d'organes régionaux d'élaboration des politiques afin d'obtenir un impact plus large qui pourrait se répercuter dans tous les pays. Les réseaux sectoriels existants actifs dans le domaine de la défense des politiques et les réseaux de pairs des décideurs politiques offrent également des possibilités de faire progresser l'intermédiation des données probantes et de combler le fossé entre les données probantes et les politiques à grande échelle. Les parlementaires, les ministères et les autres agences gouvernementales se réunissent souvent avec des pairs d'autres pays et régions dans des forums existants qui pourraient être exploités de manière cohérente pour établir des relations de confiance avec les acteurs de l'EPFDP et combler le fossé entre les données probantes et les politiques à moindre coût et à plus grande échelle.

Il est urgent d'investir davantage au sein des gouvernements, mais pour le faire durablement, il faut un financement à grande échelle et à long terme ; il pourrait être possible de répondre à ce besoin par des interventions catalytiques. De nombreuses parties prenantes ont souligné la nécessité d'investir plus largement dans l'étude des besoins et des priorités des décideurs politiques en matière de données probantes, la nécessité d'accroître l'offre de renforcement des capacités adapté à l'EPFDP pour les décideurs politiques et d'autres fonctionnaires, la nécessité d'investir dans l'amélioration des systèmes statistiques nationaux à tous les niveaux et la nécessité de se concentrer davantage sur la mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes afin de garantir l'impact sur le bien-être des populations. Si l'on ne s'attaque pas à ces grands défis interdépendants, les investissements isolés visant à améliorer l'accès ou la capacité des gouvernements peuvent être efficaces ponctuellement, mais sont limités en termes d'échelle, de durabilité et d'impact à long terme. Les bailleurs de fonds à plus petite échelle, comme la Fondation Hewlett, pourraient explorer les moyens de catalyser les importants financements nécessaires dans ces domaines. Pour améliorer les capacités techniques des décideurs en matière d'EPFDP, les investissements catalytiques pourraient se concentrer sur l'intégration des approches d'EPFDP dans l'éducation à la politique publique (ce que font déjà certains bénéficiaires de subventions de la Fondation Hewlett), ainsi que sur la formation des fonctionnaires et les pratiques d'embauche, en particulier dans les pays où la sensibilisation et la demande d'EPFDP se sont améliorées. Les investissements catalytiques pourraient également piloter des approches innovantes pour améliorer les systèmes statistiques nationaux et l'infrastructure des données, dans le but d'étendre les modèles réussis grâce à un financement de la part de grands organismes bailleurs. Une attention particulière pourrait être accordée à l'amélioration des systèmes de données nationaux afin de faciliter un suivi plus efficace et des corrections de trajectoire au cours de la mise en œuvre des politiques. Les bailleurs de fonds catalytiques pourraient également promouvoir des interventions spécifiques à la phase de mise en œuvre des politiques. Il serait également possible de faciliter le partage des connaissances en mettant l'accent sur les enseignements tirés des besoins décisionnels des gouvernements et de la phase de mise en œuvre des politiques.

Conclusion

Depuis 2015, le soutien accru des fondations privées et des bailleurs bilatéraux et multilatéraux a permis de renforcer les institutions de recherche basées en Afrique en fournissant une assistance technique, un soutien au renforcement des capacités et un financement, permettant ainsi à ces institutions d'accroître leurs capacités et leur influence. En outre, les partenariats entre les institutions internationales et locales ont renforcé l'influence des acteurs locaux, et les programmes de formation ont investi dans les étudiants africains en tant qu'économistes, chercheurs et dirigeants d'institutions. Malgré les progrès accomplis, de nombreux instituts de recherche africains restent déconnectés de l'élaboration des politiques bien que les efforts d'intermédiation se multiplient en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Les producteurs de données probantes et les intermédiaires s'intéressent de plus en plus à l'économie politique de l'EPFDP. La société civile et les bailleurs de fonds plaident en faveur d'une utilisation responsable des données et, reconnaissant la valeur de l'économie numérique, les gouvernements africains recherchent de plus en plus l'avis d'experts sur les questions relatives à l'économie numérique et aux droits numériques. Bien que les gouvernements africains continuent de s'appuyer largement sur leurs propres données pour éclairer leurs décisions politiques, ils s'engagent de plus en plus auprès des institutions non gouvernementales et adoptent des méthodologies de recherche plus diversifiées.

Des quantités importantes et des types plus variés de données et d'éléments probants sont disponibles pour éclairer l'élaboration des politiques, mais leur utilisation généralisée et cohérente reste limitée par l'inefficacité des systèmes de données, le manque de capacités techniques et des priorités politiques concurrentes. Remédier à ces contraintes dans l'ensemble du continent nécessiterait un investissement considérable, et l'investissement à grande échelle dans l'EPFDP est limité par l'absence d'objectifs communs entre les bailleurs de fonds et les praticiens de l'EPFDP, ainsi que par la concurrence intense pour l'obtention de fonds destinés à faire face à de nombreuses crises mondiales urgentes.

Les crises favorisent l'utilisation de données probantes dans certains domaines et réduisent les investissements dans l'EPFDP dans d'autres. En l'occurrence, la COVID-19 et le changement climatique ont conduit à des investissements dans des systèmes de données adaptés (données sur les soins de santé en temps réel et recherche des contacts, systèmes d'alerte précoce, etc.). De nombreux citoyens africains soumis à la pression des chocs économiques et frustrés par le rétrécissement de l'espace civique et la corruption exigent également une plus grande redevabilité par le biais de données et d'éléments probants et il est important de soutenir cette démarche. Toutefois, la concurrence pour obtenir des fonds afin de répondre aux besoins sociaux et environnementaux urgents limite le montant des fonds disponibles pour la recherche et le développement institutionnel lorsqu'ils ne sont pas directement liés à court terme à la résolution d'un problème spécifique ou d'un défi sectoriel.

À l'avenir, les promoteurs de l'EPFDP pourraient explorer plusieurs moyens d'améliorer la durabilité et l'impact à long terme des interventions de l'EPFDP. Il est possible d'encourager une plus grande collaboration entre la communauté de l'élaboration de politiques fondées sur les données probantes (EPFDP) et les acteurs travaillant sur la bonne gouvernance et les données au service du développement ; de co-investir avec des bailleurs de fonds sectoriels et thématiques pour assurer la croissance institutionnelle des organismes de recherche et d'autres producteurs et intermédiaires de données probantes; de catalyser davantage d'investissements dans les gouvernements pour lever les obstacles à l'utilisation durable et régulière des données probantes dans les gouvernements et améliorer la mise en œuvre des politiques ; et d'étudier l'impact à long terme de ces différentes approches sur le bien-être des populations pour permettre aux acteurs de l'EPFDP de sélectionner des interventions qui maximisent l'impact sur les populations. Ces possibilités, ainsi que d'autres, pourront être étudiées plus en détail au cours de la prochaine phase d'actualisation de la stratégie.

Bibliographie

"Adequacy Decisions." European Commission. Consulté le 17 mars 2023.

https://commission.europa.eu/law/law-topic/data-protection/international-dimension-data-protection/adequacy-decisions_en.

"Bridge-U." USAID Innovation, Technology, and Research, n.d. <https://www.usaid.gov/innovation-technology-research/research/bridge-u>.

"China is helping Zimbabwe to build a surveillance state." The Economist. December 15, 2022.

<https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2022/12/15/china-is-helping-zimbabwe-to-build-a-surveillance-state>.

"Data Governance." Open Institute. Consulté le 17 mars 2023.

<https://openinstitute.africa/programmes/responsive-government/data-governance/>.

"Zimbabwe : Data Protection." DataGuidance. Consulté le 17 mars 2023.

<https://www.dataguidance.com/jurisdiction/zimbabwe>.

"About | TransGov." n.d. Transgovgh.org. Consulté le 28 janvier 2023. <https://transgovgh.org/about-transgov>.

"About Us – Twaweza." n.d. Twaweza. Consulté le 28 janvier 2023. <https://twaweza.org/about-us/>.

"East Africa Social Science Translation Collaborative." n.d. CEGA. Consulté le 28 janvier 2023.

<https://cega.berkeley.edu/initiative/east-africa-social-science-translation-collaborative/>.

Africa Evidence Network. n.d. "Africa Evidence Network." [Africaevidencenetwork.org](https://africaevidencenetwork.org). Consulté le 28 janvier 2023. <https://africaevidencenetwork.org/en/>.

African Union - African Continental Free Trade Area. "About." African Union - African Continental Free Trade Area. Consulté le 17 mars 2023. <https://au-afcfta.org/about/>.

AGRA, "AGRA's Approach to Agricultural Transformation," accessed February 28, 2023,

<https://agra.org/policy-engagement-and-building-state-capacity-for-delivery/>

Andoh, Henry. "The Uptake of Doctoral Thesis Research in Ghana." PhD diss., Stellenbosch University, 2017.

Consulté le 17 mars 2023. <https://core.ac.uk/download/pdf/188220813.pdf>.

APRM. 2021. "APRM Baseline Study - Implementation of the UN-CEPA Principles of Effective Governance for Sustainable Development in Africa." Africa's Self-Assessment for Good Governance. <https://www.aprm-au.org/publications/aprm-baseline-study-implementation-of-the-un-cepa-principles-of-effective-governance-for-sustainable-development-in-africa/>.

Arderne, Christopher James, Naichen Zhao, and Yann Tanvez. 2017. "Mapping Africa's Energy Infrastructure : Open Data Lights the Way." Blogs.worldbank.org. May 18, 2017.

<https://blogs.worldbank.org/opendata/mapping-africa-s-energy-infrastructure-open-data-lights-way>.

Babalola, Olumide. "Data Protection Legal Regime and Data Governance in Africa : An Overview." (2022). ;

Greenleaf, Graham, and Bertil Cottier. "International and regional commitments in African data privacy laws : A comparative analysis." Computer Law & Security Review 44 (2022) : 105638.

Blaser Mapitsa, Caitlin & Morkel, Candice & Pophiwa, Nedson & Tirivanhu, Precious & Ramasobana, Mokgophana & Khumalo, Linda. (2020). Evaluation Landscape in Africa -Context, Methods and Capacity. 10.18820/9781928480198.

Blaser Mapitsa, Caitlin & Morkel, Candice & Pophiwa, Nedson & Tirivanhu, Precious & Ramasobana, Mokgophana & Khumalo, Linda. (2020). Evaluation Landscape in Africa -Context, Methods and Capacity. 10.18820/9781928480198.

CEDERO ECOWAS. n.d. "What We Do | West African Health Organization." [Www.wahooas.org](http://www.wahooas.org). Consulté le 28 janvier 2023. <https://www.wahooas.org/web-ooas/en/what-we-do>.

CIPESA. "GDPR." CIPESA, <https://cipesa.org/tag/gdpr/>. Consulté le 17 mars 2023.

Data for Sustainable Development Goals Initiative. "Strengthening Africa National Statistical Offices' Data Infrastructure." Consulté le 17 mars 2023, <https://www.data4sdgs.org/initiatives/strengthening-africa-national-statistical-offices-data-infrastructure>.

Deaton, Angus, and Nancy Cartwright. "Understanding and misunderstanding randomized controlled trials." *Social science & medicine* 210 (2018) : 2-21.; Ioannidis, John PA. "Randomized controlled trials : Often flawed, mostly useless, clearly indispensable: A commentary on Deaton and Cartwright." *Social science & medicine* (1982) 210 (2018) : 53-56.; Young, Alwyn. "Channeling fisher : Randomization tests and the statistical insignificance of seemingly significant experimental results." *The Quarterly Journal of Economics* 134, no. 2 (2019) : 557-598.

Devermont, Judd, and Marielle Harris. 2021. "Digital Africa : Leveling up through Governance and Trade." [Www.csis.org](http://www.csis.org). June 9, 2021. <https://www.csis.org/analysis/digital-africa-leveling-through-governance-and-trade>.

Erasmus, Yvonne, Sunet Jordaan, and Ruth Stewart. "Scoping the impact evaluation capacity in sub-Saharan Africa." *African Evaluation Journal* 8, no. 1 (2020) : 11.; Altshuler, Norma, and Sarah Staats. 2019. "A New-Look at Impact Evaluation Capacity in Sub-Saharan Africa." <https://hewlett.org/wp-content/uploads/2019/10/A-New-Look-at-Impact-Evaluation-Capacity-in-Sub-Saharan-Africa.pdf>. ; Trends in evidence synthesis publishing across disciplines in Africa: A bibliometric study

FCDO. "Development Research Uptake in Sub Saharan Africa (DRUSSA)." DevTracker Programme GB-1-202004 Documents. UK - Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO). Accessed March 14, 2023. <https://devtracker.fcdo.gov.uk/projects/GB-1-202004/documents>.

Fraym. n.d. "Fraym | Mapping Humanity." Fraym. Consulté le 28 janvier 2023. <https://fraym.io/>.

Gatune, J., Commodore, R., Darko, R., Atengble, K.O., Harris, D., Osei, D.R., Oteng-Abayie, F.E., Shah, N., Bainsong, A.K., Fenny, A., Osei, C., and Rosengren, A. (2021) *The role of evidence in policymaking in Ghana : a political economy analysis*, SEDI: Oxford.

Goldman, Ian, Albert Byamugisha, Abdoulaye Gounou, Laila R. Smith, Stanley Ntakumba, Timothy Lubanga, Damase Sossou, and Karen Rot-Munstermann. "The emergence of government evaluation systems in Africa: The case of Benin, Uganda and South Africa." *African Evaluation Journal* 6, no. 1 (2018): 1-11; Altshuler, Norma, and Sarah Staats. 2019. "A New Look at Impact Evaluation Capacity in Sub-Saharan Africa." <https://hewlett.org/wp-content/uploads/2019/10/A-New-Look-at-Impact-Evaluation-Capacity-in-Sub-Saharan-Africa.pdf>.; Trends in evidence synthesis publishing across disciplines in Africa: A bibliometric study

Hammer, Craig, Luis Gonzales Morales, Ivette-Maria Contreras-Gonzalez, and Philip Randolph Wollburg. 2021. "National Statistical Offices Still Face Disruptions and Challenges as They Adapt to a 'New Normal.'" [Blogs.worldbank.org](https://blogs.worldbank.org/opendata/national-statistical-offices-still-face-disruptions-and-challenges-they-adapt-new-normal), August 11, 2021. <https://blogs.worldbank.org/opendata/national-statistical-offices-still-face-disruptions-and-challenges-they-adapt-new-normal>.

High Level Conference on the Data Revolution. 2015. "Final Version Adopted by the High Level Conference on Data Revolution -A Side Event of the 8 Th AU-ECA Conference of Ministers." <https://www.cgdev.org/sites/default/files/Africa-Data-Consensus.pdf>.

Judson, Seth D., Judith Torimiro, David M. Pigott, Apollo Maima, Ahmed Mostafa, Ahmed Samy, Peter Rabinowitz, and Kevin Njabo. "COVID-19 data reporting systems in Africa reveal insights for future pandemics." *Epidemiology & Infection* 150 (2022).; Africa CDC. 2020. "Responding to COVID-19 in Africa: Using Data to Find a Balance." May 2020. https://africacdc.org/wp-content/uploads/2020/05/PERC_Regional_Final.pdf.

Kaufman, Julia, A. M. A. N. D. A. Glassman, R. U. T. H. Levine, and Janeen Madan Keller. "Breakthrough to Policy Use: Reinvigorating Impact Evaluation for Global Development." Washington, DC: The Center for Global Development (2022).

Kiregyera, Ben. "Securing the future of statistics in Africa through National Strategies for the Development of Statistic." *Statistical Journal of the IAOS* 36, no. S1 (2020): 15-25.

Kitenge, Seleman Yusuph. 2021. "Public-Private Partnerships (PPPs): Africa's Reliable Driving Force for Industrialisation | AUDA-NEPAD." *Www.nepad.org*. April 29, 2021. <https://www.nepad.org/news/public-private-partnerships-ppps-africas-reliable-driving-force-industrialisation>.; African Development Bank Group. 2016. "Towards Private Sector Led Growth: Lessons of Experience Independent Development Evaluation African Development Bank." https://idev.afdb.org/sites/default/files/Evaluations/2020-03/IDEV%20PSD%20Report_Executive%20Summary_WEB.PDF.

Kshetri, Nir. *Cybercrime and cybersecurity in the global south*. Springer, 2013.

Macfeely, Steve. 2019. "To Keep Track of the SDGs, We Need a Data Revolution | UNCTAD." *Unctad.org*. January 17, 2019. <https://unctad.org/news/keep-track-sdgs-we-need-data-revolution>.

MacFeely, Steve. 2020. "Measuring the Sustainable Development Goal Indicators: An Unprecedented Statistical Challenge." *Journal of Official Statistics* 36 (2): 361–78. <https://doi.org/10.2478/jos-2020-0019>.

Madhani, Naureen. "Investments in Higher Education and Research in Africa 2010–2019." (2021).

MISA Zimbabwe. "Analysis of the Data Protection Act." *Media Institute of Southern Africa Zimbabwe*. December 6, 2021. <https://zimbabwe.misa.org/2021/12/06/analysis-of-the-data-protection-act/>.

Moore, C., and G. Steen. "Governing Data for Development: Trends, Challenges, and Opportunities." 2020. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/governing-data-development-trends-challenges-and-opportunities.pdf>.

Moss, Todd, and Ingo Pitterle. "Governing Data for Development: Trends, Challenges, and Opportunities." *Center for Global Development*. Consulté le 17 mars 2023. <https://www.cgdev.org/sites/default/files/governing-data-development-trends-challenges-and-opportunities.pdf>.

Nel, Russell. "GDPR matchup: South Africa's Protection of Personal Information Act." *INT'L ASS'N OF PRIVACY PROF'LS* (Sep. 5, 2017), <https://iapp.org/news/a/gdpr-matchup-south-africas-protection-of-personal-information-act/>

Odula, Tom. "Uganda's Museveni Takes Early Lead in Election Results." *AP News*. January 15, 2021. <https://apnews.com/article/bobi-wine-yoweri-museveni-kampala-violence-elections-3380fab539eca08cab1529f776eeb975>.

OECD. *Development Co-operation Report 2015 Making Partnerships Effective Coalitions for Action*. OECD, 2015.

Ovuorie, Tobore. 2022. "Increased Social Media Use Puts African Leaders on Edge | DW | 01.04.2022." *DW.COM*. January 4, 2022. <https://corporate.dw.com/en/increased-social-media-use-puts-african-leaders-on-edge/a-61303854>.

Pan, Jiayi, Yongqi Zhong, Sarah Young, and Nynke MD Niezink. "Collaboration on evidence synthesis in Africa: a network study of growing research capacity." *Health Research Policy and Systems* 19 (2021): 1-18.; Taddese, Abeba. "Meeting Policymakers Where They Are: Evidence-to-Policy and Practice Partnership Models." *Center for Global Development* (2021).

Paris21 and the Mo Ibrahim Foundation. *Bridging the Data-Policy Gap in Africa*. April 2021. Available at: https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf.

Pazarbasioglu, Ceyla, Jose Luis Irigoyen, and Atul Mehta. 2018. "African Leaders Committed to Building a Digital Economy." World Bank Blogs. May 30, 2018. <https://blogs.worldbank.org/voices/african-leaders-committed-to-building-digital-economy>.

Ranchod, Rushil, and Christopher Vas. "Policy networks revisited: Creating a researcher–policymaker community." *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice* 15, no. 1 (2019): 31-47.

RAND Corporation. "Evaluating the Wellcome Trust's African Institutions Initiative." RAND Corporation. Consulté le 14 mars 2023. <https://www.rand.org/randeurope/research/projects/african-institutions-eval.html>.

SDG Center for Africa. "PopGrid." Consulté le 17 mars 2023, <https://www.sdsntrends.org/popgrid?rq=popgrid>.

See the Hewlett Foundation Evidence Informed Policymaking Strategy (2018), available here: <https://www.hewlett.org/wp-content/uploads/2018/04/EIP-Strategy-March-2018.pdf>

Taddese, Abeba. "Meeting Policymakers Where They Are: Evidence-to-Policy and Practice Partnership Models." Center for Global Development (2021).; PARIS21. 2021. "Bridging the Data-Policy Gap in Africa." https://paris21.org/sites/default/files/inline-files/Data-Policy%20Gap_Africa_FINAL_20210430.pdf.

Taha, Dalia. "Internet Shutdowns in Sudan: The Story Behind the Numbers and Statistics." Global Voices. June 8, 2020. <https://globalvoices.org/2020/06/08/internet-shutdowns-in-sudan-the-story-behind-the-numbers-and-statistics/>.

The Bridgespan Group, "Field Building Diagnostic Tool," March 2020, <https://www.bridgespan.org/getmedia/29a0c7c4-7328-4f30-8f5f-ee41a6a8689b/field-building-diagnostic-tool-march-2020.pdf>.

The Standard Digital. "Relax, You Can Join and Dump a Political Party from Your Phone." The Standard. January 14, 2021. <https://www.standardmedia.co.ke/politics/article/2001428829/relax-you-can-join-and-dump-a-political-party-from-your-phone>.

Uchaguzi. 2019. Uchaguzi.or.ke. 2019. <https://uchaguzi.or.ke/views/map>.

UNDP (2016). The Africa Data Revolution Report 2016. Available from <https://www.undp.org/africa/publications/africa-data-revolution-report-2016>

Uneke, Chigozie Jesse, Issiaka Sombie, Ermel Johnson, and Bilikis Iyabo Uneke. "Lessons learned from strategies for promotion of evidence-to-policy process in health interventions in the ECOWAS region: a rapid review." *Nigerian Medical Journal: Journal of the Nigeria Medical Association* 61, no. 5 (2020): 227.; Verboom, Ben, Paul Montgomery, and Sara Bennett. "What factors affect evidence-informed policymaking in public health? Protocol for a systematic review of qualitative evidence using thematic synthesis." *Systematic reviews* 5 (2016): 1-9.

United Nations, Economic Commission for Africa. 2017. "Report on the Status of Civil Registration and Vital Statistics in Africa: Outcome of the Africa Programme on Accelerated Improvement of Civil Registration and Vital Statistics Systems Monitoring Framework." Addis Ababa: UN. ECA. <https://hdl.handle.net/10855/24047>.

USAID. "Evaluation Policy: Strategy and Policy." U.S. Agency for International Development, October 1, 2020. <https://www.usaid.gov/policy/evaluation>.; FCDO. "Independent Commission for Aid Impact (ICAI) Review: Terms of Reference." Policy paper ICAI review: terms of reference. GOV.UK, October 28, 2020. <https://www.gov.uk/government/publications/independent-commission-for-aid-impact-icai-review-terms-of-reference>.

van der Meulen Rodgers, Yana, Anthony Bebbington, Catherine Boone, Jampel Dell'Angelo, Jean-Philippe Platteau, and Arun Agrawal. "Experimental approaches in development and poverty alleviation." *World development* 127 (2020): 104807.

William and Flora Hewlett Foundation. "Hewlett and Partners Pledge \$30 Million to Strengthen African Think Tanks." Hewlett Foundation, July 1, 2009. <https://hewlett.org/newsroom/hewlett-and-partners-pledge-30-million-to-strengthen-african-think-tanks/>.

World Bank. n.d. "Digital Economy for Africa Initiative." World Bank. <https://www.worldbank.org/en/programs/all-africa-digital-transformation>.

World Bank. n.d. "Statistical Capacity Indicators | DataBank." Databank.worldbank.org. <https://databank.worldbank.org/source/statistical-capacity-indicators>.

Wye, Lesley, Helen Cramer, Jude Carey, Rachel Anthwal, James Rooney, Rebecca Robinson, Kate Beckett, Michelle Farr, Andrée le May, and Helen Baxter. "Knowledge brokers or relationship brokers? The role of an embedded knowledge mobilisation team." *Evidence & Policy* 15, no. 2 (2019): 277-292.

Young, Sarah, Gracian Chimwaza, Erin RB Eldermire, Kate Ghezzi-Kopel, and Masimba Muziringa. "Trends in evidence synthesis publishing across disciplines in Africa: A bibliometric study." *Scientific African* (2023): e01545.

Carter, S., I. Dhaliwal, J. Katticaran, C. Macías, and C. Walsh. "Creating a Culture of Evidence Use: Lessons from J-PAL's Government Partnerships in Latin America." (2018).

Ilori, Tomiwa. "Data protection in Africa and the Covid-19 pandemic: Old problems, new challenges and multistakeholder solutions." Association for Progressive Communications, June 15 (2020).

Judson, Seth D., Judith Torimiro, David M. Pigott, Apollo Maima, Ahmed Mostafa, Ahmed Samy, Peter Rabinowitz, and Kevin Njabo. "COVID-19 data reporting systems in Africa reveal insights for future pandemics." *Epidemiology & Infection* 150 (2022).

Muranda, Magdaline. 2022. "Social Media Helps Boost Vaccine Coverage in Kenya." www.gavi.org. February 21, 2022. <https://www.gavi.org/vaccineswork/social-media-helps-boost-vaccine-coverage-kenya>.

Ntwalha, Wilbrod. 2015. "Improving African National Statistical Systems Will Change Lives." Development Initiatives. November 15, 2015. Devex. "Improving African National Statistical Systems Will Change Lives." Devex, 11 Mar. 2022, <https://www.devex.com/news/improving-african-national-statistical-systems-will-change-lives-99925..>

The African Capacity Building Foundation. "25 Years of Capacity Development Impact." The African Capacity Building Foundation, 2021, <https://www.acbf-pact.org/sites/default/files/25%20Years%20of%20Capacity%20Development%20Impact.pdf>.

Sam-Agudu, Nadia A., Elijah Paintsil, Muktar H. Aliyu, Awewura Kwara, Folasade Ogunsola, Yaw A. Afrane, Chima Onoka et al. "Building sustainable local capacity for global health research in West Africa." *Annals of global health* 82, no. 6 (2016): 1010-1025.; Kok;Maarten Olivier, John Owusu Gyapong, Ivan Wolfers, David Ofori-Adjei, and Joost Ruitenber. "Which health research gets used and why? An empirical analysis of 30 cases." *Health research policy and systems* 14, no. 1 (2016): 1-18.;Kasprowicz, Victoria O., Denis Chopera, Kim Darley Waddilove, Mark A. Brockman, Jill Gilmour, Eric Hunter, William Kilembe et al. "African-led health research and capacity building-is it working?." *BMC Public Health* 20 (2020): 1-10.

UN Data Revolution Group. 2014. "UN Data Revolution." UN Data Revolution. 2014. <https://www.undatarevolution.org/>.

UNECA, and GPSDD. 2021. "Data for a Resilient Africa Partnering to Meet the Challenges of COVID-19 and Build toward Inclusive Economic and Social Recovery Acknowledgements." <https://www.data4sdgs.org/sites/default/files/2021-09/Covid-19-report-V4.pdf>.

World Bank. 2021. "World Development Report 2021: Data for Better Lives," March. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1600-0>.

